

Pour éviter de hausser les impôts, Québec doit emprunter \$400 millions

par Gilles Lesage

QUÉBEC — Sans hausse de taxes, le gouvernement empruntera plus de \$400 millions, dont une cinquantaine de millions au moyen d'obligations d'épargne, pour combler l'écart entre ses revenus et ses dépenses pour 1971-72.

Dans son discours du budget présenté hier soir à l'Assemblée nationale, le ministre des finances, M. Raymond Garneau, a indiqué que les revenus atteindraient \$3,880 millions, alors que les prévisions de dépenses présentées la

semaine dernière totalisent \$4,131 millions.

Il y aura donc un déficit budgétaire de \$271 millions, auquel il faut ajouter des déboursés extrabudgétaires de \$195 millions, ce qui donne un montant de \$466 millions à financer.

Le gouvernement a décidé de financer cette somme sans augmentation de taxes, de la façon suivante:

- emprunts de \$300 millions, soit à peu près le même montant que l'an

dernier, sur les marchés canadien, américain et européen;

- emprunts de \$63 millions du gouvernement fédéral, en vertu du programme de prêts pour le développement et des subventions pour les zones spéciales;

- une cinquantaine de millions de crédits votés mais non utilisés pourront éponger l'accroissement des comptes à recevoir et les besoins financiers;

- enfin, le gouvernement aura recours aux obligations d'épargne qui per-

mettent au petit épargnant de participer à l'expansion du secteur public tout en ayant en mains un titre de bon rendement et de grande liquidité.

L'annonce de cette méthode de financement est la grande nouveauté du budget. Mais, de 1963 à 1966, le gouvernement avait eu recours à cette mesure, empruntant de la sorte, en quatre ans, quelque \$400 millions. Environ \$147 millions d'obligations d'épargne sont encore sur le marché.

L'on prévoit que la première émission, qui serait de dix ans, apporterait entre \$30 et \$50 millions au trésor québécois pour l'exercice financier qui commence le premier avril.

M. Garneau a dit de son budget qu'il était expansionniste tant en ce qui concerne les dépenses que le financement, en vue de mettre l'accent sur le développement et la relance de l'économie québécoise.

Le ministre estime que l'année sera

caractérisée par une reprise marquée de l'économie, particulièrement au Québec; le budget tient compte de cette reprise et tente même de l'activer.

C'est pour cela qu'il recourt de façon massive aux emprunts, faisant appel aux petits épargnants québécois, et qu'il n'augmente pas les taxes. Les consommateurs et les entreprises ne pourraient contribuer à la reprise qui s'amorce si leurs ressources additionnelles

Voir page 6: Le budget

le point

Voici les points saillants du budget présenté hier soir à l'Assemblée nationale par le ministre des finances, M. Raymond Garneau:

- pas d'augmentation des impôts et taxes;
- dépenses de \$4,151 millions, une hausse de 13,4%, et des déboursés extrabudgétaires de \$195 millions;
- revenus de \$3,880 millions;
- déficit budgétaire de \$271 millions et une différence totale à combler de \$466 millions;
- le gouvernement empruntera environ \$300 millions sur le marché régulier, recevra \$65 millions d'Ottawa sous forme de prêts et comblera la différence par l'émission d'obligations d'épargne, de même que par la récupération de crédits périmés ou non utilisés;
- l'Hydro-Québec empruntera \$250 millions et fera des immobilisations pour \$380 millions;
- les dépenses en immobilisations de Sidbec et Dosco passent de \$19,3 millions à \$44 millions;
- la structure de la SGF sera modifiée pour lui permettre d'absorber certaines pertes;
- Québec demande à Ottawa de modifier le Livre blanc sur la fiscalité en ce qui concerne le mode d'imposition des industries extractives et au sujet de l'intégration de l'impôt sur le revenu des sociétés à l'impôt sur le revenu des particuliers;
- Québec souhaite des améliorations au régime de péréquation et un nouveau partage fiscal qui tienne compte des responsabilités prioritaires des provinces;
- le gouvernement fera plusieurs propositions à la conférence provinciale-municipale de mai prochain, dont l'une modifiant la compensation aux municipalités en guise de taxe de vente et une autre visant à réduire l'impôt foncier scolaire au bénéfice des municipalités;

Les emprunts du Québec

Un simple sursis, pense l'Opposition

QUÉBEC (par P. O'N et G.L.) — Les porte-parole des trois partis d'opposition se demandent si le fort volume d'emprunts — plus de \$400 millions — annoncé hier soir par le gouvernement ne constitue pas tout simplement une remise de quelques mois d'une hausse de taxes.

Ces porte-parole, MM. Jean-Paul Cloutier, pour l'Union nationale, Fabien Roy, pour le Ralliement chrétien, et Guy Joron, pour le Parti québécois, ont émis de brefs commentaires à la suite du discours du budget du ministre des finances, M. Raymond Garneau. Ils ne donneront la réplique officielle de leur parti que jeudi prochain, et le débat sur le budget sera ajourné après le congé de Pâques.

Irlande

Faulkner forme un cabinet de droite

BELFAST (AFP) — M. Brian Faulkner, nouveau premier ministre d'Irlande du Nord, a formé hier soir son cabinet. Il n'a gardé du gouvernement sortant que 5 membres et la composition de son équipe ministérielle marque un net virage à droite.

La principale concession faite par M. Faulkner aux éléments extrémistes du parti unioniste, qui ont provoqué la semaine dernière la chute de son prédécesseur, M. Chichester Clark, concerne la nomination de M. Harry West, exclu du groupe parlementaire unioniste il y a deux ans pour son activisme de droite et qui devient ministre de l'Agriculture. M. West est un allié politique de M. William Craig, chef de file des ultras qui s'étaient présentés contre M. Faulkner au poste de leader du parti et de premier ministre d'Ulster.

En outre, le nouveau premier ministre a fait appel à un autre leader de la droite, M. John Taylor, au poste de ministre d'Etat à l'intérieur, département dont M. Faulkner assume en titre la responsabilité. M. Taylor passe pour avoir voté au sein du groupe parlementaire unioniste contre M. Faulkner pour que M. Craig succède comme premier ministre à M. Chichester Clark.

D'autre part, le capitaine Brooke, l'un des chefs de la droite modérée, a été choisi comme "chief whip" (chef de file du groupe parlementaire) et ministre d'Etat aux finances. La seule concession que M. Faulkner a faite aux éléments modérés de son parti est d'avoir nommé M. David Bleakley, ancien député du parti travailliste, au poste de ministre des relations entre les communautés.

Les observateurs estiment généralement que l'orientation à droite prise par le nouveau gouvernement de l'Irlande du Nord aura pour effet de calmer, du moins pour un certain temps, les éléments extrémistes de la communauté protestante.

M. Cloutier a dit que l'effort du gouvernement dans le domaine économique lui paraît louable et comporte enfin des "signes encourageants", après un an de palabres.

Il note aussi la décision de ne pas augmenter les taxes, mais un point au moins le laisse perplexe, et c'est la phrase suivante dans le discours de M. Garneau: "Il est donc clair que plus tard cette année nous aurons à établir à la fois le montant définitif des crédits requis pour le renouvellement des conventions collectives ainsi que les moyens à prendre pour les financer."

"Je crois que ça veut dire, a commenté l'ex-ministre des affaires sociales sous l'UN, qu'il est possible qu'on ait recours à de nouvelles taxes".

M. Cloutier se demande surtout si les mesures de ralentissement adoptées par le gouvernement libéral à son arrivée au pouvoir, il y a onze mois, n'ont pas créé un handicap qui empêchera le budget de donner sa pleine mesure. Il se demande aussi si le Québec, pour la péréquation et la récupération d'argent de la part d'Ottawa ne paie pas un prix trop considérable sur le plan des principes. "Est-ce qu'on ne met pas en danger certains principes fondamentaux auxquels le Québec tient en particulier?"

Le député créditiste de Beauce, M. Fabien Roy, estime de son côté que la relance économique prônée par le gouvernement est loin d'être prévisible. Il a noté que la dette publique requerra \$208 millions cette année, comparativement à \$170 millions l'an dernier.

M. Roy a eu peine à parler, tant les interruptions fusaient du côté ministériel, y compris du premier ministre, et le président a dû rappeler les députés à l'ordre à plusieurs reprises. Selon le Ralliement chrétien, il s'agit d'un budget d'incapacité, inflationniste même, qui reporte à plus tard les augmentations de taxes, hypothèque les générations futures et les petits contribuables.

Au nom du Parti québécois, le député de Gouin, M. Guy Joron s'est efforcé de mettre en relief le risque que représente l'augmentation des emprunts annoncée dans le discours du budget. "Si le programme de \$665 millions ne peut être atteint, a-t-il dit, il est évident qu'il ne restera plus que la solution d'augmenter les impôts".

Voir page 2: L'opposition

au gré du temps

Concurrence

Envoi au Parlement de Québec: un groupe de citoyens d'humeur joyeuse, désireux soudain de faire l'expérience de la démocratie directe, envahissent la salle d'une commission en plein travail.

Les intrus auraient donné le spectacle de geste inconvenant en un tel lieu et prononcé des invectives dites non-parlementaires, créant un terrible brouhaha.

On comprendra que les députés s'insurgent, car pour ceux qui lisent le journal des débats, ce sont nos élus qui ont le monopole de ces sortes de vaudevilles improvisés, avec répliques à la cantonade et jeux de scènes improvisés.

Ils n'admettent pas que des amateurs, fussent-ils syndiqués, brûlent les planches à leur place et obtiennent un succès dans cette pimpante comédie à l'italienne sans cesse rejouée à l'Assemblée sous le signe de l'humour et du Hansard.

Louis-Martin TARD

la météo

Généralement ensoleillé avec un maximum de près de 35.

L'indépendantisme dans l'armée

Macdonald dément les propos de Lévesque

OTTAWA (CP) — Le ministre de la défense, M. Macdonald, a nié hier aux Communautés qu'il y ait beaucoup d'indépendantistes au sein des forces armées, comme l'a prétendu M. René Lévesque mercredi au cours d'une conférence de presse à Regina.

Le Ministre a fait observer que le leader du Parti québécois a tenu de tels propos à quelques reprises et que rien ne permet de les justifier.

Aux Communautés, puis hors de la Chambre, le ministre de la défense s'est dit d'avis qu'il conviendrait parfois de passer à M. Lévesque cette "camisole de force" dont il parle souvent pour qualifier le régime confédératif. Mais il s'est empressé d'ajouter qu'il voulait ainsi plaisanter.

M. Macdonald s'est porté à la défense de l'intégrité des forces armées que les questions de l'opposition tendaient à mettre en doute par suite des déclarations de M. Lévesque. Aux interpellations de M. Réal Caouette, le ministre a répondu que les militaires avaient toute sa confiance, "particulièrement ceux des unités de langue française".

En réponse aux doutes exprimés par M. Michael Forrestal, conservateur de Halifax et critique attitré de l'opposition en matière de défense, le mi-

Voir page 2: Macdonald

Trudeau se porte à la défense de son collègue

Le livre du ministre Pelletier prend les proportions d'une véritable affaire

par Jean-Pierre Bonhomme

OTTAWA — La publication inattendue du livre du secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, sur la crise d'octobre au Québec, a pris les proportions d'un incident politique d'importance hier, dans la capitale fédérale.

L'affaire du livre de M. Pelletier a en effet eu son rebondissement le plus spectaculaire pendant la période des questions réservées aux députés, aux Communautés, hier après-midi, période qui a été presque exclusivement consacrée à ce sujet et au cours de laquelle le premier ministre Trudeau a fermement défendu son ministre contre les attaques qui fusaiient de toutes parts.

Au même moment, les rumeurs d'un désaccord au sein du cabinet circulaient bon train. Plusieurs sources affirmaient en effet que les ministres John Turner (justice) et Mitchell Sharp (affaires extérieures) de même que l'ancien solliciteur général, M. McIlraith, avaient fait part au premier ministre de leur mécontentement.

Aux Communautés, le premier ministre Trudeau a défendu son ministre en disant que le contenu du livre de M. Pelletier n'était pas en contradiction avec les décisions du cabinet au moment de la crise d'octobre et que, par conséquent, M. Pelletier ne s'était pas désolidarisé de ses collègues.

"Il peut arriver que des ministres adoptent des points de vue différents sur des sujets divers," a dit M. Trudeau. Mais la question est de savoir si le ministre s'est dissocié du gouvernement sur une question d'importance fondamentale. Or, il n'en est rien dans ce cas-ci.

M. Trudeau a rejeté ainsi la suggestion du chef du Nouveau parti démocratique, M. T. C. Douglas, d'instituer une commission royale d'enquête sur les événements qui ont conduit à la proclamation de la loi sur les mesures de guerre, étant donné les graves divergences que l'on note entre les propos du ministre Pelletier et les attitudes des autres ministres.

Revenant à la charge, l'ancien premier ministre John Diefenbaker, dont les interventions se font nombreuses



Quand on pénètre sans permission dans une ambassade, on s'expose à en ressortir sans très d'élégance. C'est ce qui est arrivé hier à Ottawa à un membre de la Jeune ligue socialiste qui s'était introduit à l'ambassade tchécoslovaque au cours d'une manifestation. (Téléphoto CP)

Le conflit scolaire reste entier

L'Alliance reprend ses moyens de pression

par Gilles Provost

L'Alliance des professeurs de Montréal, par son assemblée de délégués d'écoles, a décidé hier soir de reprendre ses moyens de pression la semaine prochaine en vue d'accélérer les négociations concernant le classement des enseignants.

Concrètement, il y aura lundi prochain, vraisemblablement aux heures d'affluence, une manifestation en automobile devant l'édifice de l'Hydro-Québec où le premier ministre à ses bureaux. Les porte-parole des enseignants tenteront alors d'obtenir une entrevue avec le chef du gouvernement.

Suite à l'évaluation de cette manifestation par le Conseil d'administration, une assemblée de tous les professeurs "décidés à passer à l'action" est prévue pour mercredi après-midi. Comme elle doit avoir lieu sur le temps de classe, les écoles risquent fort d'être paralysées au moins partiellement.

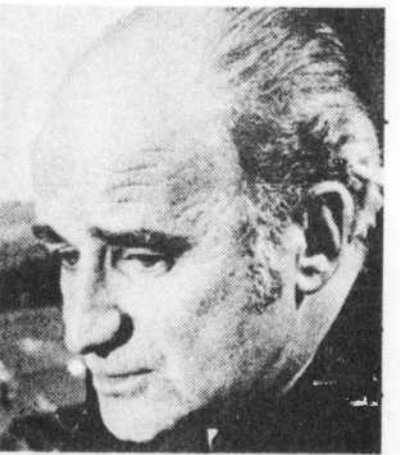
Toutes les écoles seront aussi invitées par leurs représentants syndicaux à organiser diverses formes de boycottage qui ont fait leurs preuves lors des difficultés de l'an dernier: suppression du contrôle des absences, bulletins perdus ou en retard, suppression d'activités parascolaires, etc.

Voir page 2: L'Alliance

deau," si l'honorable député voulait bien se rapporter à la loi, il verrait qu'il s'agit d'une insurrection appréhendée...

Cette réponse provoqua des protestations dans les rangs de l'opposition. M. Trudeau y fit face et réaffirma qu'il y avait bien une différence entre une

Voir page 6: Gérard Pelletier



Gérard Pelletier

Partez en Grèce avec PÉNELOPE sur les ailes d'OLYMPIC

Départs: 24 mai, 7 juin, 24 juillet, 14 août, 4 septembre

\$413. (U.S.)

pénélope voyages 849-1159

Club Vénitais 849-1063

Voir page 2: Paul Hellyer

et vives ces temps-ci, a lu des extraits du livre dans le but de mettre

M. Pelletier en contradiction avec le cabinet sur la réalité du danger d'insurrection. M. Diefenbaker lut trois extraits, l'un à la page 127, un autre à la page 93 et un dernier à la page 59, où M. Pelletier dit qu'il est important de reconnaître que le FLQ n'a jamais tenté de prendre le pouvoir au Québec

à l'occasion de la crise d'octobre.

"Je demande au premier ministre s'il croit que cette opinion correspond à celles qui ont été avancées par le gouvernement au mois d'octobre, à savoir que nous nous trouvions devant une insurrection et qu'il fallait agir" dit M. Diefenbaker.

"Cela n'est évidemment pas la position du gouvernement", répondit M. Tru-

En matière économique

Hellyer stigmatise la politique libérale

OTTAWA (CP) — M. Paul Hellyer, ex-membre du cabinet libéral, a vertement semoncé le gouvernement hier au sujet de sa politique économique qui se traduit, selon lui, par un "vaste désastre moral".

M. Hellyer, pourtant d'allégeance libérale, a expliqué qu'il ne pouvait plus se contenir et qu'il se devait de dénoncer les politiques qui ont fait perdre à tant de Canadiens leur travail, leur foyer et, dans certains cas, leurs économies.

Dans sa première intervention d'importance depuis son abandon du poste de ministre des transports qu'il occupait dans le cabinet de M. Trudeau en 1969, M. Hellyer a souligné que la situation économique actuelle était pire que celle qu'on avait connue durant la dépression des années 30.

A cette époque, a noté M. Hellyer, tout le monde était sur le même bateau. Maintenant, certains en sont venus à se demander s'ils ne sont pas des ratés.

Les paroles de M. Hellyer ont réjoui les députés conservateurs et néo-démocrates, qui ont manifesté bruyamment leur approbation. Pour leur part, les libéraux n'ont pas ouvert la bouche.

M. Hellyer a choisi le débat sur une motion conservatrice de blâme de la politique économique pour faire connaître sa pensée. Il a parlé 15 minutes.

Le député de Trinity a prié le gouvernement de réduire immédiatement les impôts, tout comme les conservateurs. Ces réductions, a-t-il expliqué, devraient être accordées aux familles dans le besoin. Le supplément d'argent qu'elles auraient ainsi à leur disposition pourrait aider à relancer l'économie.

M. Hellyer a proposé aussi une réduction des taux d'intérêts, libérant ainsi des sommes importantes pour l'expansion.

"Des fonds illimités" devraient être alloués pour la rénovation de logements et pour la construction de nouvelles maisons.

M. Hellyer a déjà été ministre responsable du logement et avait reproché au gouvernement son inertie dans ce domaine au moment de sa démission.

Les fonds pour la construction de logements, a-t-il précisé, ne devraient pas être coupés tant que l'industrie de

■ carnet d'un censeur

Le trait d'union

Question posée par un lecteur de Joliette: Dans nos journaux régionaux, on lit souvent SAINT-FELIX DE VALOIS sans trait d'union avant et après DE. On me dit qu'il n'y a pas de faute car l'ère est à la disparition du trait d'union dans les mots composés. Qu'en est-il au juste?

Réponse — Je ne sais qui vous indique par ce on qui vous dit que... mais il y a sûrement trop de personnes qui se permettent d'exprimer des opinions et des conseils incoordonnés sur la langue. Des instituteurs ne sont-ils pas allés jusqu'à enseigner dans quelques écoles qu'on peut dire et écrire correctement des [chevals]? Où avaient-ils pris cela? Dans le même marais où est sortie l'idée que l'ère est à la disparition du trait d'union.

Sauf de très rares exceptions, l'usage relatif à l'emploi du trait d'union n'a pas varié depuis le début

du siècle. Pour ce qui est des noms de lieu, voici la règle, que je résume comme suit dans mon Dictionnaire:

Les mots qui composent un nom de lieu (pays, île, ville, village, paroisse, rivière, rue, place, square, monument, etc.) sont liés par des traits d'union: Nouveau-Brunswick, Trois-Rivières, Sainte-Luce-sur-Mer, boulevard Henri-Bourassa, place Jacques-Cartier, rue Notre-Dame, église Notre-Dame, pont Honoré-Mercier, etc., sauf si le nom de lieu commence par un article; dans ce cas, cet article n'est pas lié au mot suivant par un trait d'union: La Durantaye, La Conception, La Malbaie, La Visitation-de-la-Pointe-du-Lac. Si le complément du mot principal est l'un des quatre points cardinaux, l'usage le plus suivi est d'omettre les traits d'union: circonscription de Québec Sud, Corée du Sud, Nord Vietnam, Virginie de l'Ouest.

Il faut écrire avec des traits d'union SAINT-FELIX-DE-VALOIS.

Gérard DAGENAIS

■ Occupation à l'UQAM

Une centaine d'étudiants de l'université du Québec à Montréal (UQAM) occupaient hier soir plusieurs locaux administratifs, afin d'appuyer les revendications du personnel de soutien qui négocie depuis novembre dernier sa première convention collective.

Le syndicat des employés (non enseignants) a rejeté lundi soir les offres patronales et posté aussitôt un avis de grève. Les occupants n'ont pas consulté le syndicat avant de prendre leur décision, mais ils affirment avoir reçu un accueil chaleureux des employés, qui ne peuvent légalement débrayer avant mercredi prochain.

Devant ce geste surprise, l'administration a suspendu sa participation à la séance de conciliation prévue pour hier après-midi, faute d'avoir accès, a-t-elle précisé dans un communiqué, aux dossiers du personnel.

Les étudiants occupent en effet deux points "stratégiques": le bureau du service du personnel et le bureau du registre. C'est de celui-ci que doit partir, vers Québec, la liste des inscriptions qui permet à l'université d'obtenir son budget.

Dans un tract distribué aux étudiants, les manifestants expliquent qu'ils veulent bloquer l'acheminement des inscriptions pour forcer l'administration, qui pourrait autrement supporter une longue grève, à négocier rapidement.

cupations constantes des autorités. Rien ne permet de penser, a-t-il dit, que les indépendantistes se soient infiltrés dans l'armée.

A M. Georges Valade, conservateur de Montréal-Sainte-Marie, le ministre a répondu qu'il est, à son avis, impossible à un homme de prêter le serment d'allégeance et d'être aussi indépendantiste.

M. E.R. Osler, libéral de Winnipeg, a prié M. Macdonald de prendre toutes mesures utiles pour prémunir les militaires de langue française contre "les déclarations diffamatoires de ce ricaneur de l'Est qui se fait passer pour un leader politique".

M. Normand Cafik, libéral d'Ontario, a demandé au ministre d'offrir à M. Lévesque l'occasion de prouver ou de retirer sa déclaration: "s'il possède les noms d'indépendantistes qui sont dans les forces armées, a-t-il dit, qu'il les fasse connaître".

A l'extérieur de la Chambre, des reporters ont demandé à M. Macdonald s'il est en mesure d'affirmer catégoriquement qu'il n'y a pas d'indépendantistes porteurs de cartes du Parti québécois dans les forces armées. Le ministre a répondu qu'il n'avait pas examiné les portefeuilles de chacun des militaires.

LA PAIX

Suite de la page 3

gion à offrir une autre forme d'association ouvrière, et jouissent ainsi dans plusieurs chantiers d'un monopole de fait.

La CSN a présenté ensuite le témoignage écrit d'un plâtrier montréalais, membre du "local 578" de l'Union internationale des plâtriers et finisseurs de ciment, de 1940 à 1960.

Elu alors "représentant d'affaire" par l'assemblée locale contre le candidat soutenu par la direction américaine, il fut exclu du syndicat et soumis pendant trois ans à un régime harassant d'intimidations, tandis que le vice-président de l'union internationale "mettait aussitôt la section québécoise sous tutelle et nommait d'office le candidat défait pour le représenter".

Privés d'assemblée pendant plusieurs mois, les syndiqués purent enfin en tenir une à la Casa Italia, rue Jean-Ta-

■ radio / télévision

Smash: le fond d'un bide

par Gilles Pelletier

A peine a-t-elle été, que "Smash" n'est plus. "Après trois émissions, le directeur des programmes du réseau français de télévision annonce qu'il a décidé de ne pas poursuivre cette expérience," déclarait mardi un communiqué de Radio-Canada, modèle de laconisme.

Comment le réalisateur de l'émission, Richard Martin, explique-t-il cette décision soudaine et imprévue?

"C'est pas compliqué, dit-il. On n'arrivait plus. C'était un chiard épouvantable. La troisième émission avait été meilleure, c'est vrai, mais ça ne débouchait plus... On ne pouvait aller plus loin."

Excellent réalisateur mais mauvais blagueur, Richard Martin laisse toute la responsabilité de la décision à la direction des programmes, et l'explique en quelque sorte par une paralysie croissante de tout l'appareil de production.

L'explication ne tient pas debout, on verrait. Si grandes qu'aient été les difficultés, elles n'auraient jamais justifié une deuxième interruption du genre, après l'aventure de "La branche d'Olivier", en pleine saison et au moment de l'année où les affaires des brasseries ont naturellement tendance à remonter. Il a fallu que quelque chose ou quel qu'un en quelque part, bloque de façon irrémédiable. Mais quoi, ou qui?

Le commanditaire? Non. A ce sujet, Robert Bazinet, du service de publicité de la brasserie Labatt, fait une déclaration étonnante: "L'émission n'avait pas remporté tous les honneurs, mais nous étions disposés à attendre qu'elle se rode. La troisième émission était certainement meilleure que les deux autres. Mais nous avons appris la décision de Radio-Canada mardi dernier, quelques heures à peine avant la publication du communiqué officiel. Nous nous sommes soumis à la décision."

Le contrat de l'émission, qui devait durer jusqu'en mai, a été complètement résilié. La brasserie reste en "très bons termes" avec Olivier Guimond, mais elle n'a, pour la fin de la saison, aucun projet de commande de remplacement.

Les auteurs des textes, alors? Non plus. Les gens de la société Noéma, nouveaux venus dans le monde de Radio-Canada, s'étaient pliés de bonne grâce à toutes les exigences de la réalisation et des comé-

diens, au point de faire, comme on dit en argot de cinéma, du "trois pour un": trois textes différents pour un texte accepté.

Il n'est pas sûr que l'équipe ait trouvé l'aventure particulièrement agréable, il est vrai. Et l'un des directeurs de Noéma, Gilles Elie, avait dès le matin du mardi fatal commencé d'envisager la possibilité d'un retrait, lorsque lui parvint le coup de téléphone annonciateur.

Pour le reste, il faut bien reconnaître, même si c'est à retardement, que le ton de la troisième émission était beaucoup plus relevé, et drôle, et enlevé même, que celui des autres.

Et la direction des programmes? Il aurait été pour elle du plus pur illogisme que de prendre seule, sinon par contrainte, la décision de supprimer "Smash".

Les effets négatifs d'une décision semblable allaient être en effet nombreux et graves, et les effets positifs absolument absents. On n'allait pas plaire aux commanditaires. On allait par contre paraître un peu ridicule, tant on avait fait de bruit, début janvier, sur le lancement de cette super-émission. On aurait créé les extraordinaires "smashettes" pour rien. On n'allait pas non plus combler d'aise les comédiens nombreux à qui on retirait, en pleine période de malaise économique, le moyen peut-être de boucler leur budget de la saison. Et on n'allait rien faire pour redorer un blason une première fois terni par l'échec de "La branche".

Bien qu'il ne se soit trouvé hier personne, à la direction des programmes pour confirmer ou infirmer l'hypothèse, il est invraisemblable que cette direction ait suspendu l'expérience de trois émissions de sa fin normale — que dis-je! à deux émissions et quelque, puisque la quatrième était déjà partiellement faite, à moins qu'il ne se soit présenté un obstacle insurmontable.

Se peut-il que cet obstacle soit venu de la vedette même, Olivier Guimond?

Improbable. Bien sûr, notre grand comique avait à travailler dans une atmosphère ultra-tendue, avec des auteurs nouveaux, des réalisateurs inconnus, sur un fond d'échec et dans un genre inhabituel: les sketches extrêmement rapides, les "quicks" comme on les appelle, ne lui

convenaient pas, on l'avait vu durant la troisième émission.

Mais Olivier Guimond en avait vu d'autres, et quant aux difficultés du genre, on aurait pu les résoudre en n'essayant plus de lui faire tenir tous les rôles, comme à un comédien qu'il n'est pas, et en se bornant à exploiter son suprême talent de comique, sans lui enlever la vedette.

Cette solution, la seule sans doute qui eût sauvé "Smash" de la défaite, ne relevait cependant ni de la direction des programmes, ni du commanditaire, ni des auteurs, ni d'Olivier Guimond et moins encore des décorateurs et des accessoiristes. Elle relevait, quoi qu'en dise Richard Martin, du réalisateur seul, c'est-à-dire du grand responsable de l'émission.

Au deuxième "Smash", Richard Martin avait tenté d'intégrer à l'émission un sketch qui mettait en présence des annonceurs et des journalistes de la maison. Mauvais, le sketch avait été abandonné. Mais le réalisateur avait conservé et fit diffuser, pour sa publicité, des images où ces mêmes représentants des services d'information se livraient à d'exécrables grimaces en prononçant le mot "Smash".

M. Martin, à qui on reconnaît une inspiration généreuse, avait ainsi révélé, par contre, qu'il avait la réflexion courte. Cette publicité, qui n'apportait rien à son émission et qui eût pu être confiée à des professionnels de la réclame avec tout autant de résultats, nuisait par contre aux services d'information: ceux-ci n'ont pas si brillante réputation, à l'heure actuelle, qu'il soit recommandé de faire faire des pitreries publicitaires à leurs représentants.

C'était justement un effort de réflexion, une réévaluation rapide de tous les éléments de l'émission dans une perspective positive, qu'eût exigé la redemption de "Smash". Il ne semble pas que l'effort ait été donné, et ainsi s'expliquent les mots "chiard épouvantable", autrement dépourvus de sens.

On ne permettra de soupçonner que les difficultés principales de "Smash" se situaient au niveau de la réalisation. S'il en a été ainsi, il ne restera qu'à souhaiter que les réalisateurs TV de Radio-Canada mettent autant d'honnêteté à reconnaître leurs échecs que d'empressement à se coiffer de lauriers en d'autres circonstances.

suites de la première page

L'OPPOSITION

Le député de Gouin a surtout exprimé l'inquiétude que le Québec rencontre des difficultés d'emprunts sur le marché externe. Selon lui, coïncidant avec les intérêts de Washington, il pourrait arriver que le Canada perde l'exemption dont il jouit actuellement.

Sur le plan interne, M. Joron reconnaît que le temps est meilleur que jamais pour emprunter mais il souhaiterait que le gouvernement modifie la structure de son syndicat financier pour y introduire la Caisse de dépôt.

Puis le critique financier du PQ trouve naïf le gouvernement qui fonde une grande partie des espérances de son budget et des prévisions de revenu sur le fédéralisme "rentable". "Quelle naïveté de croire que finalement les ressources supplémentaires dont le Québec a si vivement besoin peuvent nous venir du réaménagement du partage fiscal."

En somme, le député de Gouin considère que le budget présenté par le ministre des finances n'est pas nécessairement mauvais dans le cadre restreint des limites constitutionnelles qui étouffent le Québec. Mais il qualifie le budget de trompeur parce que "petitement expansionniste". "Il ne suffit pas, selon lui, d'augmenter les dépenses budgétaires pour relancer l'économie. Il aurait surtout fallu mettre beaucoup plus l'accent sur la construction domiciliaire."

PAUL HELLYER

la construction ne fonctionnera pas à pleine capacité.

Mes suggestions, a-t-il pris soin de dire, pourraient se traduire par une hausse de l'inflation si elles n'étaient pas accompagnées d'une politique de restriction des prix et des salaires.

Les compagnies devraient se contenter de profits raisonnables calculés sur une période déterminée. Les hausses

de salaires seraient fondées sur la production.

Les restrictions volontaires que propose le gouvernement de M. Trudeau n'ont aucune chance de succès, a-t-il fait remarquer.

Le gouvernement attend trop des Canadiens. Les hommes d'affaires se méfient de la coopération des syndicats et ni les syndicats ni le patronat ne croient que le gouvernement peut limiter ses dépenses.

Le droit au travail, a dit encore M. Hellyer, est fondamental. La seule façon d'expliquer la pénurie d'emplois est la mauvaise administration économique que pratique le gouvernement.

Les politiques énoncées il y a un an par le ministre des finances, M. Benson, a poursuivi M. Hellyer, sont louches et inefficaces. Elles favorisent le chômage.

Une des tragédies qui se déroule à l'heure actuelle, a conclu M. Hellyer, est que certains des syndicats les plus forts et les gens de la classe moyenne sont plus à l'aise que jamais alors que les autres souffrent plus que jamais.

"En tant que pays, nous devrions nous couvrir la face pour cacher notre honte".

L'ALLIANCE

Les objectifs de ces mesures de pression sont multiples: il s'agit d'abord de rappeler au public que le problème du classement n'est toujours pas réglé et que les pourparlers véritables n'ont pas encore commencé sérieusement. L'Alliance a l'intention de mettre toute sa force dans la balance pour que les négociateurs aboutissent à un règlement avant le 15 avril prochain.

Les enseignants veulent aussi forcer la partie patronale à déposer sur la table de négociation la liste complète des diplômés à évaluer ainsi que la valeur qu'elle leur reconnaît. Lors de la dernière audience de la commission parlementaire la partie patronale avait laissé entendre qu'elle déposerait ce document, mais elle a ensuite refusé à la table de négociation.

Bien que ce motif ne soit pas officiellement invoqué, le fait que la CECM a déduit hier les sommes représentant les dernières "journées d'étude" des enseignants contribuera certainement à raviver le mécontentement des professeurs et à stimuler le boycottage de la semaine prochaine.

MACDONALD

nistre a rappelé que la sécurité dans les forces armées est l'objet des préoccupations

Selon les statistiques fédérales

Un diplôme de Cégep est parfois plus payant qu'un baccalauréat spécialisé

A son arrivée sur le marché du travail, le finissant de Cégep spécialisé dans la technologie minière gagne en moyenne \$600 par mois, selon les chiffres que vient de publier le ministère canadien de la main-d'œuvre et de l'immigration.

Cet étudiant gagne donc un meilleur salaire que l'universitaire détenteur d'un baccalauréat spécialisé en psychologie, en sociologie ou en économie. A l'échelle du Canada, le salaire initial moyen de ces diplômés oscille en effet entre \$570 et \$595 par mois.

Les statistiques gouvernementales indiquent aussi de fortes différences entre le salaire initial moyen des divers finissants des collèges: les diplômés des options "mines", "métallurgie", "systèmes de contrôle" et "textiles" gagnent tous plus de \$550 par mois. Par contre, les finissants de l'option "secrétariat" doivent se contenter de \$370. Au bas de l'échelle, on note aussi les diplômés en alimentation et en biotechnique (\$400).

Des disparités similaires existent au niveau universitaire. Ici encore, ce sont les secteurs des mines, de la géologie et de la métallurgie qui sont favorisés: le détenteur d'un baccalauréat spé-

cialisé en géologie aura un meilleur salaire (\$700) que celui qui a une maîtrise en physique, en biologie, en sociologie ou en économie (de \$645 à \$685).

Au niveau du baccalauréat, les disciplines les plus favorisées lors de l'entrée sur le marché du travail sont l'architecture (\$775), le droit (\$740) et la pharmacie (\$715). Au niveau du doctorat, les statistiques fédérales sont bien moins complètes. Les chiffres fournis laissent croire que le revenu initial des détenteurs de doctorat est assez stable d'une spécialité à l'autre: la moyenne oscille entre \$900 et \$1.000 par mois à travers le Canada.

Les statistiques fédérales indiquent aussi que la rémunération initiale des détenteurs des grades professionnels ou des baccalauréats spécialisés a augmenté notablement depuis 1961. Dans certaines disciplines comme la psychologie, le salaire initial a augmenté de 80% en neuf ans. (Il est cependant demeuré stationnaire pendant les deux dernières années). Dans la majorité des matières, le revenu initial moyen a augmenté d'environ 60% pendant la dernière décennie.

Les chiffres du gouvernement permettent aussi de conclure que les finissants qui s'inscrivent comme stagiaires (les C.A.) ou comme clercs (en droit) ont des salaires nettement plus faibles que leurs confrères inscrits dans d'autres matières. En droit, c'est particulièrement évident puisque le bachelier a normalement un revenu initial de \$740; il tombe pourtant à \$390 s'il est simple clerc. L'analyse ne fournit aucun chiffre à propos de la profession médicale.

La brochure du ministère fédéral est intitulée "Répertoire des universités et des collèges". Destinée aux con-

seillers en main-d'œuvre, aux éducateurs et aux employeurs des finissants des collèges et universités, cette brochure bilingue contient de nombreuses erreurs typographiques: les chiffres sont souvent différents dans les versions anglaise et française.

Cette brochure indique notamment le nombre de diplômés par matière dans la plupart des institutions canadiennes. Au niveau collégial, elle indique aussi quels programmes et quelles spécialités sont enseignés dans les différents collèges.

en bref

Le ministre des finances, M. Raymond Garneau, a annoncé d'autres nominations à la suite de la création à Québec d'un Conseil du trésor. M. Fernand Breton, qui occupait le poste de contrôleur de la trésorerie, sera désormais contrôleur adjoint des finances. M. Marcel Lefavre, contrôleur adjoint de la trésorerie, devient sous-ministre adjoint au ministère des finances. M. Guy Langlois, sous-ministre adjoint au ministère des finances, Me Roch Bolduc, sous-ministre à la fonction publique, et M. Guy Coulombe, accèdent au poste de secrétaire adjoint du Conseil du trésor. Quant au conseiller juridique auprès du ministère des finances, Me Yvon Marcoux, il a été nommé greffier du Conseil du trésor. On sait que le secrétaire du Conseil du trésor est M. Michel Bélanger.

LA CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE
À AIDER

La calvitie progresse et...vous hésitez

Depuis de nombreuses années nous vous avons renseignés au sujet des différents problèmes du cuir chevelu et beaucoup d'entre vous ont pris la bonne décision de nous confier leurs soucis capillaires.

Nous profitons du présent article pour les remercier de cette confiance et pensons, de notre côté, que nos services leur ont donné satisfaction.

Il est évident qu'un faible pourcentage, pour des raisons personnelles, manque de temps, d'impatience, n'ont pas eu l'occasion de poursuivre leurs traitements comme prévu. Nous le regrettons sincèrement. Nous attirons une fois de plus l'attention sur l'élément discipline, élément indispensable pour assurer le succès du traitement.

Nous venons d'établir une rétrospective sur les demandes de renseignements quant au bien fondé des traitements, leur coût, etc. A l'analyse de ces différents points, nous avons eu le regret de constater que beaucoup de candidats au traitement s'imaginent encore que le coût des traitements représente une somme considérable, que ces traitements ne sont donc pas à la portée de tous et ne peuvent être appliqués qu'à des privilégiés. Il va de soi que les traitements occasionnent des frais. Cependant, ces frais sont modestes, tenant compte qu'il s'agit de la conservation de la chevelure. Beaucoup d'entre vous dépendent des montants importants pour des articles sans grande nécessité et hésitent quand il s'agit de garder une apparence physique attrayante. Il est regrettable de noter que certains d'entre vous, après des années d'hésitation, viennent nous consulter en pure perte car leur cas est devenu désespéré, sans solution possible.

Pourquoi ne pas vous décider à venir nous consulter et prendre une décision en toute connaissance de cause. Après vous avoir fait expliquer votre problème capillaire, les frais de traitement, la discipline à suivre, il sera encore temps de décider si les conditions qui vous sont faites, sont à votre portée ou non. L'imagination est une belle chose, mais très souvent empêche une personne de prendre des résolutions en temps utile. Nous croyons de votre intérêt de mûrir cette question, de peser le pour et le contre, et avant tout de vous renseigner adéquatement. En restant dans l'ombre par timidité, nombreux sont ceux qui, pendant des mois, ressassent leur problème et n'agissent pas. La santé de votre chevelure et vos hésitations ne sont pas compatibles. Votre indécision vous conduit probablement à l'aggravation de votre problème et à la perte irréversible d'un pourcentage important de vos cheveux. Ne pensez-vous pas qu'une visite à notre Centre Capillaire, ne serait-ce qu'à titre d'information, serait utile et constituerait le premier geste efficace pour arriver à solutionner votre problème. Faites appel à votre logique et ne vous laissez plus mener par votre imagination.

LD-27

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE

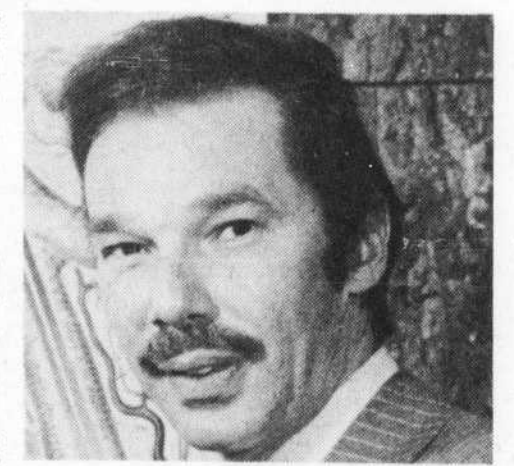
ÉDIFICE PLACE CANADIENNE

450 est, Sherbrooke, angle Berri, Suite 390 - Tél.: 288-3823 - 288-7378

Sortie de Métro Sherbrooke-Berri

Heures: 11 h. a.m. à 8 h. p.m. - Le samedi,

10 h. a.m. à 4 h. p.m.



par P. P. P.
TRICHOLOGUE

VENTE DE SOLDES

9,300 VOLUMES

A PRIX RÉDUITS

REMISES

VOLUMES EN PARFAIT ÉTAT:

70% ET PLUS

VOLUMES DÉFRAÎCHIS:

JUSQU'À 90%

HEURES D'OUVERTURE AUJOURD'HUI: 9 h. A.M. à 9 h. P.M.

LITTÉRATURE GÉNÉRALE - OEUVRES CLASSIQUES - ESSAIS - BIOGRAPHIES - HISTOIRE - RELIGION - PHILOSOPHIE - SCIENCES HUMAINES - ÉDUCATION - BEAUX-ARTS - GRANDES PUBLICATIONS - SCIENCES - TECHNIQUES - FORMATS DE POCHES - LITTÉRATURE ENFANTINE - LITTÉRATURE DE JEUNESSE, ETC.

LIBRAIRIE DUSSAULT

8955 BOULEVARD ST-LAURENT, MONTRÉAL 354 - TEL.: 384-8760
MÉTRO CREMAZIE, AUTOBUS 53 JUSQU'À BLAUGARNOIS

RESIDENCES FUNÉRAIRES
Magnus Poirier Inc
6603 BOUL. ST-LAURENT
6520 ST-DENIS
10526 ST-LAURENT
185 est DeCASTELNEAU
Tél.: 277-2135

Paul Sauriol reçoit le prix Olivar-Asselin

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vient de décerner à M. Paul Sauriol, éditorialiste au journal Le Devoir, son prix Olivar-Asselin pour l'année 71, l'un des rares prix annuels de journalisme du Canada français.

Ce prix créé en 1955, est remis annuellement à un journaliste professionnel dont il met en évidence la compétence et le rayonnement. Le jury qui a recommandé à l'unanimité M. Sauriol comme Lauréat 71 était présidé par Me Yvon Groulx, ancien président de la SSJB de Montréal, lui-même ancien journaliste. Les autres membres étaient: M. Fernand Denis, Mme Marie Laurier, M. Claude Lapointe et M. Mario Cardinal.

Seizième titulaire du prix de la SSJB, M. Paul Sauriol est également le seizième lauréat à appartenir au Devoir. Ses prédécesseurs furent: M. Jean-Marie Morin, M. Alfred Ayotte, M. René Lévesque, M. Pierre Vigeant (Le Devoir), M. René Lecavalier, M. Omer Héroux (Le Devoir), M. Harry Bernard, Mlle Germaine Bernier (Le

Devoir), M. Emery Leblanc, M. Vincent Prince (à l'époque au Devoir), M. Jean-Marc Leger (Le Devoir), M. Marcel Adam, M. Lucien Langlois, M. Roland Prévost, et M. Claude Lapointe.

Ce prix, auquel est attaché une bourse de \$500, et la médaille Bene Merenti De Patria, sera officiellement remis à M. Sauriol au cours d'une réception en son honneur, le jeudi 1er avril, dans les salons de la SSJB au Monument National.

Licencié en sciences politiques de l'université de Montréal, en 1928, M. Sauriol est entré au Devoir cette même année; il est éditorialiste depuis 1947. Il est membre du Conseil d'administration et secrétaire de l'Imprimerie Populaire Ltée, compagnie éditrice du Devoir. Ancien professeur agrégé à la Faculté des sciences sociales de l'université de Montréal, M. Sauriol est l'actuel président de l'Office des communications sociales. C'est donc sur un professionnel chevronné et sur des grands noms du journalisme canadien-français que s'est arrêté le choix du jury et du Conseil général de la SSJB.



Paul Sauriol

L'autoroute est-ouest

Une entente serait imminente entre la Ville et le ministère

par Pierre Richard

Après des négociations secrètes de près de deux mois, une entente sur le tracé de la partie est de l'autoroute transcanadienne est sur le point d'intervenir entre la ville de Montréal et le ministère provincial de la voirie, a appris hier Le Devoir de bonnes sources.

L'accord qui se dessine porte sur le tracé qui longe la rue Notre-Dame, un peu au nord de celle-ci, entre la rue Papineau et le pont-tunnel Louis-Hippolyte Lafontaine.

Un certain nombre de points restaient à éclaircir de part et d'autre, en particulier le nombre de logements et d'industries qui seraient démolis par ce tracé, avant que cet accord ne devienne définitif.

Le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Gérard Niding, et le sous-ministre de la voirie, M. Claude Rouleau, se sont refusés à tout commentaire. M. Niding s'est contenté de préciser que les pourparlers se poursuivaient.

Par ailleurs, une autre information a circulé hier, annonçant que l'entente sur ce tracé aurait été signée, mercredi dernier, entre la ville et le ministère. Cette information a été démentie officiellement par M. Niding. Selon certaines estimations, ce nouveau tracé de l'autoroute est-ouest entraînerait la démolition de plus de 1,200 logements et la disparition de plusieurs industries et

commerces qui procuraient quelque 1,000 emplois.

Dans cette partie, l'autoroute est-ouest serait construite au niveau du sol, sauf dans les cours de triage où elle serait à voies élevées.

On se rappelle qu'en décembre dernier, le ministère de la voirie favorisait un tracé dans l'axe de la rue Rouen; ce tracé aurait entraîné la disparition de quelque 2,000 logements.

A cette annonce, une levée de boucliers s'est produite parmi la plupart des associations populaires des quartiers touchés par le passage de cette autoroute et a abouti à la formation d'un front commun dont le but est d'arrêter ce projet.

A la fin de janvier, le comité exécutif de la ville de Montréal annonçait son opposition à la construction de l'autoroute est-ouest et déclarait que ce projet était anti-social.

L'administration municipale devait, par la suite, revenir à une position plus conciliante envers le projet provincial et demander que l'on étudie d'autres tracés que celui de la rue Rouen, qui pourraient être "moins désastreux".

Des négociations ont alors été entreprises entre la ville et le ministère et seraient sur le point d'aboutir.

D'autre part, le front commun contre l'autoroute qui regroupe environ 60 associations populaires, tiendra une conférence de presse au début de la semaine prochaine au cours de laquelle il annoncera diverses actions. De plus, au cours d'un congrès qui aura lieu à la mi-avril, l'association péquist du comté de Maisonneuve étudiera un programme d'action d'envergure pour lutter contre l'autoroute.

Un colloque sur la recherche criminologique appliquée

La Société de criminologie du Québec tient aujourd'hui et demain son 7ème colloque de recherches sur la délinquance et la criminalité.

Le thème de ce colloque, qui se déroule au pavillon des sciences sociales de l'université de Montréal, est "La recherche criminologique appliquée au Québec".

Le juge Guy Guérin, président de la société, présidera à l'ouverture du colloque tandis que M. André Normandeau, secrétaire, et directeur du département de criminologie de l'université de Montréal donnera les conclusions de demain soir.

Entre-temps, M. Jean-Pierre Goyer, solliciteur général du Canada, sera le conférencier invité ce soir à 20 heures.

Plusieurs criminologues, juristes, policiers et hommes politiques prendront part aux diverses tables rondes durant le colloque.

Selon le SCM

La paix serait à jamais menacée si la CSN était exclue du bâtiment

par Gisèle Tremblay

Selon le Syndicat de la construction de Montréal (SCM), un vote d'allégeance syndicale, qui accorderait aux "unions internationales" le monopole de la représentation dans la construction, amènerait la généralisation de pratiques abusives dont la "manifestation" de mercredi au parlement donne une faible idée.

A l'appui de leurs thèses, MM. Florent Audette, directeur du syndicat, et Michel Bourdon, vice-président du Conseil central de Montréal, ont présenté à la presse hier deux documents dont l'un incrimine M. André Desjardins, vice-président de la FTQ, directeur du Conseil des métiers de la construction (FTQ) et chef du commando FTQ qui a fait irruption au parlement.

Dans une lettre datée du 25 janvier 1971 et adressée au siège social américain de son syndicat, un ouvrier de la section québécoise, pour laquelle M. Desjardins était alors agent d'affaires, accuse celui-ci d'utiliser ses fonctions pour faire la réclamation de son club de nuit et imposer sur les chantiers la participation aux loteries illégales de hockey.

Cet ouvrier, dont le nom a été révélé, réclamait une enquête sur les mesures discriminatoires prises contre lui et ses camarades par les officiers du syndicat local devenu, disait-il, "l'association André Desjardins".

La direction du "local 144" de la United Association of Journeymen & Apprentices of the Plumbing & Pipe Fitting Industry, en effet, l'avait condamné, lit-on dans sa lettre, à une amende de \$2,000 pour avoir travaillé dans un chantier sans l'autorisation du syndicat, alors qu'il était parfaitement dans son droit.

Le "bureau exécutif" de l'union américaine a répondu, le 3 juin 1969, aux plaintes de son adhérent québécois par une lettre de trois lignes où elle confirme, sans autre justification, l'amende de \$2,000.

Sur tous les chantiers, précisait la lettre du syndicat, les stewards sont des vendeurs et des distributeurs de ces billets (loterie de hockey). La CSN souligne cependant qu'elle ne peut prouver au sens de la loi la responsabilité dans cette affaire.

Toujours selon l'auteur de la lettre, lui et ses compagnons ont été bannis de tous les chantiers tombant sous la juridiction du "local 144", inscrits sur une liste noire envoyée aux chantiers et aux entrepreneurs, et soumis à un

humiliant système de cartes spéciales destinées à les stigmatiser.

"Depuis trois ans, concluait le plombier montréalais, des membres ont été obligés de s'exiler loin de leur famille vers d'autres régions du pays, ne pouvant obtenir d'emplois du "local 144". Il ne semble qu'il serait approprié d'in-

titer une enquête afin de protéger les intérêts des membres."

Les porte-parole de la CSN ont fait observer que les syndicats américains demandent généralement une accréditation pour toute l'Amérique du Nord, y compris le Québec qui est la seule ré-

Suite à la page 2

Louis Laberge:

L'incident des 'boys' est-elle la dernière manifestation paisible?

"Si des gestes courageux ne sont pas posés rapidement, on peut s'attendre à la pire des dégradations et la manifestation paisible qu'a connue hier le parlement pourrait bien être la dernière du genre."

C'est la conclusion qu'a exprimée hier à Québec le président de la FTQ, M. Louis Laberge, au cours d'une conférence de presse où il expliquait par l'écoulement profond des travailleurs de la construction les incidents disgracieux qui avaient troublé la veille les travaux de la commission parlementaire sur les problèmes de cette industrie.

M. Laberge a rejeté énergiquement l'expression "fiers-à-bras" utilisée par

les organes de presse pour désigner les manifestants qui sont "d'authentiques salariés", tous travailleurs de la construction dans la région de Québec et membres de la FTQ.

Dénouant la "mollesse" et "l'incompétence crasse" des autorités en place, le président de la FTQ a soutenu que seul un vote d'allégeance syndicale dans la construction mettrait fin à l'anarchie créée par la multiplicité des parties à la table des négociations.

M. Laberge s'est alors lancé dans une violente sortie contre la CSN dont les multiples provocations, a-t-il affirmé, n'ont amené jusqu'ici les

Suite à la page 2

La loi et vos droits

Les Editions de l'Homme viennent de lancer "La Loi et vos droits", ouvrage de vulgarisation destiné aux personnes qui, sans avoir de formation juridique, veulent se retrouver dans la complexité du système judiciaire canadien.

Ecrit par Me Paul-Emile Marchand, cet ouvrage de près de 300 pages donne un aperçu des institutions juridiques du Canada et du Québec, retrace leurs origines, aborde la séparation des pouvoirs entre Ottawa et les provinces, donne une définition des divers cours et les situe les uns par rapport aux autres.

La majeure partie de "La Loi et vos droits" traite du code civil et du code criminel, de leurs contenus et des procédures qui leur sont rattachées.

Dans l'introduction à son livre qui est en vente au prix de \$4.00, Me Marchand écrit: "Le but de cet ouvrage n'est pas de défendre les lois existantes et les institutions qui les entourent, mais de mieux les faire connaître. L'ouvrage s'adresse aux Canadiens de la province de Québec désireux d'acquiescer une meilleure connaissance des lois auxquelles ils sont soumis."

aujourd'hui

De 9 heures 30 à 12 heures, une cinquantaine de représentants d'industries, de compagnies, de banques et de grandes entreprises rencontreront des étudiants de l'U. du Q. à Montréal, au Pavillon Louis-Joliet, 355 ouest Sainte-Catherine.

De 10 à 16 heures, à l'église Saint-Cuthbert, 888 rue Sainte-Roch, une vente d'objets usagés est organisée par les dames auxiliaires, pour l'éducation des enfants handicapés.

A 12 heures, Mme Claire Kirkland-Casgrain, ministre du tourisme, de la chasse et de la pêche, inaugure le Salon du camping à l'hôtel Bonaventure.

De 14 à 21 heures, au sous-sol de l'église du Sacré-Cœur, rue Plessis, il y aura clinique de sang. Cette clinique est organisée par le Club succès et sera suivie de diverses activités récréatives.

A 15 heures 30, à l'auditorium du Pavillon Lafontaine, 1301 est rue Sherbrooke, le professeur Marshall Kay de Columbia

University of New York, donne une conférence intitulée: "The Closing of the Proto-Atlantic Ocean and the Opening of the Atlantic from Newfoundland Evidence".

A 16 heures, au salon des professeurs du Cégep Édouard-Montpetit, 945 Chemin Chamblay, Longueuil, les professeurs donnent une conférence de presse sur le renvoi d'un professeur de français accusé d'avoir "politisé son enseignement".

A 17 heures, au restaurant Sambo, 5666 est, rue Sherbrooke, la Fraternité des cadres intermédiaires d'agents de la paix de la fonction publique du Québec donne une conférence de presse sur "Les traitements imposés aux surveillants-chefs des prisons du Québec".

A 19 heures, à l'hôtel Reine Elizabeth, le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, prononcera un discours à l'occasion d'un dîner-bénéfice du Parti libéral du Québec.

Entre 19 et 21 heures 30, à l'école secondaire Lemoyne d'Iberville de Longueuil, les étudiants présentent une exposition sur les pays étrangers, la pollution, l'avenir de nos villes et notre histoire.

A 19 heures 30, au Centre Paul-Sauvé, 4000 est, rue Beaubien, l'Association du Parti québécois de Jeanne-Mance organise une soirée d'information sur le chômage. Pour la première fois depuis leur élection à l'exécutif du PQ, MM. Pierre Bourgault et Guy Joron prendront la parole sur cette question.

A 19 heures 30, à la Bibliothèque Atwater, coin Atwater et Tupper, le professeur Toyomasa Fuse entretiendra les membres de la Société Japon du Canada de "la crise de l'identité au Japon". La conférence sera en anglais avec traduction en français.

A 20 heures, à l'Institut pédagogique Marguerite-Bourgeois, une centaine d'éducateurs et de parents tiennent un mini-colloque sur l'éducation chrétienne à l'heure du bill 62.

A 20 heures, au Forum socialiste, 226 est, Sainte-Catherine, lancement d'une campagne internationale de solidarité contre la répression en Inde.

A 22 heures, à l'émission Format 60, les téléspectateurs pourront voir des reportages de Jean Charpentier sur l'Irlande du Nord et de Denise Bombardier sur le Cégep du Vieux-Montréal.

APRÈS LE DÉLUGE...

PRIMEAU!! VITE, INSTALLE DES GOUTTIÈRES HO-DO!

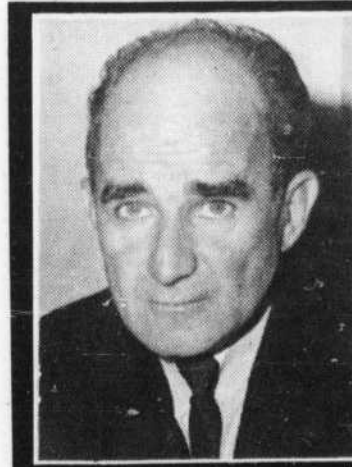
VOUS AUSSI POUVEZ NOUS APPELER. FAITES COMME NOÉ. ESTIMATION GRATUITE.

Montréal: 322-4160 Québec: 872-9244
Hull, Ottawa: 821-1717

OK, OK J'ARRIVE! GLOU! GLOU!...

HO-DO PRIMEAU... ce sont les meilleures gouttières

Vous êtes bricoleur? Demandez les HO-DO "SPECIAL POUR BRICOLEUR" chez votre marchand de matériaux de construction.



VIENT DE PARAÎTRE...

LA CRISE D'OCTOBRE

par GÉRARD PELLETIER

- Les réflexions d'un homme d'Etat sur les événements qui ont bouleversé le Québec en octobre 1970
- Une prise de position lucide et courageuse
- Un livre important qu'il faut absolument lire.

En vente partout à \$3.50 - Distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328. (si la ligne est occupée: 849-2228)

DERNIÈRE HEURE: JEUDI CE LIVRE S'EST VENDU AU RYTHME DE 1,000 À L'HEURE

ÉDITIONS DU JOUR

ÉDITIONS DU JOUR
Président et directeur général Jacques Hébert

éditorial

L'octobre des policiers de Montréal

En ordonnant une enquête sur la conduite des policiers de Montréal les 6, 7 et 8 octobre 1969, le ministre de la justice d'alors, M. Rémi Paul, et le gouvernement Bertrand n'avaient pas d'abord en vue certains actes répréhensibles que divers membres des forces municipales avaient pu commettre avant ou pendant la fameuse journée d'émeute. Les faits étant connus, il eut en effet suffi de poursuivre les suspects devant le comité de discipline de la police ou encore devant la justice pénale. Les autorités provinciales, une fois remises de leur peur, voulurent plutôt casser les reins de la Fraternité des policiers de Montréal, de loin le plus puissant et le plus influent syndicat d'agents de la paix au Québec.

Le gouvernement a changé depuis à Québec, mais non l'intention d'en finir avec ce syndicat. Dans le rapport de quelque 170 pages qu'elle a remis il y a un mois au ministre de la justice et que M. Jérôme Choquette a déposé mercredi à l'Assemblée nationale, la Commission de police du Québec formule cinq recommandations. Au procureur général et à la police de Montréal, elle recommande d'élaborer un plan permanent de sécurité publique qui permette de parer à toute éventualité, celui qui avait été préparé en prévision d'un débrayage des policiers ayant lamentablement échoué. Elle suggère également de faire un délit de la désertion policière, et de donner à la loi spéciale du 7 octobre 1969 un caractère permanent et général. De toute évidence, ces trois recommandations n'ont qu'une relation bien théorique avec les actes spécifiques qui ont été commis à l'occasion de cette grève spectaculaire.

En examinant, il est vrai, la conduite de certains policiers, la Commission en est venue à recommander des sanctions contre trois d'entre eux, qu'elle nomme dans son rapport. Mais dans chaque cas, elle laisse au comité de discipline de la police de Montréal toute discrétion pour modifier ses recommandations "en tenant compte des états de service" des intéressés, tous trois officiers et membres de la brigade anti-émeute. Il ne fait guère de doute que ce comité, qui n'a été saisi d'aucune plainte par les autorités montréalaises à la suite de la grève, n'aura pas de difficultés à "modifier" les sanctions, sinon à les réduire à un blâme symbolique.

L'enjeu de l'enquête et finalement du rapport reste donc la Fraternité. Au gouvernement Bourassa, la Commission recommande d'étudier sans retard la constitution de deux syndicats distincts. L'un réglerait les questions "afférentes" aux quelque 900 officiers, l'autre permettrait aux "subordonnés" de régler "démocratiquement" les questions qui les concernent. De l'indépendance "absolue" entre ces deux syndicats dépendraient le service "constant" du public, une meilleure "discipline" et une "plus grande homogénéité pour chacune des fonctions".

Soyons clair. Il ne s'agit pas de mini-

miser l'ampleur du désordre qui est survenu le 7 octobre 1969 ni ses conséquences. Contrairement à l'interdiction du Code du travail, plus de 1,600 hommes et 600 officiers ont quitté leur poste ce jour-là. Les constatations de la Commission sont à cet égard irréfutables. Des véhicules du service ont été utilisés sans autorisation. On a expulsé du quartier-général des renforts fournis par l'agence privée Philipps au directeur d'alors, M. Jean-Paul Gilbert. Des officiers de la Sûreté du Québec ont été expulsés de divers postes. Des véhicules de la SQ ont été interceptés, certains endommagés, et les ondes de ce service également brouillées. Certains districts ont enregistré une criminalité accrue. L'émeute de la Murray Hill a fait un mort, des dommages ont été subis à l'université McGill; le centre-ville a été livré au pillage. Finalement les poursuites contre la ville et la Fraternité dépassent \$1 million.

Dans toute cette affaire, cependant, ce qui révolte les policiers et doit étonner les citoyens, c'est que la Fraternité soit en pratique le seul corps social à qui les autorités provinciales aient voulu demander des comptes. Les enquêteurs rappellent dans leur rapport qu'ils n'avaient pas à départager les responsabilités de ce drame. Mais pour qui a vécu les événements de près, la décision de Québec d'enquêter sur les seuls policiers de Montréal et pour une période de trois jours seulement, ne peut pas ne pas apparaître comme une réduction des faits, et comme un refus d'accorder aux policiers une défense pleine et entière. On reproche au président Guy Maril de n'avoir pas exhorté ses hommes à retourner à leur poste, même après l'annonce de la mort du caporal Dumas. On reproche aux policiers d'avoir été absents à Murray Hill et à McGill. Mais nulle part tient-on compte de l'histoire des relations patronales-syndicales qui ont abouti au débrayage, ni du contexte nouveau dans lequel les policiers se trouvaient plongés, une fois les postes désertés.

Pourtant nombreuses sont les questions qui pourraient être posées en rapport avec les événements d'octobre 1969. Pourquoi les autorités policières provinciales et fédérales n'ont-elles pas prévenu cette éventualité, s'il est vrai que bien à l'avance le directeur Gilbert les avait saisies de cette possibilité? Pourquoi le directeur de la SQ, M. Maurice Saint-Pierre, n'a-t-il pas appelé d'urgence au Québec, alors que trois jours avant le drame les murmures de grève chez les pompiers et policiers faisaient déjà les manchettes? Pourquoi les membres de la SQ ont-ils été rappelés au quartier-général de la rue Parthenais, au début de la soirée fatale? L'état-major de la police de Montréal a-t-il saisi les autorités de la ville de l'imminence du débrayage? Dans l'affirmative, comment se fait-il que le maire était ce jour-là à Saint-Louis, Missouri? Pourquoi les policiers ont-ils trouvé que la sentence arbitrale majoritaire était "pourrie", suivant le mot du président

Maril, et, si le salaire de \$8,030 qu'elle fixait était juste, pourquoi l'a-t-on deux mois plus tard haussé à \$8,750?

Bien des policiers se demandent pourquoi le gouvernement n'a fait aucune enquête pour mesurer la part que chacun de ces protagonistes a pu avoir dans le drame du 7 octobre. Or il n'est pas sans intérêt de rappeler que deux enquêtes ont déjà touché les policiers. L'une, après les événements, a été menée par le ministère du travail. Elle concluait en envisageant l'octroi éventuel d'un droit de grève aux policiers. L'autre, confiée au comité Raynald avant les événements, vient de conclure que les contributions patronales aux caisses de retraite appartiennent aux policiers. Autant dire qu'en votant le bill 295 sur les caisses de retraite, l'Assemblée nationale avait en quelque sorte "volé" les policiers de Montréal. Depuis, la ville a trouvé une formule pour les rembourser. Mais quelle influence a eu cette loi sur la colère et l'exaspération des membres de la Fraternité?

C'est ce même gouvernement de Québec qui doit maintenant décider de l'avenir syndical de la Fraternité. Or, même si la Commission avait eu le mandat d'examiner cette question, ce que la Fraternité conteste, bien maigres sont les faits et les arguments qui pourraient, dans son rapport, supporter la recommandation visant à scinder l'association des policiers en deux syndicats "séparés".

La Commission rapporte le témoignage du directeur Gilbert. L'ancien chef fut un policier honnête. Il n'empêche qu'il n'a su s'opposer ni à l'administration Drapeau-Saulnier ni à ses hommes. En poste le 7 octobre, il ne pouvait, témoin à l'enquête, devenir un expert impartial. Ce ne sont pas ses seuls agents qui étaient en colère; bien des officiers ont débrayé ce jour-là. Ces officiers seraient-ils restés en poste s'ils avaient eu un syndicat distinct? Rien n'est plus douteux.

On voudra nous faire croire que cette mesure contribuerait à la sécurité du public. Son premier effet, au contraire, serait de jeter plus d'insécurité chez des hommes dont le syndicalisme a été le seul rempart contre l'arbitraire administratif et la manipulation politique. En jetant à la face des policiers leurs "crimes" d'octobre, pense-t-on les démoraliser, les désarmer et les faire renoncer à leur syndicat? L'époque est passée où ces contraintes pouvaient réussir. Il n'est plus vrai que les travailleurs, fussent-ils policiers, seront les seuls à porter le fardeau de drames où l'incurie et l'incompétence des autorités gouvernementales ont eu leur part. Depuis le dernier octobre, les hommes politiques devraient savoir que le malheur ne frappe plus les seuls misérables. Sans le bouclier policier, aucun d'entre eux n'aurait pu être certain de l'appui de la "majorité silencieuse".

Jean-Claude LECLERC

Le mot du silencieux

L'ÉTIQUETISME

par ALBERT BRIE

Qu'est-ce que l'étiquetisme? C'est une sorte de jeu de massacre universellement répandu, consistant pour les joueurs à s'écabousser entre eux à l'aide de termes vagues et mal définis, dont les terminaisons en "aires", en "istes", en "ois", etc. sont empruntées au langage de l'idéologie. Exemples: "Pierre est un réactionnaire", "Jean est un terroriste", "Jacques est un petit-bourgeois".

On ne sait exactement d'où nous vient ce jeu. Les dictionnaires et les encyclopédies font état du vocable "étiqueteur". L'étiqueteur n'a qu'un sens propre, facile à déterminer. Il identifie la personne qui pose des étiquettes sur un objet, pour en indiquer la nature, le contenu, le prix, la destination, le possesseur. D'étiquetiste, il n'est pas fait mention.

Comme les lexicographes sont gens prudents, qu'ils latent et retournent longtemps l'objet nouveau ou le phénomène en cours avant de lui donner droit de cité dans leurs livres, je me suis persuadé qu'il serait de bonne guerre de les éveiller à ce produit très en faveur sur le marché des nouvelles valeurs.

L'étiquetisme tel que nous le pratiquons au Québec m'apparaît comme un dérivé d'un style de comédie burlesque propre au cinéma muet: le "slap-stick". Cette vogue a fait long feu. Elle perdure de temps en temps à la télévision, surtout par ses duels de tartes à la crème que l'on se jette à la figure pour le grand plaisir des épiques.

Petit à petit le "slap-stick" a débordé, ou plutôt il a poussé un surcroît. Le procédé s'est intellectualisé, si l'on peut dire. Il a fleuri sur les tribunes électorales. Le comique de mots a succédé au comique de situations. Les rivaux ne s'armaient plus de tartes à la crème et de pots de colle. Ils lançaient à la tête de leurs adversaires des invectives plus piquantes, plus acides et plus venimeuses. On se flagellait avec les mots du cru: "vendus", "traîtres", "poutrins", "lâches", "rats", "requins", "fumiers"; j'en passe et des plus succulents.

Puis, un jour, avant la deuxième guerre mondiale, un politicien un peu plus fêru de titres et de dignités a trouvé un premier filon d'injures plus relevées. En tout, deux mots, mais les plus accablants et les plus chargés de poudre contre lesquels jusqu'alors on avait ménagé les oreilles des canavens: "communistes" d'une part, "capitalistes" d'autre. Nous en sommes d'un bond dans l'ère du conte mythologique dont nous allons nous gargariser pendant un quart de siècle. Le langage ordurier à odeur méphitique reparaît au profit du verbe libelleux à saveur méphistophélique. Les

spectateurs ne riaient plus; les fronts se plissaient. Mais les graves interrogations restaient à fleur de nuque.

Enfin, 1960 vint. Il y eut comme un premier rut de politisation des esprits. Parallèlement, l'injure scatologique disparut presque totalement. C'est à peine s'il en reste des sélénites qui sont d'ailleurs facilement localisables: à l'Assemblée nationale et dans nos écoles de haut savoir.

Moins d'une décennie plus tard, à la faveur d'une instruction massive et de grands efforts de politisation par immersion ou strangulation, l'étiquetisme se mit à rayonner, à foisonner en herbe folle dans tous les jardins de ceux qui se faisaient à l'idée qu'ils avaient des idées dont personne n'avait idée.

Le dualisme "communistes-capitalistes" fut jugé trop simpliste. Les deux tiges se ramifièrent comme un polypier compliqué et chaque polype eut droit à son étiquette. Il y avait communiste et communisme, capitaliste et capitalisme. Dans chaque grande famille, on en trouvait de virtuel et d'effectif, des pseudos et des authentiques, des extrémistes de gauche et d'autres de droite. Par le processus de la classification dichotomique, on isolait les irrédentistes des folkloristes, les activistes des passistes, les participationnistes des individualistes, les paternalistes des relaxistes, les révisionnistes des statu-quoistes, etc.

Au Québec, nous sommes au point où nous comptons plus d'étiquettes que d'étiquetables. L'inflationnisme économique n'est rien à côté de l'inflationnisme verbal. Comment! Vous dites que vous n'avez pas d'étiquette. Quelle méprise! Vous n'avez donc pas compris qu'il ne vous appartient pas d'en décider.

Quoi? Vous dites ignorer ce qu'est une idéologie... Voyons! Soyez sérieux. Comme s'il était nécessaire de connaître le mot argon pour le respirer au même titre que l'oxygène. Prenez votre étiquette ou refusez-la, c'est tout un. D'une façon ou d'une autre, les étiquetistes la (ou les) porte à votre actif. Comme diraient les philosophes: "Vous êtes pensés par d'autres".

Ne vous mettez donc pas martel en tête. Laissez donc les étiquetistes, qu'ils soient vos intimes ou de parfaits inconnus, cette joie qui frise la concupiscence, vous classer, vous marquer ou vous loger à l'encre qu'il leur plaît de vous y voir.

Pour ma part, en société, il me plaît bien d'apparaître à la grande satisfaction des étiquetistes dans ma peau de caméléoniste. Croyez-moi, c'est la plus confortable des idéologies. Demandez à nos démagogues.

■ lettres au DEVOIR

Au secours de la loi, non des astres

Dans votre édition du 23 mars, votre journal a publié la nouvelle à l'effet que j'attaquais la validité du règlement municipal de Montréal concernant l'utilisation de locaux pour prédire la bonne aventure. L'article qui donnait cette information ajoutait que "je volais au secours des adeptes de l'astrologie".

Il s'agit là d'une interprétation fautive et qui risque de conduire plusieurs à une interprétation très inexacte de ma contribution. Celle-ci procède entièrement d'une argumentation d'ordre juridique et ne peut s'expliquer que par le sens civique de son auteur qui revendique le droit de limiter l'action municipale de Montréal à la sphère

de sa compétence. Elle n'obéit aucunement aux desiderata des astrologues, de leurs adeptes ou des gens de cet acabit. Il va de soi que mes propres deniers de contribution serviront à défrayer les coûts de ce procès.

André TREMBLAY
Montréal, le 24 mars 1971

Michel Chartrand au Japon?

Les Etats-Unis et le Canada sont menacés par le Japon. Ce pays à population laborieuse parvient à produire des biens de consommation à un prix si bas que l'économie nord-américaine est menacée d'être de plus en plus envahie par la production nipponne. Si ça continue il n'y aura bientôt en Amérique que des automobiles, des caméras, des radios, des téléscopes... "made in Japan".

Pour contrecarrer un tel danger, il y aurait une solution facile: il suffirait que la province de Québec exporte au Japon Michel Chartrand et quelques autres syndicalistes qui verraient, rendus

là-bas, à organiser les travailleurs à mettre sur pied la contestation. Bientôt les ouvriers voudraient avoir de meilleurs salaires, de plus grands bénéfices marginaux, des semaines de travail plus courtes. Il y aurait des grèves, des revendications et les Japonais réaliseraient combien ils sont malheureux. En peu de temps la productivité du pays diminuerait, les coûts de production augmenteraient et l'équilibre entre les prix des produits du Japon et ceux d'Amérique serait rétabli. Ainsi, en déployant leurs énergies au Japon, Michel Chartrand et ses acolytes tra-

Ces immigrants qui quittent le Québec

Samedi dernier, dans un quotidien montréalais nous lisons: "Régression de l'immigration" et le Québec a absorbé 35% de la baisse. Au Canada, nous avons reçu 147,713 immigrants en 1970 ce qui représente 13,818 de moins qu'en 1969.

Que le Québec soit le plus touché par cette régression n'est pas le point le plus grave de la situation. Ici comme dans les autres provinces, on passe plusieurs bills à l'Assemblée nationale. Il y a eu le bill 25, le bill 64 et plusieurs autres. Ne serait-il pas à propos d'avoir le bill "71", par lequel le gouvernement québécois fixerait ses propres critères de base conditionnant l'admission des immigrants au Québec.

Un autre, vétérinaire yougoslave hautement qualifié, avec expérience, a travaillé dans une importante boucherie de Montréal où on l'a traité comme le dernier des employés. Cet homme a deux enfants: un de 18 ans, l'autre de 20 ans. Il est maintenant en Alberta depuis deux ans. Il possède sa maison, on lui a équipé ainsi que son bureau, conformément aux besoins de sa profession. Il avait étudié son français à Montréal et ne savait rien de l'anglais. Aujourd'hui, il gagne plus qu'honorablement sa vie. Un autre professionnel nous a quitté en sa personne, il faut bénéficier l'Alberta de sa valeur alors qu'il était venu au Québec pour y demeurer. Les chômeurs eux ne quittent pas, personne ne veut les acheter, personne ne vient nous les ravir.

Un architecte yougoslave a persisté pendant 5 ans à travailler comme technicien ou menuisier parce que l'association de sa profession refusait de le recevoir dans ses cadres. Après tout ce temps, après nombre de déboires et de déceptions, lui qui avait rêvé de créer des plans grandioses au Québec, il s'est senti dépré. Aujourd'hui, il a hâte d'avoir suffisamment d'argent accumulé pour retourner en Yougoslavie où il pourra reprendre sa profession d'architecte. Nous aurons un intellectuel de moins mais en compensation, nous aurons cent chômeurs de plus... et on ne peut pas vendre ces chômeurs aux autres provinces! La politique de notre province pourrait d'une part s'avérer beaucoup plus ré-

ceptive envers ceux qui peuvent susciter du travail, elle pourrait d'autre part avoir des cadres plus fermes envers ceux qui possèdent un degré de connaissance relativement bas.

"Ce qu'on veut fortement, on le peut". Si nous voulons développer un pôle d'attraction plus fort chez les professionnels, nous n'avons qu'à fixer nos critères d'exigences comme ont su le faire depuis longtemps les autres provinces et plus particulièrement l'Ontario.

Nous avons le devoir de faire connaître le fait que la province de Québec est à 85% de langue française. Dans les 9 autres provinces, on ne parle pratiquement que l'anglais. Dans notre province, nous avons des classes d'accueil où nous donnons un cours intensif de langue française aux enfants immigrants de toute nationalité ou de toute religion. Aux écoles de langue française, partout dans notre province nous enseignons une heure d'anglais par jour, avec pratique, à compter de la 5e année de scolarité, si bien qu'à sa sortie de la 11e année l'enfant de langue française est bilingue, parlant l'anglais comme langue seconde. Il est préparé adéquatement à vivre chez nous. L'école à sa sortie de l'école anglaise est presque toujours unilingue.

Il a appris du vocabulaire français mais il a appris ce français comme langue seconde alors qu'il en a besoin comme langue première s'il veut s'intégrer à la masse. Il n'a pas été préparé à vivre au Québec, mais avec la minorité, faisant groupe à part au sein de 85% de la population.

Henri GENDREAU
Montréal, le 25 mars 1971.

bloc-notes

La violence à l'Assemblée nationale

La scène qui s'est déroulée mercredi dans la salle des comités de l'Assemblée nationale et qui a entraîné l'ajournement d'une commission parlementaire est une étape nouvelle dans l'escalade de la violence au Québec. Des protestataires entendent maintenant forcer les députés et le parlement à faire droit à leurs griefs en recourant aux menaces et à l'intimidation.

Dès le début de la séance qui ne devait durer que quelques minutes, M. Jean-Jacques Bertrand a protesté contre les télégrammes de menace reçus par plusieurs députés, messages qu'il attribuait à des membres de la CSN. Il a dénoncé cette forme de chantage et a déclaré que les députés rempliraient leur fonction sans se laisser influencer par de telles méthodes.

Mais quelques minutes plus tard, alors que la discussion n'était pas vraiment commencée, une trentaine de fiers-à-bras ont envahi la salle malgré la police et les fonctionnaires; c'étaient des membres de la FTQ qui voulaient ainsi contester les attitudes de la CSN dans le conflit de la construction. On en est même venu aux coups et la séance a été ajournée dans le désordre.

Les commissions parlementaires sont les plus hautes instances politiques où des représentants de corps intermédiaires comme les centrales syndicales peuvent exprimer leurs vues et leurs revendications. Après l'épuisement des négociations, et devant la contestation que

soulevait le décret ministériel, la commission parlementaire permettait une discussion directe entre les parties au litige et les législateurs qui doivent trancher le débat. Si à cette étape on ne trouve pas de solution de compromis acceptable aux parties, le gouvernement n'a pas d'autre recours que de faire adopter une législation par l'Assemblée nationale.

Il est à souhaiter que la commission parlementaire puisse reprendre son travail, mais cela ne peut se faire que dans un calme relatif et le respect d'un minimum de discipline. On ne peut rien régler à coups de poings ni par des méthodes qui tiennent de la bagarre et de l'émeute. M. Laberge a voulu atténuer l'incident en disant que la FTQ a fait preuve de patience jusqu'ici malgré les accusations de la CSN à son égard: il a ajouté que c'est la première démonstration du genre et l'explique en disant qu'"à un moment donné les gars en avaient assez".

Malgré toutes les circonstances atténuantes qu'on pourrait invoquer, ce recours à la force physique est inadmissible, tout comme d'ailleurs les télégrammes injurieux et menaçants adressés aux députés. Devant de tels excès, il faudra que le parlement provincial soit gardé et protégé comme une forteresse. Il faudra peut-être protéger les ministres, et les députés non plus seulement contre les terroristes mais contre les groupes qui s'imaginent que la violence aidera leur cause. De tels désordres ne peuvent conduire qu'à la limitation des libertés du citoyen, et à un durcissement de l'autorité qui doit protéger l'ordre public.

Les moyens légitimes d'intervention sont nombreux, les recours à l'opinion publique sont devenus d'autant plus efficaces que les moyens de communication sociale sont plus rapides et perfectionnés. Cependant, lorsque les moyens normaux ont

été épuisés, il faut se soumettre aux décisions ultimes des législateurs; on peut critiquer et dénoncer les lois si on les juge mauvaises ou défectueuses, mais la violence ne règle rien.

L'avenir du SST

Le sénat de Washington, comme la Chambre des représentants l'avait fait auparavant, a refusé de voter les crédits que le gouvernement Nixon demandait pour continuer le programme de l'avion supersonique SST. Les deux prototypes en construction ont déjà coûté \$866 millions et l'arrêt des travaux entraînerait des pertes à cause des commandes déjà données à diverses entreprises.

Si cet avion qui doit transporter 298 passagers à une vitesse de 1,800 milles à l'heure fait l'objet d'une opposition tenace au Congrès, ce n'est pas principalement à cause de son coût élevé, car la compagnie Boeing estime que le programme est rentable et que le gouvernement américain en retirera des taxes considérables. Mais les objections portent surtout sur la menace de pollution de tels appareils, notamment par le bruit.

Une opposition analogue se manifeste en France et en Angleterre contre l'avion Concorde, qui doit transporter 128 passagers à la vitesse de 1,350 milles à l'heure. Dans ce cas aussi, bien qu'à un moindre degré, on craint un danger pour l'environnement. Certains

pays songent même à interdire le passage de tels avions sur leur territoire, ce qui évidemment limiterait les chances de succès et de rentabilité de ces appareils.

Devant les réalisations étonnantes de la technique moderne, l'on peut difficilement dresser des barrières absolues au progrès et tracer une limite au-delà de laquelle les inventeurs et les industriels ne pourraient aller. Toutefois, ainsi que l'a signalé un pionnier des programmes spatiaux américains, Werner von Braun, il faut définir des normes acceptables quant au bruit et à la protection de l'environnement à tous points de vue; il estime qu'une fois ces normes établies, les constructeurs pourront produire des avions conformes à ces exigences.

La question qui se pose alors, c'est de trouver un équilibre entre les dépenses et les perspectives de succès. Si les recherches pour réduire le bruit et les autres inconvénients causés par les prototypes devaient exiger plusieurs années et des investissements en conséquence, ces programmes pourraient être différés ou continués au ralenti. La lutte contre la pollution doit avoir priorité sur la course à la vitesse. Les avions actuels posent déjà assez de problèmes dans les aéroports et leurs environs sans qu'on les aggrave à plaisir et en dépensant pour cela des budgets astronomiques.

Paul SAURIOL

■ propos d'actualité

"Les pays en voie de développement ont retiré de leurs exportations 363 millions de dollars de plus qu'en 1968, soit une augmentation de 3 pour cent, alors qu'en 1968 la progression n'avait été que de 2 pour cent. Les augmentations importantes des recettes d'exportation de ces pays ont porté sur certaines matières premières agricoles, principalement le caoutchouc, et sur plusieurs produits alimentaires, principalement la viande de bœuf et de veau. Des progressions modérées ont également été enregistrées en ce qui concerne les céréales secondaires, les cuirs et peaux, le poivre et les fibres dures. Parmi les pays dont les recettes des exportations agricoles ont augmenté dans des proportions importantes, on peut citer la Malaisie, l'Argentine, le Brésil, le Cameroun, le Pakistan, l'Uruguay, la Thaïlande et plusieurs pays d'Afrique et d'Amérique centrale. En ce qui concerne plusieurs autres produits, l'insuffisance des approvisionnements a entraîné une diminution des recettes d'exportation."

"Sur tous les continents et dans la plupart des pays, des voix angossées réclament à grands cris la libération des esclavages modernes qui ont nom: guerre, misère économique, conditions de vie infra-humaines, tyrannie politique, légalisme stérile, paternalisme étouffant, discrimination sociale, disparités culturelles, aliénation spirituelle et d'autres formes d'oppressions suscitées par l'égoïsme des hommes ou l'inadaptation de leurs institutions. Ces voix réclament, et de toute urgence, une transformation des mentalités et une réforme des structures. De telles aspirations constituent l'expression contemporaine de cette "faim et soif de justice" dont parle l'Evangile. Marqués au coin de l'impénitence, ces espoirs ne sauraient être déçus sans risquer de provoquer une amère récolte de violence. Par ailleurs, ces nouveaux ferment offrent une occasion sans précédent pour que les hommes d'aujourd'hui veuillent la saisir pour construire à neuf."

"Libération". Message des évêques canadiens à l'occasion de la fête du travail 1970.

FAO: Rapport et perspective sur les produits, 1969-1970.

Le credo des Montréalais

Je crois en Drapeau, le père tout puissant, Créateur d'Expo 67, 68, 69, 70... dans les siècles des siècles, et en Jean Drapeau, l'unique, notre maire, qui a été conçu dans un esprit sanitaire, est né du vierge Mammon, a souffert sous Mégol Omania, a été nommé, élu, réélu et élevé à l'ordre céleste du Canada, est descendu aux taudis de l'est, est ressuscité à la cinquième élection,

est monté à l'Hôtel de Ville pour l'éternité, est assis à sa propre droite, lui tout puissant, d'où il pourra taxer les vivants et les morts.

Je crois aux forces policières, au Parti Civique catholique, à la rémission du péché de dissidence, à la résurrection du pouvoir absolu, et à la vie éternelle du Drapeau. Amen.

Jacques PONIARD

des idées

des événements

des hommes

L'occupation des Éditions du Jour

Lettre ouverte au Dr Serge Mongeau

par JACQUES HÉBERT

A la suite de l'occupation de ses bureaux par le Mouvement pour la défense des prisonniers politiques québécois (MDPPQ), M. Hébert nous a fait parvenir le texte suivant, qu'il signe comme président des Éditions du Jour et non comme président de la Ligue des droits de l'homme. La lettre est adressée au Dr Serge Mongeau, "trésorier et âme dirigeante" du MDPPQ. Les sous-titres sont du Devoir.

Cher Docteur, J'ai deux mots à vous dire. Et ras: uez-vous, je ne vous les enverrai pas porter par 15 ou 30 hommes de main, comme vous faites quand vous avez de minables papeteries à me transmettre. J'irai même vous les porter en mains propres avant de les remettre aux journaux.

Tolérant, jusqu'à la bêtise

On se connaît, cher docteur, depuis 7 ou 8 ans au moins. J'ai publié dix de vos livres et, parce que je suis un homme tolérant (presque jusqu'à la bêtise, parfois) j'ai même publié votre petit livre que vous avez osé intituler "Kidnapé par la police". J'ai tout fait pour essayer de vous persuader d'avoir au moins la décence de ne pas utiliser un titre pareil quand deux personnes avaient été vraiment kidnappées par les gens du FLQ, gens que vous avez choisis de défendre envers et contre tous, ce qui est votre droit... mais peut-être pas votre seul devoir. J'ai pu tout au plus vous convaincre de corriger quelques exagérations trop évidentes, parce qu'il vous fallait bien

admettre que je connaissais les prisons et le problème des détenus... un tout petit mieux que vous, cher docteur. Tolérant (ah! oui vraiment jusqu'à la bêtise!) j'ai même accepté, ce qu'un éditeur n'accepte jamais, de publier à la fin du livre un bulletin d'adhésion à votre "Mouvement pour la défense des prisonniers politiques du Québec". Faut dire que j'avais encore un minimum de respect pour ce mouvement... que j'ai appris à mieux connaître depuis! Quand vous avez été arrêté, vous vous souvenez, j'ai communiqué avec votre femme pour lui offrir de l'aider dans la mesure de mes modestes moyens et si je ne vous ai pas rendu visite en cellule, c'est que vous avez été libéré avant que le Comité d'aide n'ait pu vous atteindre, parce qu'il devait courir aux quatre coins de la Province pour aider le plus grand nombre de détenus possible, et des plus malheureux que vous, petit plaignant!

Mes relations personnelles et celles de la Ligue des droits de l'homme avec votre "Mouvement pour la défense des

prisonniers politiques du Québec" ont toujours été cordiales. Tout à coup, vous décidez que vous avez des leçons à donner à la Ligue des droits de l'homme et à son président, ce qui est votre droit le plus strict. Puisque nous nous connaissons si bien et que l'adresse de mon bureau vous est particulièrement familière, vous auriez pu venir vous-même me présenter votre tartine en quatorze points. Des choses qui se font entre civilisés... Nous en aurions discuté en toute franchise, j'aurais transmis le document au bureau de la Ligue et il y aurait eu toutes les chances qu'on en discute à la réunion générale annuelle du 26 avril. Devant un refus de ma part ou du bureau, on aurait pu à la rigueur, et dans votre optique, s'expliquer l'occupation de mes bureaux. Très à la rigueur... Ce que je pense, c'est que vous faites de la politique avec les droits de l'homme, la Ligue, les Éditions du Jour et tout ce qui vous tombe sous la main. Ce que je pense, c'est qu'il vous importait assez peu de voir la Ligue se prononcer sur vos 14 points, que vous cherchiez la publicité (que vous avez eue) et peut-être aussi que vous vouliez empêcher la tenue du lancement du livre de Gérard Pelletier (ce que vous n'avez pas réussi).

Vous aurez beau dire que c'est "une coïncidence" et que le lancement n'était pas visé, je ne vous croirai pas parce que vous m'avez donné la preuve mardi qu'il ne fal-

lait pas toujours vous croire. Pendant que j'étais sous la garde de vos hommes de main, dans mes bureaux, vous avez reçu la visite de mon directeur commercial (vous le connaissez bien, celui qui vous envoie vos chèques de droits d'auteur) et vous l'avez assuré que l'occupation des Éditions n'était que "symbolique" et qu'elle se terminerait vers minuit mardi soir, veille du lancement. Vous avez menti ou ça manque de discipline dans votre patente.

Au cas où vous ne seriez pas au courant, je vais vous raconter comment ça s'est passé, votre gentille occupation.

Votre gentille occupation

Vers deux heures, mardi après-midi, une quinzaine d'individus ont pénétré aux Éditions du Jour et ont pris mon entreprise en main, décorant ma façade d'affiches injurieuses et bien mal dessinées, contrôlant le téléphone, empêchant clients et fournisseurs de pénétrer dans l'édifice, paralysant en partie l'activité commerciale de la maison.

On m'a présenté un document m'ordonnant, au titre de président de la Ligue des droits de l'homme, de convoquer une assemblée générale de la Ligue et de placer à l'ordre du jour de cette assemblée 14 points dictés par le "Mouvement pour la défense des prisonniers politiques québécois". Prévenants comme on n'en fait plus, ces

messieurs m'ont également dit que cette décision devait être annoncée publiquement par l'Agence Telbec. A défaut de quoi, l'occupation de mes bureaux se poursuivrait.

La moutarde m'est légèrement montée au nez et, pendant quelques minutes, je me suis laissé aller à des remarques un peu boy-scout dans le genre: "Vous me connaissez mal si vous pensez que je suis homme à céder devant le chantage et devant la violence. Même si vos demandes étaient recevables, ce qui est pour le moins douteux, jamais je ne les accepterais venant de fiers-à-bras qui veulent me faire peur. Je n'ai pas la peur facile, figurez-vous, et vous pouvez tous me marcher sur le corps, les Reggie Chartrand à la douzaine, et vous ne réussirez pas à me faire prendre une décision que je n'ai pas envie de prendre, bande de caves!" (C'est pas beau ça!)

J'ai vite regretté mes petits élan oratoires et, plus tard dans la soirée, je n'en suis même excusé.

J'ai ensuite vagué à mes occupations tant bien que mal, bien décidé à ne pas demander l'aide de la police, ce qui était pourtant mon droit, espérant toujours qu'un honnête dialogue pourrait convaincre ces messieurs de l'incongruité qu'il y avait à voler mes droits sous prétexte de se porter à la défense des droits de l'homme, incongruité d'autant plus évidente que les bureaux des Éditions du Jour ne sont pas ceux de la Ligue des droits de l'homme.

Nous avons donc "dialogué" une partie de la nuit. Plusieurs de mes collègues de la Ligue s'étaient joints à moi (oui, on les a laissés entrer!) dont Frank Scott, Olivier Prat, Jacques Dagenais et Maynard Guertler.

Nos "occupants" étaient de trois catégories: deux meneurs assez bien structurés, quelques jeunes gens palots, peut-être étudiants et quelques hommes de 35 à 40 ans, dans le costard, peut-être travailleurs en chômage. Je suis un grand naïf, c'est bien connu, mais il m'a semblé que ces gens étaient sincères et désintéressés, et dans certains grands yeux désabusés se reflétaient encore les souffrances d'une chienne de vie et la volonté de se venger enfin de la société et des dégueulasses de fascistes comme moi. Où comment l'inconscience? Où finit le fanatisme? Sont-ils les simples victimes de manipulateurs à peine plus fûtes, hélas! cher docteur, mais qui devraient être responsables? On ne peut sonder les reins et les coeurs. La preuve m'en fut donnée par cet occupant au visage inquiétant qui me pris à part et me dit: "Monsieur Hébert, je suis franchement malheureux d'être ici, de vous faire ça, moi, je vous ai toujours admiré, mais j'obéis à des ordres." Il m'a fait pitié et je n'ai pas eu le courage de lui lancer à la face ce qu'il était aussi l'excuse des nazis qui brûlaient les Juifs.

Le jeune frisé

De toute la bande, celui que j'ai préféré c'était un jeune frisé dans la vingtaine, bien musclé, la tête sûrement toute farcie de Mao, dur comme le chêne, mais fier et pur comme le dernier défenseur de Barcelone. Pendant les 26 heures d'occupation, pas une seconde il n'a perdu son sang froid. Je vous ai avoué tantôt n'en avoir pas fait autant. Et quand Reggie Chartrand ou un autre m'injurait ("Maudit fédéraliste! Maudit vendu à Trudeau! Traître au Québec!") c'est mon frisé (il a refusé de me dire son nom) qui venait apaiser le grand Chevalier de l'Indépendance. "Please Reggie! disait-il. Cool down! That doesn't help! Ah oui, j'avais oublié de vous dire que mon frisé est anglophone et que c'est en partie à cause de cela que le dialogue s'est le plus souvent déroulé en anglais jusqu'aux petites heures du matin. Y a plein de côtés drôles dans cette histoire de fou!"

Naturellement, au plan de la discussion, c'était de loin



Les Éditions du Jour sous "l'occupation"

(Photo Claude Léger)

le plus dur, Mao aurait été fier, avait toujours le dernier mot, d'une façon ou de l'autre, jamais fatigué, prêt à discuter sur une virgule pendant des heures, un vrai dur. C'est comme ça que je les aime! Et en pleine discussion, je me suis arrêté net pour lui dire: "Well, someday, we will have a beer together, dammit!"

Pour dire encore comme il était pur: vers 2 heures du matin, le climat étant devenu presque cordial, j'ai offert un coke à tout le monde. Mon frisé m'a regardé droit dans les yeux, avec un demi sourire, et m'a dit: "Me, thanks for me". Chapeau!

Au bout d'une heure de "dialogue", j'étais persuadé que c'était peine perdue, d'autant plus que mes occupants avouaient qu'ils n'avaient aucun pouvoir, que leur mission était l'occupation. De temps en temps, ils faisaient de longs et mystérieux téléphones (j'espère qu'ils ne vous ont pas réveillé trop souvent, cher Docteur, qui étiez sûrement dans votre lit à cette heure tardive). Mais à tort ou à raison, j'ai cru des le début qu'ils gagnaient du temps et n'avaient pas du tout l'intention de quitter les lieux.

Mercredi matin, le climat s'est à nouveau détérioré, surtout après l'arrivée de renforts, Reggie Chartrand en tête (il était allé dormir dans son lit, le Chevalier). Mon frisé était débordé. Surtout à cause d'un petit nerveux qui piquait une crise de rage dès que j'ouvrais la bouche. Il m'insultait avec une telle violence que j'implorais mon frisé de le faire taire: "For God's sake! He will have a heart attack!" Ce qui l'enrageait particulièrement, c'est que je n'avais "rien fait pour aider les détenus politiques". Avec ma belle patience j'ai essayé, à travers ses hurlements, de lui rappeler le travail accompli par le Comité d'aide de la Ligue des droits de l'homme, le dévouement des bénévoles qui, cinq mois après les événements d'octobre, travaillent encore du matin au soir au bureau de la rue Sainte-Catherine et, sans trop jouer les modestes (y a un temps pour tout!), j'ai rappelé qu'avec Roland Parenteau et le Père Jacques Tellier, j'ai visité plus de 175 détenus, dont plusieurs à 2, 3 et 4 reprises, détenus dis-

persés dans 13 prisons du Québec, de Hull à Baie-Comeau et d'Amos à Rimouski, organisant les rencontres avec les avocats, les parents, rassurant les familles, les aidant financièrement, améliorant les conditions de détention, sept jours par semaine, quasiment jour et nuit le premier mois. Savez-vous ce qu'il m'a répondu votre porte-parole, cher Docteur: "Ben! C'était de faire plus encore! Vendu à Trudeau!"

Faut m'aider un peu!

J'aime bien dialoguer, mais faut m'aider un peu! Que je vous en raconte en-

core une, cher Docteur, pour le plaisir. On "discutait" votre beau document en 14 points. Le point 8 dit ceci: "Que la Ligue condamne les conditions inacceptables de détention qui sont imposées aux prisonniers du quatrième étage de la rue Parthenais". Alors, avec une patience d'archange, j'ai rappelé à votre joliesse bande que des le 22 décembre tous les journaux publiaient le Rapport dans lequel le Comité d'aide de la Ligue dénonçait en termes très durs les conditions de détention du quatrième étage de la rue Parthenais.

J'ai moi-même renouvelé ces dénonciations précises

Suite à la page 8

LIBRE OPINION

La paix: une mauvaise hypothèse?

par JEAN-GUY LAUZON

La radio et les journaux livrent chaque jour leurs bordées de crimes, de guerillas et de batailles se déroulant partout dans le monde, et les décrivent avec les détails et les péripéties qui rendent caduques les plus audacieux romans policiers, comme dessert au menu du dégoût, la télévision projette dans tous les salons, les images crues d'intrigues

politiques savantes et de tueries massives, toujours au nom d'un certain drapeau, d'un certain honneur, d'une certaine civilisation.

Avant d'aller au lit, le soi-disant pacifiste est perplexe: le torchon brûle en Asie, en Afrique, en Amérique du Sud, les U.S.A. et le Canada préfèrent la répression; la vieille Europe discute de systèmes et ses rêves

de blindés deviennent souvent réalité.

Tout se passe comme si l'idée de paix n'était qu'un corollaire de la guerre, un espace vide où les ventres et les arsenaux se gonflent de nouveau pour les prochains carnages.

Parcourez l'Europe: les grandes places sont truffées de monuments à la mémoire de tellement de glorieux ou tristes faits d'armes, où le sang sautait le drapeau et bien sûr quelques intérêts. Ainsi les suprêmes hommages sont réservés aux insignes militaires.

Ailleurs dans le monde, combien de monuments faudra-t-il élever en l'honneur des morts absurdes des Américains et des Vietnamiens, dans le Sud-Est asiatique?

Pourtant là n'est pas la vraie question! Aux pacifistes qui veulent construire un monde où les brebis pourraient boire à la source des anciens loupes, et à Nixon qui promet que "cette guerre" est la dernière, il faut également demander: l'homme ordinaire peut-il vivre sans la tentation ou le besoin des soirs de triomphe sur sa victime? Le pouvoir peut-il se maintenir et huiler les obscurs agents qui le tiennent en selle, sans agiter le fantôme de la menace ennemie, détournant ainsi vers un démon extérieur, l'attention du citoyen, pour le surtaxer, le fanatiser et le coucher dans quelque sombre tranchée? Les morales, les philosophies, les religions sont-elles assez évoluées pour guider véritablement l'homme sur les sentiers de la paix et le rendre heureux? Quelles distractions y a-t-il à offrir pour remplacer la guerre? Même les jeux, qui autrefois couronnaient souvent les succès guerriers, tel un Te Deum civil, sont aujourd'hui imbus de dialectique militaire. Homère, dans son Iliade, avait un style bon rose, si l'on prend la peine de le comparer au style épique des commentateurs de hockey, de football ou de boxe. Les pacifistes eux-mêmes ne parlent-ils pas de "stratégie de la paix"?

A y regarder de près l'hu-

manité ressemble à un dinosaure. Quand il dort, tout est grandeur, puissance et ordre. Quand il s'éveille, ses membres et son corps énormes barbotent avec incohérence, trop éloignés qu'ils sont du cerveau minuscule et du coeur. En Extrême-Orient, les G.I. illustrent bien cette allégorie.

Historiquement, les analystes de ce monde sauvage n'ont pas manqué de chercher... et de trouver des solutions: religions, rationalisme, technocratie.

Tellement de civilisations ont tué ou vu leurs dieux mourir, de sorte que les croyances, même actuelles, sont minées par l'angoisse ou le désespoir. D'ailleurs toutes les croisades et toutes les inquisitions n'allaient pas tellement le passif brutal de l'humanité.

Le rationalisme a fourni un excellent slogan: "liberté, fraternité, égalité". Né en Europe, le raisonnement froid a permis l'élaboration de systèmes logiques qui mènent aussi bien à l'Etat-Providence, qu'à l'Etat-Nation, qui justifient par de savantes démonstrations et déductions, le génocide, le coup d'Etat armé, le meurtre collectif ou individuel.

La combinaison du rationalisme, des innovations techniques et des poussées démographiques, ont entraîné la création de mondes technologiques où tout est prévu d'avance, statué, enregistré, planifié. L'individu devenant un numéro et voyant que son destin lui échappe toujours, malgré les promesses de paradis capitaliste ou communiste, découvre le sentiment de la force pour se faire remarquer. Révolte concertée pour obtenir un changement politique ou (et) économique, ou révolte anarchique pour tuer l'absurde d'autant qu'un adversaire réel, le résultat est le même: du sang coule.

Nous ne parlons pas de la violence constante des pouvoirs établis: qu'elle soit oppressive ou guerrière, elle a toujours perdu ses diverses créatures.

Jusqu'à maintenant, il est possible de penser que même la non-violence est un type

Suite à la page 8

AUX 10 - 15

Ronde de distribution de journaux

LE DEVOIR

QUOTIDIEN DU MATIN

Les agents-distributeurs du journal Le Devoir offrent actuellement des rondes dans les 3 territoires suivants:

MONTREAL - LAVAL - RIVE SUD

Mlle Larochelle, 9 à 5 p.m., 844-3361

le lunch du vendredi midi...

RIB ROOM: moins de \$3.00 (pichet de vin inclus)

TOUCHÉ BAR: \$1.85 (cocktail de bière inclus)

Peel & Sherbrooke 845-1231

(rez-de-chaussée de l'Hôtel Sonesta)

VIENT DE PARAÎTRE...

L'AMOUR ET LA LOI

par ADRIAN POPOVICI ET MICHELINE PARIZEAU - POPOVICI

- Un manuel de vulgarisation juridique sur l'amour et le droit
- Une mine de renseignements: les régimes matrimoniaux, l'adultère, le concubinage etc.
- Un livre qui rendra de précieux services.

En vente partout à \$2.50 - Distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328. (si la ligne est occupée: 849-2228)

ÉDITIONS DU JOUR



ÉDITIONS DU JOUR

Président et directeur général Jacques Hébert

suites
de la première
page

GÉRARD PELLETIER

insurrection et une insurrection appréhendée.

On sait que, dans son livre, le secrétaire d'Etat fait une distinction entre l'insurrection populaire et les "désordres civils incontrôlables". Les membres de l'opposition n'admettent évidemment pas que le danger de désordres civils incontrôlables constitue une insurrection au sens de la loi sur les mesures de guerre, ainsi que semble le soutenir M. Pelletier.

Quoi qu'il en soit, le premier ministre a voulu mettre un terme à cet échange en citant Voltaire. Ce fut le commencement d'une comédie au cours de laquelle les deux principaux acteurs, MM. Diefenbaker et Trudeau, ont brillé tour à tour.

"Me permettra-t-on, moi aussi, de citer un autre auteur connu, M. de Voltaire qui disait..."

M. Diefenbaker intervint pour demander à M. Trudeau, à l'amusement général, si c'était aussi un député au parlement ("Is he a member of this house too?").

M. de Voltaire n'étant pas aussi connu à Ottawa qu'à Québec — un journaliste de langue anglaise nous a demandé s'il s'agissait d'un Français — M. Trudeau répliqua que le biculturalisme

avait un bout de chemin à faire si le député ne connaissait même pas Voltaire.

Un député lança que Voltaire se trouvait effectivement dans les rangs du gouvernement. L'intensité des rires augmenta du même coup, mais il était impossible de savoir si l'on visait de la sorte M. Trudeau, debout et imperturbable, ou M. Pelletier, renfrogné, dont la pâleur n'était pas sans rappeler l'auteur des "quelques arpents de neige".

Au bout du compte, M. Trudeau voulut mettre Voltaire de son côté en citant sa phrase connue: "Donnez cinq lignes d'un auteur que je peux citer hors de contexte et je vous assure que je le ferai pendre".

LE BUDGET

les étaient réduites par de nouvelles charges fiscales, a expliqué M. Garneau.

D'autre part, l'Hydro-Québec empruntera \$250 millions, soit \$35 millions de plus que pour 1970-71.

Le total des emprunts du gouvernement et de l'Hydro atteindra ainsi \$665 millions, dont près de \$350 millions seront financés par les marchés réguliers. En 1970-71, le total des emprunts était de \$580, dont \$520 millions financés sur les marchés réguliers.

L'amélioration des conditions d'emprunt qui se manifeste depuis quelques mois et l'assouplissement de la politique monétaire permettront de réaliser ce programme, a indiqué M. Garneau.

Au chapitre des relations avec le gouvernement d'Ottawa, le ministre des finances a fait part de trois grands objectifs:

- une révision du partage fiscal qui tiennent compte du fait que la croissance des dépenses provinciales et municipales est plus rapide que celle des dépenses fédérales;

- une amélioration de la formule de

Le gouvernement accroît les
ressources des municipalités

QUEBEC (par Gilles Lesage) — Le gouvernement du Québec se propose de mettre des ressources additionnelles à la disposition des municipalités du Québec.

C'est ce qu'a réitéré le ministre des finances, M. Raymond Garneau, dans son discours du budget, hier soir.

C'est ainsi que les propositions gouvernementales à la conférence provinciale-municipale de mai prochain s'inspireront des principes suivants:

- la compensation aux municipalités en guise de taxe de vente sera modifiée pour tenir compte de l'effort fiscal;

- Montréal et Québec, de même que les communautés urbaines dont elles font partie, seront traitées comme des cas spéciaux;

- à l'intérieur de certaines limites, l'impôt foncier scolaire sera réduit au bénéfice des municipalités;

- le transport des ressources financières ou fiscales se fera suivant une proposition globale étalée sur une période de plusieurs années;

péréquation, qui rapportera \$723 millions, soit près de un dollar sur cinq, en 1971-72.

- des modifications au régime fiscal tel que proposé par le ministre fédéral des finances, M. Benson, notamment en ce qui concerne le mode d'imposition des industries extractives et en de qui a trait à l'intégration de l'impôt sur le revenu des sociétés à l'impôt sur le revenu des particuliers.

Sur ce sujet, M. Garneau a dit: "Nous exhortons fortement le gouvernement fédéral à réviser ses positions pendant qu'il en est encore temps au lieu de pro-

- le régime fiscal des municipalités sera rationalisé en prenant comme point de départ l'établissement de meilleures normes d'évaluation et l'uniformisation des pouvoirs de taxation.

Pour 1971-72, une somme de \$2.6 millions est prévue au titre des subventions en guise d'impôt foncier sur les biens-fonds de l'Etat.

En outre, les municipalités peuvent, à compter de l'exercice de cette année, imposer les Cegeps et les universités à raison de \$0.25 par élève, ce qui leur procurera un revenu supplémentaire d'environ \$3 millions par année.

Le ministre des affaires municipales soumettra à l'Assemblée nationale une loi visant à uniformiser l'évaluation foncière à travers le Québec et une série de mesures essentielles à toute réforme en profondeur de la fiscalité municipale.

La taxe de vente procurera \$146 millions aux municipalités québécoises en 1971-72, soit près de 13 pour cent de leurs revenus globaux.

voquer l'anarchie fiscale par des changements dont les autres juridictions ne veulent pas."

Plusieurs projets sont à l'étude en vue d'accroître les ressources financières des municipalités.

A partir de cette année, les municipalités peuvent imposer les cegeps et les universités à raison de \$25 par élève, ce qui leur procurera un revenu supplémentaire d'environ trois millions par année.

Une loi visant à uniformiser l'évaluation foncière à travers le territoire québécois sera présentée à l'Assemblée nationale, en plus de modifications visant à doter les municipalités de pouvoirs d'imposition mieux définis et plus uniformes.

Le gouvernement se propose en outre: de modifier la compensation aux municipalités en guise de taxe de vente — qui rapportera 146 millions cette année — pour tenir compte de l'effort fiscal; de réduire l'impôt foncier scolaire au bénéfice des municipalités; de leur transférer des ressources fiscales ou financières suivant une proposition globale dont la réalisation s'étalerait sur un certain nombre d'années.

M. Garneau a d'autre part fait état de nombreuses mesures visant à mater l'évasion et la fraude fiscales. Il a aussi annoncé un projet de modification de l'immatriculation des véhicules de commerce; on se servira plutôt du poids brut, soit le véhicule avec sa charge, que du poids net, c'est-à-dire le poids du véhicule seul.

D'autre part, pour la première fois au Québec, le ministre des finances a présenté l'état global des comptes budgétaires, lequel ne fait pas de distinction entre les dépenses courantes et les immobilisations pour les fins de l'établissement du surplus ou du déficit. L'opération d'une comptabilité de caisse mitigée à une comptabilité d'exercice mitigée.

Le ministre estime que les perspec-

L'exercice 1970-71

Un déficit de \$195 millions
et une hausse du PNB de 6.5%

QUEBEC (par Gilles Lesage) — Un déficit de \$195 millions pour l'exercice qui prend fin, un produit national brut (PNB) accru de 8.5 pour cent seulement en 1970, et un taux de chômage moyen de 7.9 pour cent.

Tels sont quelques-uns des points mis en lumière par l'examen des résultats financiers de 1970-71 fait hier soir par le ministre des finances, M. Raymond Garneau, dans le cadre du discours du budget.

Les revenus de l'exercice qui prend fin le 31 mars seront de \$3.5 milliards, alors que les dépenses ordinaires s'élèveront à un peu plus de \$3.4 milliards, laissant ainsi un surplus de \$81 millions au compte ordinaire. Comme les immobilisations sont de \$276 millions, le déficit global s'élève à \$195 millions; il avait été de \$231 millions pour l'exercice précédent.

Les dépenses globales de l'exercice ne sont que de \$29 milliards supérieures à celles qui ont été prévues en juin dernier par le nouveau gouvernement libéral. Le déficit aux comptes budgétaires sera inférieur de \$13 millions à la prévision initiale.

Le ministre a souligné que le gouvernement a modifié son action dans plusieurs secteurs pour influencer l'évolution de la situation économique et sociale. Ces modifications sont particulièrement sensibles dans le domaine de la loi d'aide sociale (débourssés additionnels de \$40 millions), la voirie, et le démarrage d'un programme d'immobilisation de \$100 millions, dont les

Le partage fiscal

Québec suggère une révision
de la formule de péréquation

par Gilles Lesage

QUEBEC — Il faut procéder sans tarder à une révision du partage fiscal, a déclaré hier soir le ministre des finances, qui souhaite également des améliorations à la formule de péréquation et des modifications au Livre blanc de M. Benson.

M. Raymond Garneau a fait remarquer que la croissance des dépenses provinciales et municipales était beaucoup plus rapide que celle des dépenses fédérales. Comme les premières ont un caractère prioritaire, les provinces doivent disposer de ressources accrues. C'est pourquoi le Québec et les autres provinces insistent auprès d'Ottawa pour obtenir plus de liberté dans les champs d'imposition.

Tout en souhaitant des améliorations sur la formule de péréquation, le ministre a fait remarquer que la formule actuellement en vigueur rapportait des revenus considérables. Au titre des arrangements fiscaux de 1967 — ils sont en voie de négociation — le Québec a reçu \$440 millions en 1969-70, \$663 millions en 1970-71 et il recevra \$723 millions en 1971-72.

M. Garneau suggère d'accroître le caractère de redistribution de la formule de péréquation qui, fondamentalement, constitue une technique de répartition de la richesse entre les provinces. Le Québec voudrait qu'elle reflète le besoin de recourir aux emprunts: ceux-ci fournissent, en quelque sorte, une indication de la capacité fiscale d'une province et sont, de plus, facilement mesurables aux fins de la péréquation.

De même, il apparaît nécessaire au ministre des finances que les paiements de péréquation tiennent compte des impositions municipales et scolaires, et de l'effort fiscal qu'une province requiert de ses contribuables par rapport à celui d'une autre province.

Outre la péréquation, le Québec réclame depuis longtemps une révision du partage fiscal de façon à mieux tenir compte des responsabilités financières accrues des provinces. Ce sont les deux principaux points sur lesquels le Québec entend concentrer son action au cours des prochains mois.

D'autre part, le gouvernement du Québec demande à Ottawa de réviser ses positions en ce qui concerne

les modifications au régime fiscal, telles que proposées par le Livre blanc de M. Benson, notamment en ce qui a trait à:

- l'imposition des industries extractives;

- l'intégration de l'impôt sur le revenu des sociétés à l'impôt sur le revenu des particuliers.

L'imposition des industries extractives a été résolue en partie par certaines propositions du gouvernement fédéral, dues pour une bonne part aux efforts du premier ministre Bourassa. Ces changements ont déclenché l'annonce d'investissements miniers importants au Québec.

Mais tout n'est pas réglé, note M. Garneau, car cette industrie nécessite de nombreuses dépenses en immobilisations pour le transport et la manutention du minéral, de même que les infrastructures requises pour l'établissement de villes minières. Or, il semble que le gouvernement fédéral refuse d'inclure ces dépenses dans la définition de "dépenses de mise en valeur". Les effets à long terme de cette mesure ralentiraient la croissance de l'industrie minière, et inciteraient cette dernière à remettre aux gouvernements provinciaux la charge des infrastructures.

Quant à l'intégration de l'impôt sur le revenu des sociétés à l'impôt sur le revenu des particuliers, envisagée par Ottawa, M. Garneau craint qu'elle ne ralentisse la croissance équilibrée souhaitée par les provinces.

Actuellement, le régime d'intégration est fondé sur le dividende. Le Livre blanc du ministre fédéral Benson propose que le régime d'intégration soit fondé sur l'impôt payé par les sociétés. Ce changement susciterait un grand nombre de difficultés d'ordre économique et administratif. Pour le Québec, qui perçoit ses propres impôts, l'intégration est quasi impossible et irait à l'encontre des mesures d'incitation à la croissance.

M. Garneau craint que cette réforme, et d'autres dont les provinces ne veulent pas, créent l'anarchie fiscale et il exhorte Ottawa à réviser ses positions pendant qu'il en est encore temps. Il souligne que le Québec est aussi soucieux qu'Ottawa d'équité fiscale, mais que cet objectif ne sera atteint que si l'essor économique est assuré.

tives vont de plus en plus encourageantes pour 1971. Au Canada, le produit national brut devrait augmenter de quelque 8.5 pour cent, soit 4.5 pour cent en termes réels, et 4 pour cent en augmentation de prix. Au Québec, l'accrois-

sement de la production devrait être du même ordre et l'augmentation des prix un peu moindre. Il y aura une reprise économique et "le chômage se résorbera graduellement", a dit M. Garneau.

Le ministère des finances adopte
de nouvelles méthodes comptables

QUEBEC (par Gilles Lesage) — Le ministère des finances a mis au point une nouvelle méthode de présentation des états financiers, plus conforme à la pratique moderne

qui ne fait plus de distinction entre les dépenses courantes et les immobilisations dans les comptes budgétaires globaux.

Il s'agit d'une nouvelle mé-

thode de comptabilisation qui s'inscrit dans le projet de mécanisation des opérations budgétaires et comptables.

Il y a trois modifications importantes:

- La comptabilisation des revenus et dépenses énumérant la comptabilité d'exercice; ce de préférence à la comptabilité de caisse;

- la présentation des états financiers sur la base dite de la "dette nette";

- la présentation des opérations courantes du gouvernement sur la base des comptes budgétaires globaux.

C'est ainsi, par exemple, que les recettes de l'impôt sur le revenu des particuliers et de la taxe de vente, qui s'appliquent au mois de mars 1971 mais qui ne seront encaissées qu'en avril, ont été inscrites comme revenu de l'exercice 1970-71 et portées aux comptes à recevoir du 31 mars 1971. Elles n'apparaissent pas comme recettes du prochain exercice selon ce qui se serait produit avec l'ancienne méthode de comptabilité de caisse. Les revenus à ce titre sont plus élevés de \$143 millions. Cette régularisation comptable n'affecte que l'exercice 1970-71.

De même les dépenses, selon la nouvelle méthode, sont moindres de \$45 millions; le budget total n'inclut pas l'amortissement, puisque les

immobilisations sont déjà comprises dans le total des dépenses.

Le déficit global de \$6 millions qu'indiquent les états de 1970-71, dressés selon la nouvelle méthode, diffère donc de \$185 millions (\$144 millions aux revenus et \$45 millions aux dépenses) de celui de \$195 millions déterminé par l'ancienne méthode. La période de transition entre les deux méthodes comporte des difficultés de comparaison qui n'existeront plus l'an prochain.

Le ministre des finances a noté hier soir que la comptabilité d'exercice correspond mieux aux concepts budgétaires d'un Etat et se prête mieux à la budgétisation selon la méthode de la rationalisation des choix budgétaires (P.P.B.S.).

Quant à la présentation des états financiers sur la base dite de la "dette nette", elle ne demandera plus d'inscrire aux comptes budgétaires d'un exercice l'amortissement annuel, tant sur les immobilisations que sur les frais reportés.

Enfin, la présentation des états financiers sur la base des comptes budgétaires globaux tient compte d'une observation du vérificateur général des comptes concernant la tendance des récentes années à imputer aux comptes d'immobilisations des dépenses courantes.

du Portugal...
deux grands vins pour votre table
produits par
le même prestigieux viticulteur

FAISCA
le vin rosé léger et pétillant
dont la qualité supérieure lui
a mérité une réputation
mondiale.
No. 534-C 13 oz. \$1.20
No. 534-G 26 oz. \$1.95

DÃO TERRAS ALTAS
(appellation d'origine contrôlée)
Vin ROUGE produit à DÃO,
une des régions viticoles
les plus renommées du
Portugal.
No. 1665 26 oz. \$2.15

Les Antipropos
de
Jean Lévesque

Une mauvaise digestion

"C'est à se parler qu'on se comprend. Peut-être que si on savait ce qui se passe au Canada anglais et que si les Canadiens anglais savaient ce qui se passe au Québec, on arriverait à s'entendre". Qui parle de la sorte? Un bon ententeur à tous prix? Un chef politique qui veut défendre ses options politiques personnelles? Un membre des Vigilants ou du Comité-Canada? Non, Michel Chartrand, Michel Chartrand, le fougueux syndicaliste qui rentre d'une tournée au Canada, d'ouest en est. Le leader syndical est arrivé à Montréal convaincu que les Canadiens anglais ne savent pas ce qui se passe au Québec. Pourquoi cette ignorance? Parce que les fort nombreux journalistes qui l'a rencontré lui ont avoué ne pas comprendre ou même ne pas savoir ce qui se passe dans la Belle Province. Et Michel Chartrand de dire que ces journalistes ne sont pas informés parce que leurs patrons ne leur permettent pas, et de se renseigner eux-mêmes, et de renseigner leur public. Michel Chartrand a-t-il raison? Dans son bulletin mensuel de février 1970, la Banque Canadienne Nationale déclarait qu'il "est impérieux qu'un climat de compréhension mutuelle soit établi entre les diverses parties de notre société." La BCN admettait, comme tout le monde, que le citoyen moyen est maintenant submergé par une multiplication des nouvelles, mais admettait en même temps qu'il est bien beau d'être informés de l'ordre et une chose, encore faut-il pouvoir mettre ces informations en ordre et les interpréter le plus judicieusement possible. Il suffit de parcourir la presse anglaise du Canada pour voir comment le Québec y est en général mal présenté. Une enquête montrait récemment que la presse anglophone accorde la première place aux nouvelles de scandale, quand il s'agit de la partie française du pays. Dire que cela est dû aux propriétaires d'entreprises plus qu'aux journalistes, c'est une autre affaire, que nous allons laisser débattre par d'autres. Mais le fait en lui-même est indéniable. La presse française du Québec remplit-elle mieux son rôle que sa consœur anglaise du Canada? Encore là, c'est affaire de jugement et d'interprétation. Mais il est un chapitre au sujet duquel l'information canadienne-française nous apparaît fortement déficiente: c'est au chapitre des analyses et des synthèses.

On sait toute la documentation, toutes les connaissances, toute l'expérience et tout le temps dont a besoin un journaliste pour pouvoir étudier une réalité donnée, s'en imprégner ensuite pour enfin en dresser une analyse qui soit digne de ce nom. Les moyens d'information de langue française au Québec, que ce soit à la radio, à la télévision ou dans l'imprimerie, répondent-ils à leur devoir envers leur clientèle à ce chapitre? Nous pensons que non, en général.

Ainsi, le public québécois est mis chaque jour en face d'un flot d'information de plus en plus considérable. Mais, sur le fond des choses, il n'en sait peut-être guère plus que jadis. Nous avons l'illusion d'informer en présentant la nouvelle, nous avons l'illusion d'être au courant mais, la plupart du temps, le public québécois n'est convié qu'à juger sur les apparences.

Michel Chartrand disait que les communications manquent entre le Canada anglais et le Québec et il a raison. Il aurait tout autant raison de dire qu'un tel manque de communications existe entre toutes les couches de la population québécoise elle-même.

On peut discuter avec l'auteur en téléphonant à l'émission Le Point du Jour que M. Lévesque anime du lundi au vendredi à 13 heures sur les ondes de CKAC.

RÉGIE DES ALCOOLS DU QUÉBEC
AVIS

"PERMIS DE BANQUET"

1. Les requérants devront fournir tous les renseignements demandés à la formule émanant de la Régie.
2. Les requérants devront fournir tous les documents nécessaires à l'appui de leur demande.
3. Toute demande de permis devra parvenir à la Régie au moins trois (3) semaines avant la date de l'événement pour lequel on veut un permis.

Les personnes ci-après mentionnées ont demandé le permis suivant:

NOM	ADRESSE	CATÉGORIE
GOSSELIN, Guy "Gosselin & Toupin Ltée"	7609 Centrale LaSalle	Épicerie
HUBERT, Roger	8790 Centrale LaSalle	Épicerie
VAGO, Jean pour le bénéfice de: "Cave Don Juan Ltd" Transfert d'action & Chgt de titulaire SUTTON, Thomas pour le bénéfice de: "Cave Don Juan Ltd" Transfert de: MARGYAR, Laszlo Leslie pour le bénéfice de: "Tokay Restaurant Inc" ARELLA, Mme Albina 1652 est, Ontario Furelli pour le bénéfice de: elle-même Transfert de: FREEDMAN, Louis pour le bénéfice de: "Marché Champlain Ltée"	2020-22 A, Stanley Montréal	S.A.M. - 3 Bars
MILLER, Joe pour le bénéfice de: "Universal Restaurants Corporation" Transfert de: BONNER, Samuel J. pour le bénéfice de: "Penam Ltd"	8105 Boul. Décarie Montréal	2 S.A.M. - 2 Bars
MONTIGNY, Léo pour le bénéfice de: "Le Bistro du Plateau Inc" Transfert d'actions & Chgt de titulaire	1134 est, Mont-Royal Montréal	S.A.M. - Bar
BEAUCHAMP, Mme Mariette Blais pour le bénéfice de: "Le Bistro du Plateau Inc."		
RIENDEAU, Jean-Louis pour le bénéfice de: lui-même, Transfert de: RIENDEAU, Mme Evariste pour le bénéfice de: elle-même.	3540 est, Ontario Montréal	Épicerie
CHABOT, Jacques pour le bénéfice de: lui-même, Transfert de: RIOPEL, Jean pour le bénéfice de: "Taverne Villeneuve Inc"	4801, Boul. St-Laurent Montréal	Taverne
YIP, Suey Hong pour le bénéfice de: lui-même, Transfert de: GOYETTE, Mlle Gabrielle pour le bénéfice de: elle-même.	3835 St-Denis Montréal	Épicerie
DOONER, Daniel Alexander pour le bénéfice de: "T.C.D. Ltd" Transfert d'actions et Chgt de titulaire	1214-16 Peel Montréal	S.A.M. - Bar
TAYLOR, James Frederick pour le bénéfice de: "T.C.D. Ltd"		

Toute objection à ces demandes doit être faite par écrit, dûment motivée, dans les 15 jours du présent avis.

GREFFIER DE LA RÉGIE

CASE Postale 1058, Place d'Armes, Montréal, P.Q.

M. Garneau prévoit une reprise
marquée de l'économie en 1971

QUEBEC — Le gouvernement du Québec prévoit un déficit budgétaire de \$271 millions et des emprunts de \$415 millions pour l'exercice financier 1971-72.

C'est ce que le ministre des finances, M. Raymond Garneau, a fait savoir dans son discours du budget, hier soir.

Les dépenses, telles que rendues publiques la semaine dernière, seront de \$4,151 millions, tandis que les revenus atteindront \$3,880 millions. Le déficit est donc de \$271 millions. A cela, il faut ajouter les débourssés extrabudgétaires évalués à \$195 millions, ce qui donnerait un montant de \$466 millions. Cependant, comme certains crédits votés ne seront pas utilisés, c'est une somme de \$415 millions que le gouvernement doit trouver.

Il le fera sans augmenter les impôts. Il aura recours au marché régulier pour emprunter environ \$300 millions, soit sensiblement le même montant que pour l'exercice qui prend fin. Le gouvernement fédéral prêtera pour sa part au Québec \$65 millions. Pour combler le reste, soit \$50 millions, il aura

recours à l'émission d'obligations d'épargne.

M. Garneau prévoit que l'année sera caractérisée par une reprise marquée de l'économie et que la croissance du Québec sera aussi marquée, et peut-être plus, que dans l'ensemble du pays, notamment dans le secteur public, celui des mines et celui de l'habitation.

Le programme des dépenses ne comporte aucune prévision spécifique pour le coût des conventions collectives dans le secteur public, facteur qui pourrait grever lourdement le budget présenté hier, en raison des négociations qui s'amorcent.

L'Hydro-Québec compte emprunter \$250 millions en 1971-72, et porter ses immobilisations à \$380 millions (\$100 millions de plus que le dernier exercice), soit une hausse de 36 pour cent.

Cet accroissement est causé par l'accélération de la construction des lignes de transport d'énergie provenant des chutes Churchill, et par un budget de \$7 millions — contre \$700,000 l'an dernier

— pour le projet de la Baie James, en vue du développement éventuel des eaux du bassin.

On prévoit un investissement de \$12 millions dans les capital-actions de Sidbec.

Les dépenses en immobilisations de Sidbec et Dosco passent de \$19.5 millions en 1970 à \$44 millions en 1971.

La structure du capital de la Société générale de financement (SGF) sera modifiée; la SGF pourra absorber, à même le capital que le gouvernement a souscrit, les pertes se rapportant à certaines entreprises créées pour fins de développement économique. Le gouvernement veut ainsi décharger la SGF d'un boulet trop lourd à traîner et améliorer la position des autres actionnaires, notamment les Caisses populaires.

Le gouvernement est également disposé à investir du capital additionnel dans la SGF, en fonction de projets précis, afin de s'assurer que les fonds nouveaux seront affectés à des projets liés aux autres mesures de développement prévues par l'Etat.

informations

La tension monte au Pakistan oriental

Le cheikh Rahman lance un appel à la grève générale tandis que l'armée tire sur la foule

DACCA, (AFP) — Le cheikh Mujibur Rahman, président de la Ligue Awami, a lancé hier un appel à la grève générale pour demain au Pakistan Oriental afin de protester contre l'intervention de l'armée, mardi et mercredi, dans le nord de la province orientale. Selon le leader autonomiste, l'armée a instauré un véritable "régne de la terreur" à Saidpur et Rangpur, dans le nord, ainsi qu'à Joydehpur, à environ 35 km de Dacca.

Si le cheikh Mujibur Rahman a donné comme raison officielle de son appel à la grève générale pour samedi l'intervention de l'armée contre des civils, intervention qui aurait fait 110 morts selon l'"Eastern News Agency", les observateurs sont plutôt enclins à croire que le cheikh a également voulu donner un nouveau avertissement au

président Yahya Khan.

Selon les observateurs, le président de la Ligue Awami a décidé de franchir un nouveau pas dans sa lutte pour l'autonomie du Pakistan Oriental pour bien signifier au chef de l'Etat que des actions plus sérieuses encore pourraient avoir lieu si ce dernier ne proclame pas très rapidement l'autonomie de la province orientale.

Selon le leader autonomiste, "la police est complètement dépassée par les événements et le "régne de la terreur" n'est pas réprimé". Tous ces faits se passent, a ajouté le cheikh, "pendant que le président Yahya Khan, qui est commandant en chef se trouve à Dacca, officiellement pour rechercher une solution politique à la grave crise qui secoue le pays. Je lui demande, a-t-il poursuivi, d'ordonner immédiatement

l'arrêt de telles opérations militaires".

Le président de la Ligue Awami a d'autre part précisé que la grève générale ne concernait pas les services publics à l'exception de l'éducation nationale et des transports.

Ainsi, l'intervention de l'armée et le silence du chef de l'Etat, dont la proclamation de l'autonomie du Pakistan Oriental est attendue avec une exaspération grandissante par les Bengalis, forcent peu à peu le cheikh Mujibur Rahman à tenir de plus en plus compte de l'impatience de ses partisans.

Les violents incidents qui ont fait mardi et mercredi 110 morts seraient dus, selon Radio Dacca, à des initiatives de l'armée qui ont provoqué la colère des masses bengalis.

A Chittagong, où ont eu lieu les plus violents affrontements, 50.000 personnes

internationales

Des échéances électorales différentes

Nixon et Thieu ne s'entendent pas sur le rythme de la vietnamisation

par Claude Moisy, de l'AFP

WASHINGTON — La fin prématurée et l'échec relatif de l'opération au Bas-Laos résultent d'un désaccord entre Washington et Saigon sur le rythme de la vietnamisation de la guerre et du désengagement américain, commence-t-on à reconnaître dans les milieux officiels.

Maintenant que toutes les unités sud-vietnamiennes ayant participé à l'opération "Lam Son 719" ont retraversé la frontière, des sources proches du Pentagone attribuent au président Nguyen Van Thieu la décision de les retirer du Laos plus d'un mois avant la fin de la saison sèche.

Les Etats-Unis étaient prêts à intensifier leur appui aérien pour permettre aux Sud-Vietnamiens de bloquer la piste Ho Chi Minh jusqu'à l'arrivée de la mousson, dit-on à Washington. Mais devant la forte réaction nord-vietnamienne et les lourdes pertes déjà subies par ses troupes, le président Thieu aurait insisté pour mettre immédiatement fin à l'opération.

Le président Thieu préfère en effet, pour le moment, préserver la capacité de ses meilleures troupes à défendre le Sud-Vietnam lui-même plutôt que de les faire décimer dans une opération visant essentiellement à permettre aux Américains de retirer plus vite leurs propres troupes de la guerre.

La semaine dernière le secrétaire à la défense Melvin Laird avait expliqué que le but de l'opé-

ration "Lam Son 719" n'était pas seulement de couper la piste Ho Chi Minh mais aussi d'attirer autour de la route 9 de grosses concentrations de troupes nord-vietnamiennes afin de les attaquer plus efficacement avec l'aviation.

Il a apparemment suffi que quelques jours de mauvais temps empêchent l'aviation américaine d'intervenir avec intensité contre les troupes communistes pour que le rôle "d'appât" réservé aux Sud-Vietnamiens leur devienne insupportable et qu'ils décident de regagner leur pays.

De toute évidence, le président Nixon est plus pressé que le président Thieu d'accélérer le retrait des troupes américaines du Vietnam. Il veut être réélu en novembre 1972 et tous les sondages d'opinion lui disent que de moins en moins d'Américains croient que sa politique hâtera la fin de la guerre d'Indochine.

Mais le président Thieu a lui aussi une élection, dès cette année, et il ne peut courir le risque que les Nord-Vietnamiens réussissent une offensive contre le Sud parce que les Américains seraient partis trop vite et que l'armée sud-vietnamienne se serait affaiblie à l'extérieur pour leur permettre.

Il y a là deux conceptions de la "vietnamisation" dont l'opération au Laos et la riposte vigoureuse du Nord-Vietnam font aujourd'hui ressortir le caractère contradictoire.

La hausse des prix agricoles: les Six se sont mis d'accord

BRUXELLES — Communautés européennes (AFP) — Calmer la grande colère des paysans européens par une hausse immédiate et sensible des prix agricoles communautaires, mettre en route un plan de modernisation de l'agriculture du Marché commun, seule solution de fond permettant de faire entrer les agriculteurs dans la vie économique et sociale moderne, c'est le tour de force que viennent d'accomplir les ministres de l'agriculture des Six.

Tout de force, l'expression n'est pas exagérée. Engagées lundi après-midi, les discussions ministérielles se sont terminées hier à midi. Le record de durée des marathons européens a été battu. Plus de quarante heures de négociation, dont les vingt-cinq dernières sans

interruption. Les visages marqués des ministres et de leurs conseillers disaient assez combien l'épreuve avait été pénible. Pénible parce que très longue, mais aussi parce que très difficile. Depuis des années, les Six n'avaient eu à résoudre un problème aussi complexe, délicat sur le plan politique comme sur le plan financier. Les positions des délégations lundi étaient très loin les unes des autres. La tragique manifestation paysanne de mardi devait alourdir considérablement l'atmosphère. Mais dès lors, les Six savaient qu'ils ne pouvaient plus se séparer sans un accord et, "à la cravache" sous la conduite de M. Michel Cointat (France) ils ont forcé le compromis.

Hausses des prix, mesures socio-

structurelles de modernisation, les deux sujets étaient liés l'un à l'autre, par la logique mais aussi par le jeu des intérêts des Etats membres.

A ceux qui ne l'avaient pas encore compris, la manifestation paysanne de mardi, a démontré l'ampleur du désespoir des agriculteurs, et a révélé les excès qu'un tel désespoir pouvait entraîner. La diminution de ses revenus avait conduit le secteur agricole européen au seuil de la révolte. A travers la politique agricole commune, menacée d'écroulement, toute l'intégration européenne était en jeu. C'était en outre ouvrir la voie à la naissance d'un prolétariat rural, risque dont tout le monde a pu mesurer l'ampleur. Il fallait redresser la barre, et vite.

Nixon précise son projet de réorganisation gouvernementale

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement américain est inefficace parce que son organisation est mauvaise, a déclaré hier le président Nixon, en proposant au pays une refonte radicale des douze départements ministériels qui composent l'actuelle administration fédérale des Etats-Unis.

Les grandes lignes de cette réforme — suppression de sept

des ministères actuels au profit de quatre super-ministères nouveaux — avaient été annoncées dès janvier dernier, lors du message sur l'Etat de l'Union.

C'est le détail de cette réforme que le président a exposé hier dans un message inhabituellement long — 7500 mots — qu'il a envoyé au Congrès, dont il lui faut l'approbation.

"La cause majeure de l'inefficacité du gouvernement n'est pas une question d'hommes ou d'argent, c'est surtout une question de mécanique", affirme M. Nixon, qui ajoute: "Des hommes, même capables, ne peuvent pas faire du bon travail avec de mauvais outils".

L'un des douze ministères actuellement en place, celui des postes, appelé à devenir un organisme autonome de l'Etat, doit disparaître dans le courant de l'année et le Congrès a déjà approuvé cette décision. Quatre autres grands ministères — le département d'Etat, du trésor, de la défense et de la justice — ne sont pas touchés par le projet de réforme gouvernementale. Les sept ministères restants en revanche, sont appelés à disparaître pour être fondus dans les quatre super-ministères envisagés. Il s'agit de l'agriculture, du commerce, du travail, des transports, de l'intérieur, du logement, ainsi du département de la santé, de l'éducation et des affaires sociales. Leurs fonctions seraient réparties parmi les quatre super-ministères suivants: département des ressources naturelles, département des ressources humaines, département des affaires économiques et département du développement communautaire, dont les budgets annuels seraient respectivement, de l'ordre de 5,1, 23,6, 10,8 et 9,7 milliards de dollars.

Stigmatisant la fragmentation des services ministériels actuels, M. Nixon note que neuf des présents ministères et 20 agences fédérales ont à traiter, par exemple, de l'éducation.

Souvent, a poursuivi le président, ces ministères et ces agences "empiètent les uns sur les autres tandis qu'ils s'attaquent à un seul et même problème" et, parfois, "ils se marchent sur les pieds".

Une grande partie du message présidentiel s'attache à réfuter l'opposition que soulève son projet de réforme dans

certains secteurs de l'économie américaine, fermiers et syndicats notamment, ainsi que parmi les démocrates qui ont la majorité au Congrès. Au moment où son message était remis au Capitole, M. Nixon est venu réitérer devant la presse quelques-uns de ses arguments, le nouveau secrétaire au Trésor, M. John Connally, à ses côtés. Ce dernier, qui est démocrate, a souligné ensuite au cours d'une conférence de presse que la réorganisation gouvernementale se traduirait vraisemblablement, à longue échéance, par une économie de 5 milliards de dollars par an. M. Connally a estimé enfin contre l'avis de nombreux observateurs, que les chances d'adoption de cette réforme étaient bonnes.

toronto 5 trains par jour voyages éclair - voyages sans souci

Pour les voyages coup-de-vent de l'homme d'affaires ou pour les voyages d'agrément, le CN vous offre, dans les deux sens, cinq trains par jour: le Rapido du matin et le Rapido de l'après-midi. Une ligne directe qui ne s'arrête qu'à Dorval et Guildwood. Le CN vous offre encore le Lakeshore du matin et le Bonaventure de l'après-midi, deux autres trains qui s'arrêtent dans quelques villes le long du parcours. Si vous préférez voyager de nuit, vous pouvez monter à bord du Cavalier qui arrive aux deux centres-villes un peu avant l'heure d'ouverture des bureaux. Tous les trains font un arrêt à Dorval où un parc de stationnement gratuit est à la disposition des voyageurs. Voyagez à la façon CN, voyagez détendu et profitez des tarifs économiques Rouges, Blancs et Bleus. 5 trains par jour pour les voyages éclair aller-retour. Consultez un agent de voyage ou un bureau des Ventes Voyageurs du CN.

Billet simple, jours de tarif Rouge, voiture-coach: (repas non compris) \$10.40

des voyages CN

Faites une session d'études plus profitable que d'habitude!..

Laissez au Reine Elizabeth le soin de voir à tous les détails à votre place. Nous nous occupons de tout: les chambres, les repas, les rafraîchissements. Rien n'est laissé au hasard. Ainsi, vous ne risquez pas d'oublier des détails importants. Nous avons l'habitude des grandes et des petites réceptions. A nous d'en faire un succès... et à vous d'en tirer tous les avantages! Communiquez avec le service des congrès du Reine Elizabeth: composez 861-3511.

COLLÈGE DE HEARST

Affilié à l'Université Laurentienne

INSCRIPTION AUX COURS UNIVERSITAIRES POUR SEPTEMBRE 1971

Le Collège de Hearst est un établissement français et non confessionnel. Il est de dimension humaine; professeurs et étudiants y forment une communauté vivante.

Conditions d'admission: 13ième année de l'Ontario ou première année du CEGEP (ou l'équivalent).

Programme d'études conduisant au Baccalauréat ès Arts. Concentrations en Français, Histoire et Sociologie; continuations en Anglais, Philosophie et Sciences Religieuses. Le grade est décerné, après trois années d'études, en vertu d'une charte universitaire octroyée par le Gouvernement de l'Ontario.

Service de résidence pour garçons et pour filles.

Les personnes qui désirent s'inscrire doivent le faire le plus tôt possible. Pour plus de renseignements, s'adresser

AU DIRECTEUR DES ÉTUDES,
COLLÈGE DE HEARST,
HEARST, ONTARIO.

Découvrez
une nouvelle
cuisine
italienne
authentique

 **Restaurant
Italien**

5412 Côte-des-Neiges,
Montréal
(entre Lacombe et Édouard-Montpetit)
Tél.: 735-3623

LETTRE OUVERTE AU DR MONGEAU

Suite de la page 5

dans des conférences de presse, à la radio, à la télévision, en anglais, en français, d'Hali-fax à Vancouver. Tout de même, cher Docteur, qu'est-ce qu'il vous faut? Que j'aie personnellement cassé la figure du chef Saint-Pierre?

Mais le plus étonnant de l'affaire, c'est qu'aucun de vos gars n'avait entendu parler du Rapport du Comité publié partout. Ils me l'ont tous avoué. Et je leur en ai distribué personnellement des exemplaires, mieux vaut tard que jamais.

A propos, cher Docteur, comme vous ne l'avez sûrement pas vu, je vous envoie un exemplaire, autographe.

Voilà! Je pourrais continuer à vous décrire mon premier contact direct (and how!) avec votre joli M.D.P.P.Q., auquel il y a même des caves d'Anglais de Toronto, de Vancouver et d'ailleurs, qui souscrivent, généreux mais tellement caves parfois! Mais je ne veux pas continuer croyant vous avoir déjà assez humilié.

Toujours est-il que vers 3 heures de l'après-midi, j'ai décidé de faire une chose que je n'avais jamais faite de ma vie et que je souhaitais n'avoir jamais à faire: j'ai appelé la police. J'ai hésité jusqu'au dernier moment. Mais je me suis fait le raisonnement suivant: Je peux bien supporter qu'on brime ma propre liberté par la contrainte physique, à la rigueur de mes treize employés tous toujours si merveilleusement solidaires de leur farfelu patron. Je peux bien accepter de subir 26 heures d'occupation par respect de l'autre, même qui ne me respecte pas moi (voir Gandhi et Cie!), mais j'ai cru n'avoir pas le droit de brimer la liberté des quelques 150 personnes que j'avais invitées à assister au lancement d'un livre de Gérard Pelletier intitulé "La crise d'octobre". Ma réaction aurait été la même s'il s'était agi de la plus mince plaquette du plus petit de mes poètes.

Comme de toute évidence les occupants se proposaient de faire obstacle au déroulement du lancement, je n'avais pas le choix. Pour la nième fois, j'ai demandé à vos hommes de quitter les lieux d'eux-mêmes. Une dernière fois en présence de la police pour leur donner encore une chance de partir tête haute. Pensez-vous! Ils ne rêvent qu'à se faire arrêter. Ils raffolent des prisons. Je n'ai rien contre la prison quand on y va pour une bonne cause, mais juste pour le sport, je trouve ça minable.

Le mercredi à cinq heures

Alors, la police a mis gentiment votre beau monde à la porte, on a passé la balayuse électrique et on était fin prêt pour le lancement, alors que des journaux et des postes de radio ont répété toute la journée que le lancement était contremandé. Ils se sont renseignés où, les mal informés? Je voudrais bien le savoir. Qu'ils sachent une fois pour toutes qu'aux Editions du Jour, les lancements c'est le mercredi à cinq heures. Et c'est pas le Dr Serge Mongeau et ses Reggie Chartrand qui viendront tripoter nos horaires.

Pendant ces vingt-six heures

NE L'OUBLIEZ PAS
LA CROIX-ROUGE
AGIT EN
VOTRE NOM

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

LAURENT BÉRUBÉ
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER
8240 AIMÉ-RENAUD
ST-LÉONARD Md. 38
3 2 4 - 2 5 8 0

LAURENT LAMY
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER
788, Wilder
Montréal 8 - 737-1955

ARCHITECTES

LOUIS CARRIER
ARCHITECTE
2785 boul. LAURIER
QUÉBEC 10 - P.Q.
Tél.: 651-0982

DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
MONTRÉAL - 866-9854

Les architectes LONGPRÉ
MARCHAND
GODFREY
DOBUSH
STEWART
BOURKE

d'occupation, je me disais: c'est pas possible! Il va s'accommoder d'un instant à l'autre, il va excuser la conduite de son gang du M.D.P.P.Q., leur dire à tous de s'en aller chez eux, que c'est une erreur. On aurait pris un Cinzano ensemble, comme tant de fois, et on aurait vite oublié toute cette histoire. Mais vous n'êtes pas venu, cher Docteur. Et quand, après mille misères, je vous ai rejoint au téléphone, vous avez bafouillé je ne sais quelle plate explication à l'effet que, dans le M.D.P.P.Q., les décisions se prennent à la base et bla, bla, bla...

Je ne garde jamais rancune. Je continuerai à vous croire un homme sincère, généreux, désintéressé, un peu intoxiqué par les bobards du jour, mais pas méchant. Hélas! toutefois, je ne pourrai plus croire

que vous êtes un homme courageux. Pour tout dire, j'aime mieux votre frisé, un dur, un pur, ça vous ferait un bon président.

LA PAIX

Suite de la page 5

de "violence de luxe", ou, si l'on veut, le moyen violent de certains forts, qui le sont par leur esprit, ou par le nombre, ou par la position sociale, etc. Ainsi Gandhi pouvait braver le pouvoir établi, en comptant sur des milliers de partisans qui acceptaient l'incarcération avec allégresse, débordaient les prisons et finissaient, par la force des choses, à obtenir de nouveau leur liberté. Après que les objectifs de Gandhi furent atteints, il fallut (et il faut de plus en plus) la police et l'armée, pour les maintenir vivaces. Cet énoncé ne conteste ni la valeur morale, ni les tactiques dites pacifiques

de Gandhi: il ne peut qu'angoisser celui qui cherche honnêtement un avenir de paix.

Les grands apôtres de la paix et de l'amour ont toujours affirmé que pour y arriver, il fallait une nouvelle loi, voire un changement profond de la nature humaine, que ce soit Socrate, Jésus, Mahomet ou Marx.

Ne faudrait-il pas voir dans cette volonté de changer le vieil homme pour atteindre l'amour, l'aveu de la part des grands maîtres, que l'homme, tel qu'il est, ne peut vivre en harmonie, ni avec lui-même, ni avec les autres? Les catholiques, les codes et les théorèmes ne règlent pas cette question. Tant qu'une Grande Révolution n'aura pas eu lieu, ou que l'on n'aura pas réalisé une mutation psycho-biologique, il faudra se contenter de paix sporadiques ou de la paix comme repos du guerrier.

L'habitation à loyer modique

La 'coordination modulaire' peut réduire les coûts de construction

Le gouvernement canadien devrait sans tarder encourager le "système de coordination modulaire" pour aider à réduire le coût des habitations pour citoyens à faible revenu. C'est là l'invitation qu'a lancée hier un professeur de McGill, M. Alvaro Ortega, qui avec la collaboration de ses élèves en architecture, a monté une exposition dont le but est de sensibiliser les jeunes ingénieurs et architectes aux problèmes concrets, partout dans le monde, de construction plus nombreuses et à des coûts abordables. L'ex-

position dure jusqu'au 2 avril, dans l'immeuble McConnell de l'université McGill.

Le système de "coordination modulaire" est une façon de coordonner le travail des architectes, des ingénieurs, des constructeurs et des producteurs de matériaux. Il ne requiert pas nécessairement des matériaux préfabriqués, l'unité de base est de 10 centimètres (environ quatre pouces). Mis à l'épreuve dans les pays scandinaves et dans plusieurs pays latins, ce système est déjà encouragé par certaines agences de l'ONU.

dont le Centre de l'habitat dont M. Ortega a été conseiller plus de dix ans déjà.

Pour mémoire: le monde comptait en 1960 près de trois milliards d'habitants, nombre qui aura doublé en 1990. Cette courbe démographique galopante entraîne un besoin de 20 millions de nouveaux logements chaque année mais comment lutter contre le temps, tout en utilisant à bon escient la main-d'œuvre disponible, l'argent et les matériaux?

Au Canada, les recherches sont en cours sur l'utilisation

plus répandue de l'aluminium et du ciment-asbestos mais y aura-t-il transmission des données aux pays les plus aux prises avec les problèmes d'habitation à prix populaire?

En passant, M. Ortega trouve sain que l'on se préoccupe de rendre, plus habitable le "centre-ville"; ses efforts sont toutefois orientés vers la qualité - peu coûteuse - des habitations neuves dans les pays en voie de développement (thème de l'un de ses cours à l'université de Montréal).

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 30¢ la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et de retour du courrier est gratuit et confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi, la veille de la parution.

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR

434 rue, rue Notre-Dame, Montréal 14 - 844-3361

Compétence:

Bernard Lutz

LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE FARNHAM demande pour l'année 1971-72 les services d'UN (E) PRINCIPAL (E) D'ÉCOLE

FONCTION:

QUALIFICATIONS:

- Diriger une école
- Être détenteur d'un brevet d'enseignement
- Scolarité minimum: 15 ans
- Expérience minimum: 5 ans dans l'enseignement

Les demandes devront parvenir avant le 9 avril 1971 à:

Commission Scolaire Catholique de Farnham
a/s M. Jean Gay
707 nord, rue St-Paul
Farnham, Qué.

Faites carrière dans la Fonction publique du Québec

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE LA PROGRAMMATION
(relations régionales)

- Traitement initial pouvant atteindre \$22,000 selon la compétence. Poste à Québec.

- Élaborer et mettre en oeuvre les programmes d'information et d'animation visant à susciter l'intérêt et la participation de la population aux réformes sociales projetées. Favoriser la formation de comités de coordination et de planification des services et assurer leur fonctionnement. Conseiller les autorités ministérielles et matière de relations régionales.

- Être titulaire d'un diplôme universitaire, de préférence en sciences humaines, et posséder 10 années d'expérience pertinente dont quelques-unes dans un poste de direction. Habileté administrative éprouvée. Aptitudes manifestes au travail de conception, de coordination et de planification. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

- Concours AD-1457. Échéance de l'inscription: 9 avril 1971.

- S'inscrire auprès de:

LA COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC
710, Place d'Youville, bureau 700, Québec 4
ou 255 est, boulevard Crémazie, Montréal 354.

en fournissant ses attestations d'études et un questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer dans tout bureau du Gouvernement du Québec.



GOVERNEMENT
DU QUÉBEC

ASSURANCES

Un organisme professionnel désire retenir les services d'un homme bilingue, âgé de 25 à 35 ans, possédant des connaissances de l'assurance générale.

Le candidat devra accomplir un travail de relation avec des bureaux de courtiers. Des notions de comptabilité seraient utiles mais non essentielles.

Il devra posséder une voiture et sera appelé à voyager occasionnellement dans la Province de Québec.

Un fonds de pension, une assurance collective et un salaire fixe attrayant sont offerts au candidat compétent.

Toute offre de service sera considérée comme confidentielle et les candidats sont invités à soumettre leur demande par écrit accompagnée de leur curriculum vitae à:

Case 1457, Le Devoir



NOUS VOULONS DES REPRÉSENTANTS qui peuvent vendre "l'ensemble financier" LE PLUS À POINT AUJOURD'HUI

Notre compagnie est l'une des plus importantes sociétés de gestion financière au Canada.

Si vous avez de l'expérience dans la vente ou si vous croyez que vous pouvez être un vendeur professionnel et un consultant en planification financière, nous voulons vous rencontrer.

NOUS OFFRONS: Un entraînement et une supervision excellente; des commissions de 1ère classe, des bonus comptant à tous les trois mois; un partage de l'accumulation de profit de votre succursale; des actions de la Compagnie gratuites ainsi que des promotions rapides au niveau de la gerance.

Envoyer votre curriculum vitae ou appeler pour un rendez-vous:

M. JEAN-CLAUDE DESGROSEILLERS,
Gerant des ventes du Québec
482-8066

LA SOCIÉTÉ DE GESTION AGF
4999 Ste-Catherine Ouest, Montréal 215, Qué.

La Société canadienne de la Croix-Rouge recherche

PROGRAMMATEUR-CONSEIL auprès des écoles de langue française pour une période d'un an

FONCTION:

Sous la direction du directeur national, a la responsabilité d'organiser un programme créatif et imaginatif basé sur les principes humanitaires de la Croix-Rouge et destiné aux écoles de langue française de tout le Canada.

QUALIFICATIONS:

- 1 - Formation universitaire ou l'équivalent.
- 2 - Cinq années au moins dans le domaine de l'éducation.
- 3 - Bonne connaissance de l'anglais.
- 4 - Libre de voyager au Canada.

SALAIRE:

Selon les qualifications et compétence.

Adresser demande d'emploi et curriculum vitae:

Société canadienne de la Croix-Rouge,
Division du Québec,
2170 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 108, P.Q.

RESPONSABLE des SERVICES DE L'INFORMATIQUE

(RÉGION DU NORD DE MONTRÉAL)

FONCTION:

- a) Surveiller et coordonner le développement et l'implantation des projets;
- b) Définir et assigner les tâches précises à accomplir au sein de son équipe;
- c) Faire respecter les normes établies par la révision régulière des travaux de documentation;
- d) S'assurer de la planification des projets par la préparation des rapports d'ordonnancement;
- e) Conseiller et voir à la formation technique des personnes responsables de l'exécution des projets;
- f) Évaluer le personnel sous sa coordination;
- g) Soumettre les recommandations appropriées pour améliorer les systèmes et rédiger les rapports nécessaires pour informer la direction;
- h) Voir au maintien de relations harmonieuses avec les usagers par un contrôle adéquat des moyens de communications.

QUALIFICATIONS:

Formation universitaire ou l'équivalent et expérience dans le domaine de l'éducation.

SALAIRE

À discuter.

Ce concours prend fin le 1er avril 1971. Veuillez faire parvenir curriculum vitae complet à:

Case 1456
Le Devoir
Montréal.

La Commission des Écoles Catholiques de LaSalle
7644, rue Édouard - LaSalle, Qué. - Tél.: 365-4600

OFFRE D'EMPLOI

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE LASALLE recherche les services d'un

DIRECTEUR GÉNÉRAL-ADJOINT DES ÉCOLES

FONCTION:

Sous l'autorité du directeur général, assumer la direction et l'animation du cours élémentaire français (5,000 élèves).

EXIGENCES:

- Minimum de 15 ans de scolarité et de 5 ans d'expérience.
- Brevet d'enseignement.
- Aptitude à l'animation et au travail d'équipe.

ENTRÉE EN FONCTION:

le 1er juillet 1971.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur demande accompagnée de leur curriculum vitae avant le 4 avril à:

M. Raymond Rheault,
Directeur Général des Écoles,
311 - 8e avenue,
LaSalle 690.

Publié en vertu d'une résolution de la Commission des Écoles Catholiques de LaSalle adoptée lors de la session du 22 mars 1971.

La Commission des Écoles Catholiques de LaSalle.

JACQUES ROBIDOUX,
secrétaire-trésorier.

LaSalle, le 24 mars 1971.



COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT
GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL
ANDRÉ-LAURENDEAU

OFFRES D'EMPLOIS

Pour son organisation matérielle et pédagogique, le CEGEP André-Laurendeau requiert, à plein temps, les services:

1 - D'UN DIRECTEUR

pour chacun des secteurs suivants:

- A) Secteur des sciences et des techniques biologiques.
- B) Secteur des sciences pures et des techniques physiques.
- C) Secteur des sciences et des techniques humaines.
- D) Secteur des sciences et des techniques administratives.
- E) Secteur des arts et lettres.

CONDITIONS:

- Sclarité minimum: premier-degré universitaire ou l'équivalent.
- Expérience minimum de 5 ans dans des institutions d'enseignement secondaire, collégial, technique ou universitaire.

TRAITEMENT

- Selon les normes établies par le Ministère de l'Éducation.
- Les candidats sont priés de faire la demande des formules d'emploi avant le 31 mars 1971 à:

M. MARCEL NAUD
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
405, TERRASSE NEWMAN
VILLE LASALLE, QUÉBEC

Urwick, Currie
& Associés Ltée

Conseillers en administration

Montréal Ottawa Toronto Winnipeg Vancouver

Les citoyens du Centre-Sud se donnent un Club coopératif de consommation

Après la Petite Bourgogne, Hochelaga - Maisonneuve et Pointe Saint-Charles, le secteur Centre-sud vient à son tour de se donner un club coopératif de consommation.

Plus de 200 personnes ont déjà acheté leur part sociale et avec l'ouverture officielle du club, hier matin, on espère voir doubler rapidement ce nombre, nous dit Claude Grenier, étudiant en service social à l'université de Montréal qui travaille depuis septembre avec les citoyens du quartier à l'élaboration du projet.

Comme dans les autres comptoirs alimentaires du même genre, les membres peuvent, au magasin du club situé au 1605 rue Lafontaine, acheter leurs produits d'épicerie au prix du gros. Aucun article ne peut être augmenté d'un cent au moment de la vente au membre: c'est comme si 200 à 300 citoyens s'unissaient pour placer une commande collective, explique Claude Grenier.

Apparemment, tout fonctionne comme dans une épicerie ordinaire alors qu'en fait le stock de marchandises appartient aux coopérateurs. Tous les services du comptoir sont assurés bénévolement par une trentaine de coopérateurs qui donnent chaque semaine environ quatre heures de leur temps. Avant l'ouverture du comptoir, on a vu une vingtaine de personnes fournir de nombreuses heures de travail pour que tout soit prêt à temps.

"Cela représente peut-être un défi incompréhensible pour certains qui 'parlent beaucoup' de charité et d'entraide, souligne l'animateur social, mais pour des citoyens qui veulent s'organiser, se donner un service, c'est possible et ça se fait volontairement."

Le club prévoit éventuellement les services bénévoles d'une diététiste pour conseiller les membres sur la qualité des aliments. Il ne s'agit pas seulement d'acheter à

meilleur compte que les supermarchés et les épiceries de type régulier, mais d'acheter de bons produits et de pouvoir les utiliser au mieux tant sur le plan nutritionnel qu'économique.

Un autre aspect tout aussi important du club coopératif de consommation est celui de la participation. "Pouvoir dire son mot, constater que sa voix et son vote comptent pour décider de l'organisation et des politiques du club, est revalorisant, souligne Claude. Alors que souvent on ne réussit pas à posséder sa maison ou une automobile, le club permet d'être copropriétaire d'un commerce..."

Les difficultés d'une pareille entreprise ne manquent pas, reconnaissent les initiateurs du projet, qui n'en restent pas moins décidés à les affronter et à réussir. Les membres sont fiers du signe qui représente le club pour le quartier, signe de ce que peuvent des citoyens qui s'unissent sur un objectif à réaliser.

À Montréal

Des locataires se groupent en association

par Solange Chavlin

Grâce au comité sur l'habitation et la rénovation urbaine de la région métropolitaine, le comité travaillant sous l'égide du Conseil de développement social et du Montreal Council of social agencies — une Association de locataires vient de naître. Les initiateurs du projet bénéficieront d'une subvention de \$70,000 pour deux ans, subvention consentie par la Fédération des oeuvres de charité canadienne-française, pour mettre en place les structures de l'association qui est dirigée par un conseil d'administration où siègent les représentants des associations de quartier.

A Montréal, on estime qu'à l'heure actuelle la plupart des citoyens locataires consacrent 25% de leurs revenus au logement. Ceux qui gagnent moins de \$6,000 par an déboursent jusqu'à 28% de leurs revenus pour le logement. La moyenne canadienne se situe aux environs de 19% alors que la moyenne américaine atteint à peine 17%.

D'autre part, la région métropolitaine se composait en 1969 de 73% de locataires contre

27% de propriétaires; le nombre des locataires aurait grimpé à 81% l'an dernier. Et pourtant, jusqu'à ces derniers mois, tous ces locataires n'avaient aucun organisme officiel d'information et de protection.

Il est intéressant de noter qu'il existe dans le domaine de l'habitation plusieurs organismes de défense, associations d'entrepreneurs en construction, ligues de propriétaires, mais les locataires, qui auraient tellement besoin de mieux connaître leurs droits, n'avaient pas de voix jusqu'ici.

"Notre association n'a pas été créée contre les propriétaires", précisent Serge Carreau et Gaétan Biancamano, du comité sur l'habitation, "mais bien dans le but de fournir aux locataires une information détaillée sur les mécanismes existants — régies des loyers — baux-droits et devoirs des propriétaires et locataires, etc. Nous tenterons de les regrouper par quartier et l'association diffusera les prises de position des membres sur toute question relative à l'habitation".

Afin de répondre aux questions du public, un service d'information par téléphone sera mis sur pied d'ici le 15 avril. On peut dès maintenant écrire à l'Association des locataires à l'adresse suivante: 428, boulevard Saint-Joseph, est, Mont.

L'association ne compte présentement que trois permanents: Paul Lippé, Maurice Brassard et Francine Tanguay, auxquels s'ajoutent les initiateurs du projet, Serge Carreau, Gaétan Biancamano et Michel Clermont qui lui consacrent plusieurs heures par semaine. Mais dès que le service téléphonique sera mis en place, le personnel sera accru et comprendra un conseiller juridique.

Déjà l'association a du pain sur la planche, nous disent ses représentants. N'a-t-on pas annoncé ces jours derniers que Montréal serait dotée prochainement de 100,000 nouveaux logements? Cela signifie en général 100,000 loyers plus élevés. En plus, une hausse de taxe de l'ordre de 10% est déjà dans l'air à Montréal... pour l'automne prochain.

le consommateur

À quand une revue de l'ACC pour et par des Québécois?

par Renée Rowan

La publication, entièrement en français, de la revue de l'Association des consommateurs du Canada, **Le Consommateur canadien**, représente une nette amélioration sur la version deux-tiers anglais, un tiers français. Mais ça reste de la traduction.

Tous les articles du numéro mars-avril 71 sont signés par des anglophones de l'Ontario. Nous avions espéré la nouvelle version conçue et rédigée, en partie du moins, par des francophones du Québec qui ont sûrement des choses à dire, des commentaires à faire. Elle serait ainsi croyons-nous, mieux adaptée aux besoins des consommateurs québécois.

Cette question devrait sûrement être portée à l'ordre du jour à l'assemblée annuelle provinciale qui aura lieu le 28 avril prochain au centre marial Montfortain, 5875 est, rue Sherbrooke, à Montréal.

Une habitude coûteuse

Le coût des croustilles (patates chips et autres) que les enfants mangent souvent à l'heure du goûter fait de sérieux trous dans le budget, sans que l'on s'en doute.

Si vous vous donnez la peine de calculer le prix de ces produits par livre, constate **Le consommateur canadien**, vous verrez qu'avec la même somme vous pouvez acheter un bon morceau de viande!

Ainsi, par exemple, on a calculé qu'un sac de patates chips Humpty Dumpty de 4 onces qui coûte 39 centimes, par livre, \$1.56... ce qui donne à réfléchir.

En parlant d'habitudes coûteuses, il y a celle qu'ont certaines femmes de ménage qui "obligent" (le mot n'est pas trop fort) la maîtresse de maison à acheter des produits d'entretien dont le prix est très élevé.

L'époussetage et l'entretien des meubles, disent-elles, ne se fait bien qu'avec du "Pledge au citron" de Johnson qui coûte aux environs de \$1.45 les 12 onces. Si vous insistez pour qu'elles utilisent de l'huile de citron vendue à .29 la petite bouteille et qui dure des mois, vous serez tout de suite classée comme mesquine ou à l'ancienne mode. A vous de faire valoir vos droits.

Nous avons goûté pour vous...

...à deux nouveaux produits. Le premier, des amuse-gueule miniatures à saveur de crabe, de crevette et d'huile qui vient de mettre sur le marché Rupert Brand. Une nouveauté amusante à l'heure du cocktail. Le goût est bon, mais la saveur peu prononcée. Chaque paquet de huit onces contient 24 morceaux. A servir avec une sauce hollandaise, du chutney, de la sauce chinoise aux prunes, etc. En vente au Dominion à .59 le paquet.

Le deuxième: le "chowder aux clams" de Clover Leaf. Notre verdict: tout à fait acceptable et peu coûteux, .33 la boîte de 10 onces qui donne environ 4 portions.

L'étiquetage "chowder aux clams" sera très prochainement changée, nous dit le représentant québécois de British Columbia Packers pour celle beaucoup plus appropriée et québécoise de "chaudière aux palourdes".

On n'y pense pas

Beaucoup de maîtresses de maison ont tendance à oublier de surveiller le prix de la viande par rapport au nombre de portions plutôt que le prix d'une livre de cette viande. Ainsi, même si les petites côtes de porc (spareribs) sont peu coûteuses, il faut compter au moins trois quarts de livre par personne, ce qui revient à dire, a calculé une économiste ménagère du ministère de l'agriculture, qu'un rôti de filet de porc est plus économique.

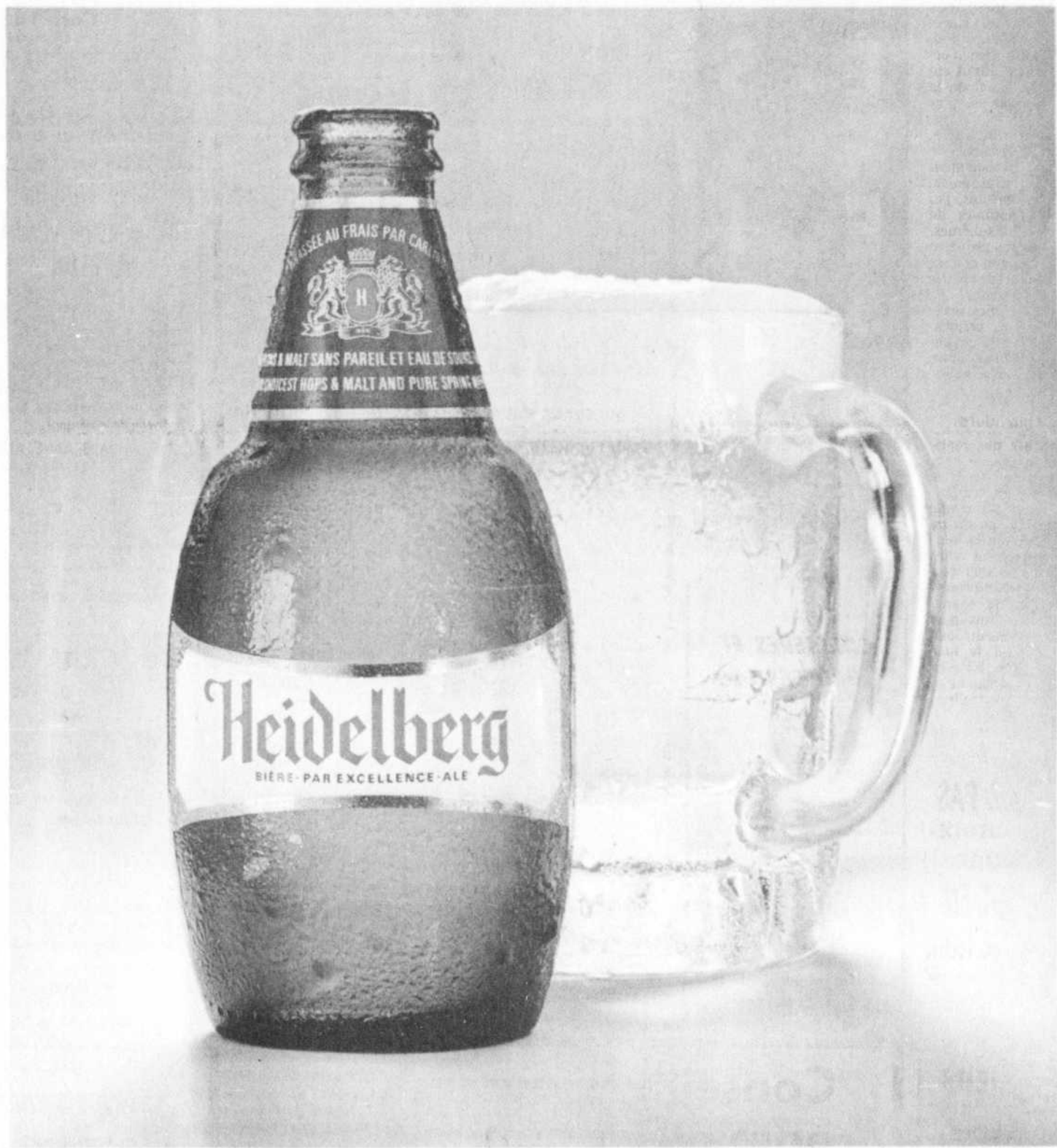
Il est préférable de tenir compte du prix de revient de la portion plutôt que du prix à la livre lors de l'achat de la viande de porc.

Pattes de porc et choucroute, voici une recette toute simple qui ne ruinera personne, car quatre livres de viande suffisent à rassasier six personnes.

6 pattes de porc (environ 4 livres)
4 tasses d'eau chaude
1 tasse d'oignon haché
2 c. à the de sel
1 1/2 c. à the d'épices
mélangées à marinade
1 boîte (28 onces) de choucroute égouttée
Mijoter à couvert pattes de porc, eau, oignon et assaisonnements environ 2 heures. Enlever l'excès de gras et tamiser le bouillon. Ajouter 1 tasse de bouillon et choucroute aux pattes de porc et faire mijoter 10 minutes.

Ventes des grands magasins

En janvier 1971, les ventes des grands magasins se sont chiffrées à \$183,360,000, soit 2.7% de plus qu'en janvier 1970 (\$178,462,000). Les ventes ont augmenté dans 13 rayons et ont diminué dans 23. Les augmentations les plus importantes ont eu lieu dans les vêtements de sport pour dames et jeunes filles (+20.3%), puis dans le rayon des téléviseurs, des radios et de la musique (+8.2%) et dans la papeterie, les livres et les revues (+8.0%). Les provinces où les augmentations ont été les plus marquées sont le Nouveau-Brunswick (+21.6%) et la Nouvelle-Ecosse (+12.3%). Les diminutions les plus sensibles se sont produites dans les chapeaux (-24.2%) et dans les bas pour dames et fillettes (-23.1%).



Heidelberg, une bière nouvelle et généreuse de Carling. Brassée au frais avec des ingrédients naturels — houblons et malt sans pareil et eau de source pure — elle est fraîche et naturelle.

Une bière nouvelle, présage d'une satisfaction assurée, la Heidelberg vous plaira. Elle est née du mariage heureux d'ingrédients naturels sélectionnés avec le plus grand soin.

D'abord, de l'eau de source pure, puisée dans le calme pittoresque de la région de Saint-Joseph-des-Cèdres. Ensuite, de l'orge savamment et parfaitement malté. Et, finalement, un mélange équilibré de houblons canadiens et de houblons

de la paisible région de Hallertau, en Bavière. Le tout brassé avec l'art consommé du maître-brasseur de Carling, selon une noble tradition vieille de plus de cent trente ans.

Essayez Heidelberg, la nouvelle bière généreuse et naturelle. Vous y reviendrez sûrement parce que son goût est riche, frais et naturel. Heidelberg, une bière pleine de promesses et qui remplit ses promesses dans votre verre.

Heidelberg

la bière nouvelle et généreuse de Carling, dans la nouvelle bouteille tonneau.

LE BUREAU DE LA
RÉGIE DES RENTES
DU QUÉBEC

à Montréal

DÉMÉNAGE
AUJOURD'HUI

pour occuper un nouveau local
plus facilement accessible

PLACE DU CERCLE
3565, RUE BERRI

(à la station de métro Sherbrooke)

Adresse postale:

Boîte 188, Succursale N, Montréal 129

Le numéro de téléphone demeure inchangé:

873-2433



Régie des Rentes du Québec

arts

"Le Misanthrope" au TNM

Heureusement, Molière n'a pas d'âge!

par Michel Bélair

Molière n'a pas d'âge! Voilà la constatation la plus évidente que l'on puisse faire: même en sortant du TNM, que l'on essaie de le défiger, de le moderniser, de le ré-activer, l'actualité, le faire passer de telle ou telle façon, il n'en reste pas moins que Molière demeure Molière. Au-delà de toute tentative, intéressante ou non, l'auteur du "Misanthrope" possède en propre ce génie qui fait que l'on ne peut que le répéter... même en cherchant à l'expliquer.

Une des pièces les plus "vraies" de Molière, s'il est possible de poser une telle affirmation. "Le Misanthrope" est également l'un de ses textes les plus lourds en implications concrètes. Analyse de toutes les façons possibles, expliquée par une foule de théories diverses depuis déjà presque une éternité. "Le Misanthrope" n'en a certes pas perdu

de sa vigueur. Tel est peut-être le principal mérite de la production du TNM: sans ironie aucune, la mise en scène de Jean-Pierre Ronfard illustre de façon plus que probante la richesse et l'actualité d'un texte qui trouve encore des échos dans notre société contemporaine. Certains se demanderont peut-être pourquoi monter un Molière alors que le Québec traverse une période cruciale et que le théâtre, en principe, doit tendre à refléter la collectivité qu'il dessert. A ceux-là on pourrait peut-être répondre que le TNM se veut être une troupe de répertoire et qu'à ce titre sa programmation est dès le départ acceptable. C'est là une question sur laquelle l'on pourrait dissenter longtemps, le TNM ressemblant de moins en moins à une troupe de répertoire. Enfin... Toujours est-il que "Le Misanthrope" a été

inscrit au programme de la saison '70-71.

Reste le problème de la production. Comment monte-t-on un Molière en 1971? Ne voulant sans doute pas rester à l'écart de la tendance actuelle qui veut que l'on "revitalise" en quelque sorte les vieux textes, Jean-Pierre Ronfard a opté pour une production "moderne". Le texte reste le même; aucun changement, ni au niveau de la langue, ni au niveau du texte lui-même. Ayant compris que le texte de Molière est valable, signifiant, indépendamment du contexte, il ne reste plus qu'à transformer ce même contexte; à le rendre plus actuel, plus présent. Il est toutefois à remarquer que Jean-Pierre Ronfard n'est pas tombé dans le piège habituel de l'adaptation moderne. Aucun décor futuriste, aucun costume flamboyant à caractère géométrique; c'est de

jà beaucoup! (Les amateurs de théâtre se souviendront à ce titre d'une certaine production d'"Horace" atteignant au plus haut ridicule.) Au contraire, sa mise en scène incarne un parti-pris de sobriété. Ne posant sur scène qu'un lieu sous-entendant tous les lieux possibles, sans artifice aucun, la production y gagne énormément de clarté. L'on se surprendra même à apprécier l'économie de moyens et la simplicité que revêt le dispositif scénique de Robert Prevost. De ce côté donc, sobriété et simplicité étant de mise, aucun reproche à formuler. Il n'en est malheureusement pas ainsi de certains aspects pour le moins discutables de la production.

Même en ne tombant pas dans le piège habituel, Jean-Pierre Ronfard a quand même tenu à faire "moderne", à "expliquer" le texte, à en montrer toute la portée sociale en ce qu'elle a de plus actuel. Comme si les vérités mises en relief par "Le Misanthrope" n'étaient pas déjà assez évidentes, comme si Molière avait besoin d'être illustré par une bande dessinée, Jean-Pierre Ronfard a choisi d'accrocher un "bestiaire". Heureuse initiative s'il en fut! Cela a au moins le mérite de combler des temps morts et d'assurer la transition entre les scènes tout en permettant à l'atelier de costumes du TNM de s'illustrer quelque peu. Si l'on se rapporte au texte cependant et si, surtout, l'on fait référence au principe d'économie qui jusque là semblait guider cette production, cette initiative prend vite figure de remplissage.

On peut certes, comme on l'a d'ailleurs fait dans le programme, postuler de savants rapports entre les hommes et les animaux et poser l'importance de cette tradition au XVII^e siècle; cela est sans doute intéressant au niveau de la perspective historique que le procédé met en relief, mais de là à justifier l'utilisation qu'on en a fait, il y a un pas! De fait, au lieu d'illustrer le texte, le "bestiaire" produit un effet exactement contraire par son petit côté "légèrement" ridicule. En voulant trop mettre les choses en évidence, l'on ne réussit parfois qu'à des décamorcer complètement.

Cette faiblesse flagrante n'est pourtant pas la seule qui marque la production du TNM; la distribution en est un exemple frappant. La performance de Pierre Collin dans le rôle d'Alceste est ainsi pour le moins fort "étrange". Tributaire en cela de la conception du metteur en scène, il a fait de son personnage un aïbalaire distribuant coups de pieds et menaces aussi facilement qu'il brandit le poing à tout moment sans raison aucune. L'on aura beau dire qu'Alceste ne devient misanthrope qu'à la toute fin de la pièce, cela n'excuse aucunement les comportements loufoques que lui font exprimer le duo Ropard-Collin. Alceste peut être violent sans avoir l'air d'un bouffon... Quant au

reste de la distribution, (Eli-sabeth Lesieur, Jean Brousseau, Ronald France, Luce Guilbeault, Monique Bélisle, Jean-Louis Millette, Julien Genay, Marc Hébert, Jean-Claude Sawyer et Jean-Denis Leduc) elle réussit à faire oublier les excès de Pierre Collin. On n'y retrouve pas d'interprétation marquante, mais, en général, tout cela est fort décent et centré de façon évidente sur le texte; donnée à laquelle l'on aurait certes dû s'en tenir pour le rôle principal.

Malgré tout cela, malgré les "bibittes" et malgré un Alceste absolument insupportable, "Le Misanthrope" est à plusieurs titres une des meilleures productions du TNM cette année. Il est vrai que le choix n'est pas difficile, la "concurrence" étant presque inexistante à ce niveau. Toutefois, Molière étant Molière, "Le Misanthrope" est un texte qui saura plaire à tous les publics du TNM. Pour une fois que le spectateur sait à quoi s'attendre, il faut certes veiller à ne pas rater cette occasion...

échos

CINEMA: "L'Homme et le froid", long métrage documentaire en couleur de Michel Régnier, produit par l'Office national du film du Canada et le ministère des affaires indiennes et du Nord canadien, sera mis en distribution incessamment dans le monde. Vaste synthèse des efforts déployés par l'homme moderne pour s'adapter au froid dans l'hémisphère nord, ce film rend compte d'une enquête menée de l'Alaska à la Laponie finlandaise, en passant par le Grand Nord canadien, le Groenland et l'Islande, de même que les régions plus au sud maintenues dans la zone froide par les courants marins. Le grand public pourra voir "L'Homme et le froid" cette année à la télévision de Radio-Canada, ou se le procurer au Canada dans les cinémathèques de l'ONF, et dans maintes cinémathèques publiques.

MUSIQUE: Du 27 avril au 4 mai auront lieu les concours des Festivals de musique du Québec à Montréal. Ces concours se tiendront au Victoria Hall. 24 concurrents se sont inscrits dans la section "Tremplin International" visant à préparer les jeunes musiciens pour le répertoire et les exigences des concours internationaux. Les sections "Tremplin International" étaient ouvertes aux jeunes se destinant à une carrière en piano, chant, instruments à cordes, instruments à vent et chacun des candidats présentera deux récitals complets devant un jury de 4 musiciens.

CONCERT: La réputée violoncelliste canadienne Zara Nelsova, soliste des grands orchestres américains et européens, sera l'invitée de l'Orchestre symphonique de Montréal aux derniers Concerts Gala de la saison 1970-71 que dirigera Franz-Paul Decker à la Salle Wilfrid-Pelletier, mardi et mercredi, 6 et 7 avril prochain à 8h30 p.m. Madame Nelsova jouera deux concertos de compositeurs français, à savoir le célèbre Concerto no 1, en la mineur, opus 33 de Camille Saint-Saëns et le Concerto no 1 de Darius Milhaud. Datant de 1933-34, ce concerto a été joué pour la première fois en 1935 par le grand violoncelliste français Maurice Maréchal, à qui l'œuvre est dédiée. C'est Gregor Piatigorsky qui l'a joué pour la première fois en Amérique du Nord en 1949. Pour ouvrir le concert, M. Decker a choisi "Greeting Prelude" d'Igor Stravinsky. En deuxième partie de programme on entendra la Symphonie no 4, en fa mineur, opus 36 de Tchaïkovsky.

CINEMA: Mardi 30 mars 1971, de 9 à 13 heures, la Société Générale Cinématographique (S.G.C.) organise, dans la petite salle du Cinéma Place Ville Marie, une conférence de Presse et une projection des plus récentes productions de ses ateliers de films éducatifs. Cette projection d'exemples importants de matériel audio-visuel, à l'usage des enseignants du Québec, est aussi destinée à sensibiliser les spécialistes de ces questions au fait capital qu'il se conçoit et se fabrique, ici à Montréal, un cinéma spécialisé et scientifique de qualité internationale.

2GRANDS CLASSIQUES IBANS Adultes

2GRANDS REALISATEURS

Luis Bunuel **Fritz Lang**

L'Ange Exterminateur **le maudit**

VERSION ESPAGNOLE / SOUS-TITRES ANGLAIS

Etudiants \$1.00

FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE 525-8600

d'après l'œuvre immortelle d'EMILE ZOLA

la faute de l'abbé mouret

COULEUR

CINEMA DE PARIS FLEUR DE LYS

861-2996 288-3303

"PERFECTION DE L'ACTION" POUR TOUS

"Une qualité sans rivale" - L'EXPRESS

"Fortement construit" - LE FIGARO

"A voir et revoir" - COMBAT

"De main de Maître" - L'AURORA

"Un spectacle parfait" - FRANCE SOIR

le CERCLE ROUGE COULEUR

A L'AFFICHE! REPRESENTATION COMPLETE A 1.00, 3.40, 6.20, 9.05 P.M.

IMPERIAL 1430 Bloor 288 7802

ROBERT DORMAN ALAIN DELON YVES MONTAND BOURVIL LE CERCLE ROUGE JEAN-PIERRE MELVILLE

le Patriote

CLÉMENCE
OUIA
GASTON
LOUIS-PHILIPPE
ANDRÉ
MICHEL
JEAN-MARIE
JEAN-PIERRE...

...DEBUTENT LE 18 MARS

SHOWTIME:
MERCREDI JEUDI
VENDREDI ET DIMANCHE
A 9H30
SAMEDI 9H00 ET 11H00
1474 EST. STE-CATHERINE
521-6666 - 525-1151

C'EST PAS UNE REVUE!!

C'T'UN SHOW!!!

son humour féroce a valu à

3^{ème} SEMAINE

MASH EN COULEURS

PREMIERE FOIS EN FRANCAIS!

SEMAINE: 7:30 - 9:30
SAM.-DIM.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

LE GRAND PRIX INTERNATIONAL DU FESTIVAL CANNES 1970

CREMAZIE
ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210

3 DERNIERS JOURS!

UNE OEUVRE PROPHETIQUE: DEUXIEME ETAPE

Avant la tragédie...

la très belle Sharon Tate dans l'immortelle comédie de son époux ROMAN POLANSKI

'LE BAL DES VAMPIRES'

En Français en scope et couleurs

en semaine à 7:30 9:30
le samedi à 7:30 9:30
Dim.: 3:30 5:30 7:30 9:30

Comédie Canadienne

...et dès LUNDI:
Le dernier et le plus beau film de Polanski

PRIEZ POUR LE BÉBÉ DE ROSEMARY

VERSION FRANCAISE

Rosemary's Baby

Mia Farrow elle est enceinte et elle a peur...

le très grand film de Roman Polanski d'après le célèbre roman d'Ira Levin en français et en couleurs un film Paramount

TOUS LES SOIRS à 7:00 et 9:30

Comédie Canadienne

84 ouest, Ste-Catherine, Tél. 861-3476

dès ce soir!

LES WESTERNS... 14 ans

PREMIERE PARTIE:

RÉTROSPECTIVE des films de **SERGIO LEONE**

avec **Clint Eastwood**

à la fois original violent et humoristique... un divertissement unique en son genre!

PREMIER PROGRAMME: avec Clint Eastwood et Gian Maria Volonté

POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS

EN FRANÇAIS à 7:30 Sam. et Dim. à 3:30 et 7:30
EN ANGLAIS à 9:30 Sam. 5:30 9:30 Dim. 1:30 5:30 9:30

VOUS VIENDREZ LES VOIR TOUS!

sem. \$1.25
sam. et dim. \$1.50

bientôt: "ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS" prochainement: "LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAUD" à venir: "IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST"

WESTERNS à l'OUTREMONT

1248 BERNARD (INFORMATIONS: 277-3233)



L'OFQ offre un stage de trois semaines à des cinéastes amateurs

Un groupe de dix jeunes cinéastes amateurs, étudiants en cinématographie ou des départements audio-visuels du niveau Cégep ou universitaire pourra participer aux 9e Rencontres internationales film et jeunesse.

L'Office franco-québécois pour la Jeunesse acceptera jusqu'au 21 avril les candidatures à ce stage (Q-803-71) qui se déroulera du 5 au 27 juillet.

Les stagiaires participeront au cours de ces rencontres internationales à des séances de confrontation avec

la Fédération de loisirs et culture cinématographiques, le Centre de recherches pour l'éducation permanente et l'Action culturelle, le Groupe de recherches et d'études cinématographiques, etc. Ces rencontres se dérouleront à la Cité universitaire de Grenoble.

Avant leur départ, les stagiaires se réuniront afin de faire le point sur l'état du cinéma amateur au Québec et présenter leurs positions respectives.

Ce séjour de trois semaines en France coûtera \$190.00 aux participants.

Après 845 représentations, "1776" sera porté à l'écran

(AFP) — Jack Warner, le producteur de "My Fair Lady", portera à l'écran "1776", la revue musicale américaine basée sur l'histoire de la déclaration d'indépendance, annonçant hier la société "Columbia Pictures" avec laquelle M. Warner a passé un accord pour la production d'un nombre indéterminé de films.

Désignée par le cercle des

critiques new-yorkais comme la meilleure comédie musicale de la saison 1968-69, lauréat d'un "Tony" (équivalent au théâtre d'un oscar), la pièce de Peter Stone et Sherman Edwards en est à sa troisième année et à sa 845ème représentation à Broadway. Trois autres compagnies portent actuellement son succès hors de New York aux États-Unis et en Grande-Bretagne.



Entre amis... Blue Bonnets, c'est plein d'allure!

L'activité, c'est à vous en couper le souffle, à Blue Bonnets! Les chevaux en piste, la foule, la tribune populaire, les 300 guichets pour parler... le Club House, les restaurants, les bars, la cafétéria... Ouf! Et c'est climatisé! Qu'attendez-vous pour venir vous divertir à Blue Bonnets? Téléphonez: 739-2741.

Les lundis, mercredis, vendredis et samedis à 7h. 45; le dimanche à 2 heures.

Blue Bonnets
C'est plein d'allure!



DERNIERS SOIRS

ANTONIO DAS MORTES
 VOICI...
 EN PREMIER A MONTREAL
 7:30 et 9:30

Son Dim. a 2 heures
 "LE MEPRIS N'aura QU'UN TEMPS"

L'OEUVRE MAÎTRESSE
 DE LUIS BUNUEL
 2e SEMAINE DE SUCCES
 la voie lactée
 LAURENT TERZIEFF, PIERRE CLEMENTI, MICHEL PICCOLI, DELPHINE SERVO, ET DANIEL PILON
 COULEUR CINEMA
 5025 O. SHERBROOKE
 Tel. 469-0821

elysée
 35 MILTON / 842-6053
 SALLE RESNAIS
 POUR TOUS
 **Un petit chef-d'oeuvre.
 —PARIS-MATCH
 A voir à tout prix cette perle rare...
 —PARISCOPE
 Sensible et beau.
 —LE NOUVEL OBSERVATEUR
 Il nous émeut par sa violence retenue.
 —L'EXPRESS
 Un film doux comme une pêche.
 —LE JOURNAL DU DIMANCHE
 Que voilà donc un film que j'aime!
 —LA CROIX
 Une oasis au milieu de la production actuelle.
 —FRANCE-SOIR

LA COUTURE CHEZ-VOI

LA MAISON DES BORIES

réalisation de JACQUES DONIOL-VALCROZE

EASTMANCOLOR

MATTHIEU CARRIERE MAURICE GARREL MARIE DUBOIS

SALLE EISENSTEIN

9e SEMAINE

le nouveau film de FRANÇOIS TRUFFAUT

avec JEAN-PIERRE LÉAUD CLAUDE JADE

DOMICILE CONJUGAL

le patron imprimé no 9205 est offert pour les tailles 8-18 (nouvelle classification des tailles).

Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'indiquer un bon de poste. Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.

Les instructions sur le patron sont en langue anglaise seulement.

Un petit lexique comparatif, en langue française, accompagne les instructions.

le DAUPHIN

14 ANS

EN NOMINATION MEILLEUR FILM ETRANGER DE L'ANNEE

Salle Renoir

il est puissant donc insoupçonnable!

UNE OEUVRE COURAGEUSE!

PETRI MULTIPLIE LES SIGNES DE CE POUVOIR DONT LA POLICE S'EST ACCAPARE DANS CETTE SOCIÉTÉ CAPITALISTE

—LA PRESSE

VERSION ORIGINALE SOUS-TITRES FRANÇAIS

FILM DE ELIO PETRI

CANNES GRAND PRIX SPECIAL DU JURY • GRAND PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE

SEMAINE 7:30, 9:30 SAM DIM 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30

18 ANS

DUSTIN HOFFMAN JON VOIGHT

"MIDNIGHT COWBOY"

VERSION FRANÇAISE

SEMAINE 7:30, 9:30 SAM DIM 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30

14 ANS

television

VENDREDI

CBFT 2

9:10 Aujourd'hui à CBFT

9:15 Télévision scolaire

9:30 Piquet

10:00 Télévision scolaire

10:15 Télévision scolaire

10:30 En mouvement

10:45 Saturnin

11:40 La souris verte

11:55 Cinéma

"Chaque jour a son secret"

1:00 Cinéma

"La chanson de l'orphelin"

2:30 Qui ou non

3:00 Femme d'aujourd'hui

4:00 Bobino

4:30 Le pirate Maboule

5:00 Voyage au fond des mers

6:00 Joe 90

6:30 Téléjournal

6:40 24 heures

6:55 Nouvelles du sport

7:00 Format 30

7:30 Que sera sera

8:00 Donald L'heureux

8:30 Les règles du jeu

10:00 Format 60

11:00 Téléjournal

11:30 Nouvelles du sport

11:55 Cinéma

"La noce est pas finie"

1:15 Téléjournal

1:29 Cinéma

"Comment qu'elle est"

1:55 Cinéma

"Comment qu'elle est"

2:29 Cinéma

"Comment qu'elle est"

2:55 Cinéma

"Comment qu'elle est"

3:29 Cinéma

"Comment qu'elle est"

3:55 Cinéma

"Comment qu'elle est"

4:29 Cinéma

"Comment qu'elle est"

4:55 Cinéma

"Comment qu'elle est"

5:29 Cinéma

"Comment qu'elle est"

5:55 Cinéma

"Comment qu'elle est"

6:29 Cinéma

"Comment qu'elle est"

6:55 Cinéma

"Comment qu'elle est"

7:29 Cinéma

"Comment qu'elle est"

7:55 Cinéma

"Comment qu'elle est"

8:29 Cinéma

"Comment qu'elle est"

8:55 Cinéma

"Comment qu'elle est"

9:29 Cinéma

"Comment qu'elle est"

9:55 Cinéma

"Comment qu'elle est"

10:29 Cinéma

"Comment qu'elle est"

10:55 Cinéma

"Comment qu'elle est"

11:29 Cinéma

"Comment qu'elle est"

11:55 Cinéma

"Comment qu'elle est"

12:29 Cinéma

"Comment qu'elle est"

12:55 Cinéma

"Comment qu'elle est"

1:29 Cinéma

"Comment qu'elle est"

1:55 Cinéma

"Comment qu'elle est"

2:29 Cinéma

"Comment qu'elle est"

2:55 Cinéma

"Comment qu'elle est"

3:29 Cinéma

"Comment qu'elle est"

CFCF 12

7:00 Montreal Bulletin Board

7:30 University of the Air

8:00 Mas Héros

8:15 The Sandbox

8:30 Héros

9:30 Magic Tom

10:00 Man Trap

10:30 The Pierre Berton Show

11:00 John MacLean

11:30 McGowan and Co

12:00 The Flintstones

"Circus Business"

12:30 Matinee with Joe Van

"Maracabo"

1:00 Les Flintstones

2:30 Famous jury trials

3:00 Another World

3:30 Trouble with Tracy

4:00 Bewitched

4:30 Lassie

5:00 Truth or Consequences

5:30 Beat the clock

6:00 Pulse

7:00 The Andy Williams show

8:30 C.T.V. Friday night movie

9:00 A man could get killed

10:00 The F.B.I.

"The architect"

11:00 The CTV National News

11:15 The Flying Nun

11:45 Friday Night Feature Movie

"Pony express"

12:00 The Andy Williams show

1:45 University of the Air

2:15 Montreal Bulletin Board

SAMEDI

CBFT 2

9:40 Aujourd'hui à CBFT

9:45 Cours universitaires

10:30 Introduction à la statistique

11:00 La Fourmi atomique

11:30 Robin Faute

12:00 Les aventures de M. Magoo

2:30 Histoires sans paroles

3:00 L'Univers des sports

4:00 Les enquêtes Jobidon

4:30 Les cadets de la forêt

5:00 Les quatre saisons

5:30 The Gulf and its stories

6:00 Les aventures célestes de M. Magoo

6:30 Histoires sans paroles

6:55 Les enquêtes Jobidon

7:30 Julia

8:00 Rowan and Martin's laugh-in

8:30 The Tommy Hunter Show

9:00 The Foray-Saga

10:00 The national

11:00 The national

11:30 Night Report and sports final

11:45 Cinéma

"Woman of straw" (1964)

1:15 Cinéma

"Meurtre à l'italienne" (drame-policier - Italien 1951)

1:45 Cinéma

"Meurtre à l'italienne" (drame-policier - Italien 1951)

2:15 Cinéma

"Meurtre à l'italienne" (drame-policier - Italien 1951)

2:45 Cinéma

"Meurtre à l'italienne" (drame-policier - Italien 1951)

3:15 Cinéma

"Meurtre à l'italienne" (drame-policier - Italien 1951)

3:45 Cinéma

"Meurtre à l'italienne" (drame-policier - Italien 1951)

4:15 Cinéma

"Meurtre à l'italienne" (drame-policier - Italien 1951)

4:45 Cinéma

"Meurtre à l'italienne" (drame-policier - Italien 1951)

5:15 Cinéma

"Meurtre à l'italienne" (drame-policier - Italien 1951)

5:45 Cinéma

"Meurtre à l'italienne" (drame-policier - Italien 1951)

6:15 Cinéma

"Meurtre à l'italienne" (drame-policier - Italien 1951)

6:45 Cinéma

"Meurtre à l'italienne" (drame-policier - Italien 1951)

7:15 Cinéma

"Meurtre à l'italienne" (drame-policier - Italien 1951)

7:45 Cinéma

"Meurtre à l'italienne" (drame-policier - Italien 1951)

8:15 Cinéma

"Meurtre à l'italienne" (drame-policier - Italien 1951)

8:45 Cinéma

"Meurtre à l'italienne" (drame-policier - Italien 1951)

CFCF 12

7:00 Montreal Bulletin Board

7:30 University of the Air

8:00 Mas Héros

8:15 The Sandbox

8:30 Héros

9:30 Magic Tom

10:00 Man Trap

10:30 The Pierre Berton Show

11:00 John MacLean

11:30 McGowan and Co

12:00 The Flintstones

"Circus Business"

12:30 Matinee with Joe Van

"Maracabo"

1:00 Les Flintstones

2:30 Famous jury trials

3:00 Another World

3:30 Trouble with Tracy

4:00 Bewitched

4:30 Lassie

5:00 Truth or Consequences

5:30 Beat the clock

6:00 Pulse

7:00 The Andy Williams show

8:30 C.T.V. Friday night movie

9:00 A man could get killed

10:00 The F.B.I.

"The architect"

11:00 The CTV National News

11:15 The Flying Nun

11:45 Friday Night Feature Movie

"Pony express"

12:00 The Andy Williams show

1:45 University of the Air

2:15 Montreal Bulletin Board

SAMEDI

CBFT 2

9:40 Aujourd'hui à CBFT

9:45 Cours universitaires

l'actualité économique

Selon la Chambre de commerce du Canada

Un nouvel assouplissement fiscal serait souhaitable

par Donat Valois de la PC

OTTAWA — La Chambre de Commerce du Canada estime qu'à moins que le gouvernement fédéral ne réduise ses impôts, et les syndicats, leurs exigences, l'inflation réapparaîtra, au cours des prochains mois, et le taux du chômage restera élevé.

"En dépit du redressement économique que nous anticipons, nous ne sommes pas optimistes en ce qui concerne soit l'inflation des prix, soit le chômage au cours des années 70. Nous craignons d'assister, déclare la Chambre, à une nouvelle hausse de l'inflation en 1972".

Dans son mémoire annuel en prévision du budget qu'elle a présenté, hier, au gouvernement Trudeau, à Ottawa, la Chambre traite du contexte économique, de la politique fiscale et de la politique monétaire du Canada.

Nous présentons, malgré la stabilisation des indices des prix à la consommation durant les derniers mois, affirme-t-elle, que si les syndicats ne modèrent pas leurs exigences, nous pourrions nous retrouver à nouveau dans une situation critique en 1972.

Bien que l'on s'attende au cours de l'année à une légère tendance à la baisse du chômage qui pourra fléchir, selon elle, jusqu'à 5,5 pour cent, chiffre tenant compte des variations saisonnières d'ici la fin de 1971, nous pensons que ce problème continuera à se poser avec acuité et que le taux moyen du chômage s'établira cette année aux alentours de 6 pour cent.

"Une diminution des charges fiscales stimulerait les affaires et réduirait le chômage", soutient la Chambre.

Politique fiscale

Elle reproche au gouvernement Trudeau de ne pas avoir décrété d'allègement fiscal, vers le milieu de l'année 1970, alors que l'inflation était en bonne voie d'être jugulée, selon elle, et que le chômage augmentait.

Le gouvernement canadien, estime la Chambre, aurait dû intervenir sur le plan fiscal en réduisant l'impôt sur le revenu des particuliers et l'impôt des sociétés au lieu d'augmenter son propre budget.

D'autre part, elle soutient que des allègements fiscaux sont nécessaires pour que le Canada reste compétitif par rapport aux États-Unis et pour empêcher la main-d'œuvre qualifiée de quitter le pays. La Chambre recommande aussi:

1. que le ministre des Finances, M. Benson, établisse un programme de réductions de la taxe de vente appliquée aux matériaux de construction;
2. que le gouvernement fédéral fournisse des subventions au secteur privé pour la formation "sur le tas" des chômeurs;
3. que l'on adopte une disposition permanente concernant l'amortissement du coût d'immobilisation ap-

plicable au matériel utilisé dans la lutte contre la pollution; et

4. que le ministre Benson précise, dans son prochain discours sur le budget, la nécessité des investissements étrangers.

Politique monétaire

En raison de la chute rapide des taux d'intérêt, tant au Canada qu'à l'étranger, et de la fluctuation du dollar, note-t-on dans le mémoire, il est extrêmement difficile, à l'heure actuelle, estime la Chambre, de faire des recommandations précises au sujet de la politique monétaire de 1971.

Toutefois, elle croit que le Canada devrait avoir en 1971 une politique monétaire "conciliante et modérément expansionniste".

La Chambre suggère aussi au gouvernement de laisser fluctuer le dollar durant toute l'année prochaine "pour éviter une nouvelle stabilisation à un taux anormalement élevé".

Elle estime, d'autre part, que le taux de croissance économique, si le Canada a une politique fiscale et monétaire bien conçue, sera plus élevé en 1971 qu'en 1970.

Le produit national brut PNB devrait, selon elle, s'accroître d'environ 8 pour cent, en raison notamment de la reprise des investissements et de la construction de logements.

À l'assemblée des actionnaires

La direction de Cons.-Bathurst est l'objet de vives critiques

par Denis Giroux

L'assemblée annuelle des actionnaires de Consolidated-Bathurst a été ponctuée hier d'interventions acerbes de la part d'actionnaires qui ont remis en question certaines décisions de la direction concernant la gestion de l'entreprise, le traitement de faveur réservé à certains actionnaires et les liens avec certaines autres firmes, dont Power Corp.

Ainsi, un actionnaire a fait remarquer qu'il était assez extraordinaire que deux des trois administrateurs qui s'étaient opposés à l'offre d'achat faite par Power Corp. aux actionnaires de Consolidated-Bathurst ne soient plus sur le conseil d'administration de la compagnie. On se souvient que l'an dernier, Power Corp. avait fait une offre d'échange de ses actions contre des actions de Consolidated-Bathurst et que ce plan avait été appuyé par une majorité des administrateurs de la compagnie. Seul M. Aristide Cousineau, Peter Laing et un autre administrateur s'y étaient opposés. Or le premier administrateur depuis 1963, a pris sa retraite au cours de 1970 et M. Laing n'a pas renouvelé sa candidature pour 1971.

De plus, un actionnaire a demandé à M. William Turner Jr. si le fait qu'il vienne de Power Corp. et qu'il ait été celui qui avait annoncé l'intention de Power Corp. d'acquiescer de 60 à 70% des actions ordinaires de Cons.-Bathurst ne le mettait pas dans une position délicate maintenant qu'il était administrateur de la compagnie de papier. M. Turner a répondu en rappelant qu'il avait démissionné de toutes les fonctions qu'il occupait à Power Corp. et que le conflit d'intérêt n'avait plus sa raison d'être.

Un actionnaire a souligné qu'il était étrange que les treize administrateurs de la compagnie n'aient que 28 parts de Consolidated-Bathurst. Il lui a été répondu que c'était normal, puisque les administrateurs avaient échangé leurs actions de la compagnie contre des actions de Power Corp. tel qu'il l'avaient eux-mêmes recommandés aux autres actionnaires. On a alors soulevé le point que la direction venait d'accorder à 17 cadres supérieurs (non-nommés) des options d'achats de

sur 265.000 actions ordinaires de Consolidated-Bathurst à \$10 5/8, prix du marché au 9 février 1971. Un actionnaire a qualifié cette offre d'injuste pour ceux qui ont payé leurs actions au-dessus de \$20 ou même \$30 et \$40 les années passées. Il a dit craindre que les administrateurs ne revendent ensuite ces actions à Power Corp. Cette société montréalaise détient actuellement 36% des actions ordinaires en circulation de Consolidated-Bathurst.

En ce qui concerne la gestion de l'entreprise, plusieurs actionnaires ont exprimé leur mécontentement face aux piètres résultats de Consolidated-Bathurst. Cette dernière n'a eu un profit net que de \$1,5 millions en 1970 avant effets extraordinaires contre \$11,5 millions en 1969. Après des imputations exceptionnelles, la compagnie a en fait perdu \$10.749.727 alors qu'elle avait eu un bénéfice de \$11.554.471 en 1969. Les ventes ont cependant atteint un nouveau record de \$353.943.751 qui est toutefois inférieur aux prévisions initiales. On ne s'attend à aucune amélioration en 1971. Le dividende de la compagnie n'est déjà plus versé depuis deux trimestres et il en sera ainsi jusqu'à ce qu'il y ait une nette amélioration des affaires, ce qui ne semble pas le cas actuellement.

Le président de la compagnie, M. Turner, a imputé à l'établissement d'un taux flottant d'échange du dollar canadien ainsi qu'à une baisse de la demande américaine les mauvais résultats obtenus. Une grève à l'usine de Pontiac aurait de plus coûté \$115.000 à la compagnie. En fin d'assemblée plusieurs actionnaires ont fait remarquer que ces conditions s'appliquaient à toute l'industrie et que les résultats de la compagnie étaient cependant plus que ceux de ses concurrents, d'où ils ne voyaient pas la nécessité de verser des bonus à la direction pour son travail que d'aucuns qualifié de médiocre, traitant même M. Turner de formidable magicien pour avoir su transformer tous les avantages dont a joui la compagnie au cours des dernières années en une si mauvaise performance en 1970.

Selon l'Association des consommateurs

La hausse des frais bancaires ne serait pas justifiée

L'Association des consommateurs du Canada a exprimé hier sa vive désapprobation face à la hausse des frais de service que les banques à charte ont décidé récemment. Ces hausses de frais atteignent environ 33% en moyenne.

L'Association a révélé qu'elle avait fait pression sur le gouvernement fédéral afin que les hausses projetées ne soient pas appliquées. Selon elle, il n'y a aucune justification valable pour poser un tel geste, puisque les banques continuent de montrer des bilans très favorables. Les hausses ne serviraient qu'à accroître purement et simplement le montant des profits en n'apportant rien en retour au client. De plus, les augmentations tombent dans une période difficile où le Canada termine un combat contre l'inflation et les hausses vont dans un sens opposé à ce qui semble, pour le gouvernement, une orientation convenable de l'économie et des prix. Renouvelant une demande qui avait été faite en Chambre récemment, l'Association a demandé que les activités des banques soient examinées à la lumière

de la loi contre les coalitions.

Encore hier, la séance parlementaire des Communes a été marquée d'une discussion à ce sujet. Un député a demandé que soient examinés les points suivants: comment les banques déterminent-elles ceux qui doivent payer les frais de service et ceux qui ne le doivent pas, comment le mécanisme de compensation des chèques affecte les frais bancaires et l'attitude des banques à charte face à une proposition de la commission royale d'enquête sur les questions bancaires et financières qui ferait que la compensation des chèques relèverait de la Banque du Canada.

On s'est également demandé en Chambre pourquoi les banques avaient attendu une semaine après avoir prévenu leurs employés pour avertir le public de leurs intentions. Un député a aussi donné l'exemple de quelqu'un qui paierait 14 cents en frais pour un chèque encaissé mensuellement, pour cette personne, cela voudrait dire des frais de 3,36% par année si elle a un dépôt de \$50. Cela semble bien élevé pour sa faible utilisation des services bancaires.

Depuis deux mois consécutifs

Aucune augmentation réelle de la production nationale

OTTAWA (PC) — Bien que certaines hausses de production aient été enregistrées en janvier, il n'y a pas eu d'augmentation réelle de la production nationale pour deux mois consécutifs.

Le Bureau fédéral de la Statistique rapportait jeudi que l'indice de la production domestique réelle, basée sur la production de 1961 égale à 100, était demeurée à 163,1 en janvier, soit au même niveau qu'en novembre et en décembre 1970. L'indice reflète la production de toutes les industries et services, sans tenir compte des changements de prix.

Le bureau avait déjà rapporté que l'indice de la production industrielle — soit un tiers de la production totale — avait connu une hausse de 1,1 pour cent en janvier. Cependant, des baisses dans les domaines du transport, de l'entreposage et des communications, ainsi que dans le commerce du gros et du détail ont contrebalancé les gains chez les manufacturiers, les mines et les services publics.

Les manufacturiers à elles seules fournissent presque 25 pour cent de la production totale du Canada et elles ont connu une hausse de 1,7 pour cent en janvier.

D'autre part, tous les secteurs du transport, sauf les lignes d'autobus rurales et interurbaines indiquent un déclin. Dans le secteur commercial, on note une baisse de deux pour cent au détail et de sept dixièmes de un pour cent dans les gros.

Des hausses sont relevées dans les services, la finance, l'assurance, l'immobilier, l'administration publique et la défense. Il est toutefois très difficile de déterminer exactement la production dans ces deux derniers secteurs relevant du gouvernement.

On note quand même des chiffres plus encourageants. Par exemple, les ventes d'automobiles au détail sont montées de six pour cent et une grande activité dans l'industrie du meuble et des appareils ménagers a entraîné une hausse de 14 pour cent dans ce secteur.

Pour le troisième mois consécutif, la construction non-résidentielle a connu un déclin et la production au sein de l'industrie a baissé de 1,2 pour cent; la construction domiciliaire, qui était demeurée à un niveau exceptionnellement élevé grâce aux octrois du gouvernement, a décliné de 2,9 pour cent.

cours du dollar

MONTREAL — Le dollar américain, par rapport aux devises canadiennes, a fléchi de 1-16 à \$1,00 11-16, hier.

La Livre sterling était également en baisse de 1-4 à \$2,43 9-16.

NEW YORK — Le dollar canadien a avancé de 3-64 et cotait à 99 21-64 en devises américaines. Il était à 99 23-64 il y a une semaine.

L'abandon du projet SST

Une victoire des écologistes sur les constructeurs d'avions

WASHINGTON (AFP) — Le refus par le Congrès de continuer de financer cette année la construction de l'avion supersonique "SST" constitue une grande victoire des écologistes sur les constructeurs aéronautiques, les syndicats et la Maison Blanche qui, depuis quinze jours, avaient tout mis en oeuvre pour obtenir un vote positif, d'abord à la Chambre puis au Sénat. C'est plus qu'une défaite technique pour le président Richard Nixon qui avait engagé son autorité personnelle dans la lutte sans merci que se sont livrée partisans et adversaires de l'avion supersonique.

Pour la première fois en effet, le Sénat et la Chambre des représentants sont restés insensibles à un argument qui jusqu'ici portait à tout coup: celui du prestige des États-Unis et de la nécessité de maintenir, à la face du monde, la supériorité de la technologie américaine.

Pour la première fois, il s'est trouvé parmi les républicains et les démocrates,

mêlant leurs voix sans considération de parti, une majorité pour estimer que l'Amérique pouvait, dans le domaine de l'aviation, se laisser distancer par les Français, les Britanniques et même par les Russes.

Il est probable que l'avion supersonique américain verra tout de même le jour et il est même possible que le Congrès accepte éventuellement de financer sa construction. Mais le coup d'arrêt qui vient d'être donné illustre l'ampleur du fossé qui sépare l'exécutif du législatif. Certains avancent que le président Nixon ayant lui-même défini une certaine politique extérieure "au profil bas", il était inévitable que ce même profil bas trouve des adeptes au Congrès pour ce qui concerne les questions de politiques extérieures.

Des commentateurs américains très sérieux, frappés surtout par le vote de la Chambre des représentants, n'hésitent pas à écrire que dans ses dispositions nouvelles, le Congrès peut très bien couper les crédits aux troupes américaines actuellement en Indochine et obtenir un rappel rapide et complet de tous les G.I.s. C'est sans doute à cette tendance que pensait le président Nixon lorsque, dans une récente interview, il se déclarait préoccupé par les dangers du néo-isolationisme.

Le Dr Werner von Braun — pionnier des programmes spatiaux américains — qui se trouve actuellement à Tokyo, s'est prononcé en faveur de l'avion supersonique. Le seul problème, a-t-il dit, consiste à étudier les problèmes posés par cet appareil du point de vue pollution et bruit. Une fois les normes définies, il sera possible de s'y conformer.

Par contre, M. Maurice Strong, secrétaire général de la future conférence de l'ONU sur le Milieu humain, s'est montré peu favorable à l'avion supersonique. "Nous ne disposons pas encore de toutes les données, mais de nombreuses indica-

tions portent à croire qu'il y a de meilleurs moyens d'utiliser les ressources de la planète que de construire le SST", a-t-il dit notamment.

Cette annonce ne doit pas s'interpréter comme étant une offre publique de valeurs ci-dessous mentionnées dans les provinces du Canada.

Émission additionnelle

\$25,000,000

La Banque de Nouvelle-Écosse

Débentures 7%

Date d'émission: le 15 avril 1971

Date d'échéance: le 15 avril 1991

Option d'échéance anticipée

Le détenteur de toute Débenture peut demander que cette Débenture vienne à échéance le 15 octobre 1977. Ce choix ne peut être fait qu'après le 15 octobre 1976 et avant le 15 avril 1977. De plus amples détails concernant ce droit sont fournis dans la circulaire d'offre.

Prix: 100 plus les intérêts courus

On peut se procurer un exemplaire de la circulaire d'offre auprès des soussignés et autres courtiers s'ils sont autorisés à offrir ces valeurs dans la province.

Harris & Partners Limited	Wood Gundy Valeurs Limitée	Burns Bros. and Denton Limited
Royal Securities Corporation Limited	Nesbitt Thomson Valeurs Limitée	McLeod, Young, Weir & Company Limited
Pitfield, Mackay, Ross & Company Limited	Richardson Securities of Canada	A. E. Ames & Co. Limited
Dominion Securities Corporation Limited	Greenshields Incorporated	Midland-Osler Securities Limited
Bell, Gouinlock & Company Limited	Lévesque, Beaubien Inc.	Gardner & Company Limited
Fry & Company Limited	Odlum Brown & T. B. Read Limited	Scotia Bond Company Limited

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Encouragez nos annonceurs

RIEL, BISSONNETTE, VERMETTE & RYAN
Avocats et Procureurs
Tour de la Bourse
800 Square Victoria
Suite 2104 - Montréal 115
Maurice Riel, c.r. Albert Bissonnette, c.r.
Clermont Vermette, c.r. Gerald J. Ryan, c.r.
Jean W. Duroien, c.r. Jean-Louis Tétrault
Michel Green, c.r. Bernard Grenier
Tél.: 866-6743
Adresse télégraphique: RIVERDIN

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

les bénéficiaires

Maple Leaf Mills Ltd. des bénéfices de \$2,235,000, soit \$1.33 l'action, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1970, au regard de \$2,847,000 et \$1.71 l'action en 1969.



LE SPORT CHEZ LES JEUNES

Les paris sont ouverts. Qui, de Gui Lafleur, des Remparts de Québec, ou de Marcel Dionne, des Black Hawks de Sainte-Catherine, fera l'objet du premier choix du repêchage amateur universel de juin prochain, par les équipes de hockey professionnelles?

Lafleur vient de terminer une saison régulière fulgurante. N'a-t-il pas réussi 130 buts en 62 parties, soit une moyenne de plus de deux par match? N'a-t-il pas accumulé 209 points, probablement le premier et le seul joueur à dépasser ce sommet dans toute l'histoire du hockey? Le jeune homme de Thurso avait ébahi les experts la saison dernière en réalisant 104 buts. Il vient de les surpasser par l'aisance dont il fit preuve en compilant un tel dossier.

Dionne, par contre, un athlète de Drummondville, a été momentanément éclipsé par son illustre rival, alors qu'il a dû s'absenter du jeu durant plus d'un mois à cause d'une blessure. Mais dès son retour sur la glace, il a pris les bouchées doubles, et on le retrouve aujourd'hui à un poste qui lui est familier, le sommet dans la liste des compteurs du puissant circuit de l'Ontario. On opine que sa petite taille l'empêchera de briller dans la LNH. Mais n'avait-on pas dit la même chose de Michel Briere, des Bruins de Shawinigan, il y a deux ans? Briere s'était moqué des connaisseurs en devenant rapidement la vedette des Penguins de Pittsburgh, à sa première saison professionnelle. On sait qu'un malencontreux accident de la route a mis fin à sa carrière fort prometteuse l'été dernier.

De toute façon, il appert que la direction du Canadien, qui hênera vraisemblablement le premier choix au repêchage des Seals de la Californie, a les yeux sur Lafleur beaucoup plus que sur Dionne... Guy réussira-t-il, à l'instar de son idole Jean Béliveau, à faire la conquête des amateurs montréalais dès sa première saison professionnelle? Seul l'avenir le dira.

Les jeunes joueurs de tennis du Québec ont toujours souffert, par le passé par rapport à leurs rivaux d'ailleurs au pays, de l'ouest surtout, d'une saison estivale trop courte... Les dirigeants provinciaux veulent remédier à cette lacune en encourageant le tennis en salle... C'est dans le cadre de cette politique que s'inscrit le tournoi junior en salle à l'affiche pour la Recréathèque et le club Quatre-Saisons, de Laval, les 10, 11 et 12 avril prochains... Ainsi, selon le président François Godbout, nos jeunes seront mieux préparés pour la compétition estivale conduisant aux championnats juniors du Canada, une commandite de Pepsi-Cola selon son programme d'appui aux sports amateurs.

Petit exploit passé plutôt inaperçu: la Fédération de baseball amateur du Québec a eu gain de cause dans sa demande pour présenter le championnat junior du Canada au Québec en 1972... La compétition aura en effet lieu à Pointe-aux-Trembles, en banlieue montréalaise, où les championnats mineurs provinciaux ont été présentés avec tant de succès l'été dernier.

Montréal est présentement le lieu de rassemblement de la crème des joueurs de badminton du Canada, à l'occasion des championnats nationaux seniors et juniors qui y sont disputés... La compétition junior a lieu samedi, dimanche et lundi, au Club de badminton et de squash.

Si le football mineur est en pleine effervescence au Canada, le football junior (20-21 ans) se meurt littéralement, malgré des efforts pour le ranimer de groupes tels que la Conférence métropolitaine... Il est à se demander si l'infusion constante de fonds qu'on fait au moribond ne se fait pas au détriment des équipes de catégories inférieures?... Surprenante cette décision des dirigeants québécois de se retirer de l'Association de football amateur du Canada, au niveau junior, sous prétexte qu'on refuse d'augmenter de deux ans l'âge-limite de cette catégorie... Au lieu de chercher, coûte que coûte littéralement, à maintenir en vie un circuit qui a de moins en moins l'appui populaire, la direction des Alouettes, qu'on retrouve derrière les décisions de la Québec Rugby Football Union, aurait peut-être intérêt à accorder un appui aux universités canadiennes qui oeuvrent dans le football... Car il ne faut pas se le cacher, la Conférence métropolitaine sert à développer une poignée de joueurs qui, s'ils jouaient pour une équipe universitaire montréalaise, perdraient leur éligibilité pour une bourse athlétique dans une université américaine... C'est un problème plutôt complexe, mais le professionnalisme devrait éviter de se mêler trop directement au domaine amateur, comme le font présentement les Alouettes vis-à-vis le football junior.

ICI ET LA — Daniel Talbot, de Beloeil, était récemment proclamé le golfeur junior de l'année 1970 au Québec... Mark Howe, 15 ans, fils du célèbre de l'illustré Gordie, vient d'être choisi le joueur le plus utile à son équipe dans la Ligue de hockey junior "A" du sud de l'Ontario, il joue pour les Red Wings de Detroit, évidemment. Yves Nadon, le bouillant instructeur des Alouettes de Saint-Jérôme, a été dans l'eau chaude durant quelques jours après avoir été suspendu indéfiniment par les dirigeants juniors; il est cependant revenu dans leurs bonnes grâces mais devra quand même verser une amende de \$1,000 pour l'une de ses plus récentes frasques... Gilles Villeneuve, des Rangers de New York, a rendu hommage récemment aux milliers de pères de famille qui devaient, l'hiver durant, se lever à des heures indues le samedi matin afin d'accompagner fiston à la patinoire où évoluait son équipe... Gérard Cassin, 16 ans, un Franco-ontarien de la Capitale, a établi deux records canadiens lors des récents championnats de patinage de vitesse de l'est disputés à Québec; il a réussi ses exploits dans l'épreuve de 400 mètres et celle de 1,000 mètres... À la suite de cette compétition, quatre jeunes de Sainte-Foy ont été choisis comme représentants québécois aux championnats juniors canadiens, à l'affiche pour Saskatoon demain et dimanche, ce sont: Agathe Simard, 11 ans seulement, ainsi que Louis Grenier, Maurice et Pierre Gagné.



L'HIVER EST BOUSCULÉ! Les Expos s'améliorent constamment. Il en est de même pour l'équipe du déblaiement de la neige au parc Jarry. D'ailleurs, un hiver long et pénible lui aura procuré du pain sur la planche cette année. La société Bombardier a contribué son apport en fournissant une pelle SW-64 et, déjà, la fièvre du baseball s'empare de Linda Breault et de l'ancien lanceur Ronald Piché. Il faut faire violence à l'hiver, car l'ouverture de la saison contre les Mets de New York, c'est dans 19 jours seulement.

Un Fonds Jean Béliveau de \$200,000?

Même L'espérance ne prévoyait jamais ça!

par ANDRÉ TARDIF

La somme de \$155,855 versée au Fonds Jean Béliveau, avant-hier soir lors de la désormais mémorable fête qu'on a réservée au grand capitaine du Canadien, a renversé les espoirs de tous les bénévoles qui ont contribué à ce succès. Même Zotique L'espérance, président de la soirée et ami de toujours du "gros Bill", a été dépassé, c'est le cas de le dire, dans ses espérances les plus audacieuses, lui qui, pourtant, en a vu bien d'autres à titre de responsable de multiples autres campagnes à fins charitables.

"Quand nous avons décidé de fêter Jean à la suite de son historique 500ème but dans la ligue Nationale, nous nous sommes vite aperçus que ça ferait boule de neige et que les contributions nous viendraient de toutes parts", de relater Zotique, ancien chroniqueur sportif devenu conseiller d'affaires averti pour la brasserie Molson.

"Jean, que je connais depuis longtemps, n'aurait jamais accepté qu'on lui remette une bourse quelconque. C'est alors que nous avons songé à établir un fonds à fins charitables portant le nom du héros mais dont les bénéficiaires seraient des jeunes déshérités pour qui Jean a toujours eu beaucoup de sympathie."

\$40,000 peut-être?

Si fiduciaires furent nommés, dont Béliveau, pour administrer ce Fonds qui voyait le jour.

"Certains, qui se voulaient optimistes, prévoyaient des dons pouvant totaliser \$30,000, \$40,000, peut-être", de raconter le président.

"Pour ma part, je croyais qu'avec un peu d'effort, on pouvait se rendre à \$100,000. Mais \$155,855, ça me laisse abasourdi."

Et il semble que ce ne soit pas fini. Camil DesRoches, l'affable publiciste du Forum qui a joué un rôle prépondérant dans le succès de la soirée et du Fonds, nous confiait que les contributions entrent toujours et pourraient bien atteindre les \$200,000.

Les fiduciaires seront appelés, d'ici peu, à se prononcer sur l'usage qu'on fera d'une telle somme. Peut-être décidera-t-on de créer une fondation dont le capital avantageusement placé permettrait, grâce aux intérêts annuels, de distribuer quelque \$10,000 (ou plus, selon le rendement) chaque année aux organismes de jeunesse qui auraient besoin de subventions à des fins sportives?

Nul ne le sait, parce que rien

n'est encore décidé. Béliveau lui-même aura sans doute un gros mot à dire là-dessus.

Rentrée pénible...

Jean, son épouse Elyse et leur fille Hélène, qui venaient probablement de vivre le plus beau jour de leur vie, ont connu un réveil brutal lorsqu'ils sont rentrés à leur domicile de Longueuil tôt hier matin.

En effet, des maraudeurs avaient profité de leur absence pour s'infiltrer chez eux et faire main basse sur des valeurs estimées à \$500, tout en n'oubliant pas, évidemment, de mettre la maison sens dessus-dessous.

Parmi les plus beaux moments du héros, avant-hier soir, soulignons la présentation du chèque symbolique qui fut faite par trois de ses anciens instructeurs: Roland Hebert, de Victoriaville, Georges "Punch" Imlach (un invité-surprise), aujourd'hui directeur-instructeur des Sabres de Buffalo, et Hector "Toe" Blake.

Claude Ruel, instructeur du Canadien durant deux ans et demie, était également sur les lieux, de même que les parents de Jean, venus de Victoriaville pour l'occasion.

Grosses contributions

La contribution la plus importante au Fonds est celle du poste KCAC, à la suite de son radiothon de la fin de semaine dernière et qui a rapporté \$12,000.

Soulignons aussi les \$10,000 contribués par la Fondation J.-L. Levesque; \$7,000 par les employés et agents de Molson; \$6,000 chacun par Blue Bonnets et Kentucky Fried Chicken; \$5,000 chacun par le groupe des Anciens de la LNH de Montréal, le gouvernement provincial (représenté par le député Gilles Houde) et le club Canadien; et \$4,000 par la famille Molson.

Parmi les souvenirs tangibles remis à Béliveau, il faut signaler la superbe sculpture d'argent, réalisée par les artisans de la maison Birks, représentant une patinoire et

incorporant la rondelle du 500ème but (Jean croyait l'avoir égarée, de souligner élégamment l'animateur René Lecavalier), un don des coéquipiers de Jean et présenté par Henri Richard (un superbe ensemble de cuisine, en bois franc, s'y ajoutait); et une autre sculpture de bronze, signée Steve Urani, présentée par l'équipe de la Soirée du hockey.

La présence de Natalie Richard, cinq ans, fille de Henri, et de trois jeunes joueurs de hockey en patins, au cours de la cérémonie, représentait l'élément jeunesse et fut très appréciée.

La galerie des journalistes, bondée comme jamais auparavant, fut d'un calme inaccoutumé durant toute la cérémonie. Très ému comme tous ses confrères, Jacques Vanasse, directeur de Sport Illustré, a quand même pu observer qu'une bonne partie de la foule était demeurée debout tout au long de la fête, soit durant une bonne demi-heure.

La section montréalaise des chroniqueurs de hockey a présenté à Jean, lors d'une conférence de presse qui a suivi le match, un superbe ensemble de quatre pipes sculptées, qui iront s'ajouter à son impressionnante collection.

Serge Savard, qu'une fracture à la jambe gauche force toujours à marcher péniblement à l'aide de béquilles, n'a pu prendre place au banc des joueurs du Canadien à cause d'un manque d'espace, mais il a tenu à grimper jusqu'à la galerie afin d'assister à la fête.

Claude Larochelle, un confrère du Soleil de Québec, pince-sans-rire, a fait le commentaire suivant à la suite de la présentation d'un plateau d'argent au héros par le capitaine des Flyers de Philadelphie, Ed Van Impe: "Je ne serais pas surpris que Van Impe cherche à assommer Béliveau de son bâton lors du match commémoratif." Van Impe, un rude gaillard, n'a pas eu cette chance car le "gros Bill" volait littéralement sur la glace tout au long de la partie.

l'information sportive

Aujourd'hui à Berne

L'URSS contre les Suédois

BERNE, Suisse (d'après PC et AFP) — L'Union soviétique et la Suède, les deux seules formations à n'avoir pas encore subi la défaite au tournoi mondial de hockey sur glace, en viennent aux prises aujourd'hui.

Même si les Russes sont favoris pour l'emporter, ils ne pourront commettre plusieurs erreurs car les Suédois pourraient fort bien causer une désagréable surprise à l'équipe qui tente de remporter un neuvième championnat de suite.

L'issue du match est d'autant plus imprévisible que les deux clubs ont fait match nul mercredi. L'URSS a été tenue en égalité de 3-3 par une équipe de la Tchécoslovaquie jouant du hockey inspiré, tandis que la Suède fut chancelante de s'en tirer avec une partie nulle de 1-1 contre une surprenante équipe de la Finlande.

Donc, après la partie d'aujourd'hui, une des deux équipes s'emparera certainement du premier rang puisque les deux pays ont chacun sept points sur un total possible de huit. Les Russes ont cependant compté 32 buts contre 8 marqués par l'adversaire tandis que les Suédois offrent un dossier de 18-10.

Hier, un seul match a été présenté et l'Allemagne de l'Ouest a causé une certaine surprise en battant de façon décisive les Etats-Unis au compte de 7-2. Ces derniers devaient amèrement depuis leur unique victoire, contre la Tchécoslovaquie au début du tournoi. Pour les Allemands de l'Ouest, c'était un premier triomphe qui les hissait sur un pied d'égalité avec les Américains, au dernier rang du classement.

CLASSEMENTS

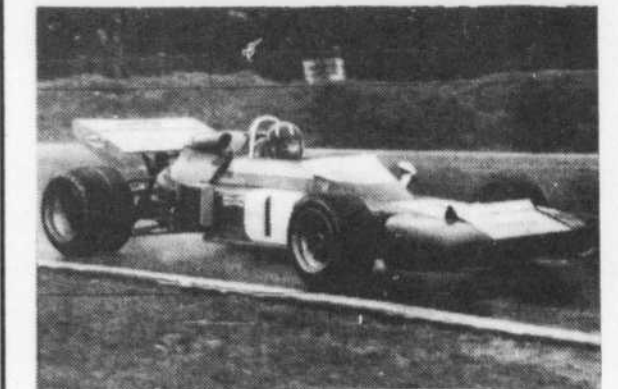
URSS	g	p	n	bp	bc	pts
Suede	3	0	1	32	8	7
Finlande	3	0	1	18	10	7
Tchecosl.	2	1	1	13	16	5
Etats-Unis	1	2	1	18	15	3
Etats-Unis	1	4	0	15	29	2
All. — O.	1	4	0	15	33	2

Serons-nous des J.O. de Sapporo?

BERNE (AFP) — La situation de la participation du Canada aux prochains championnats du monde et aux Jeux olympiques de Sapporo est toujours en suspens. Aucun accord n'est en effet intervenu au congrès de la Ligue internationale de hockey sur glace, réuni hier à Berne. Le délégué canadien, Sydney Dawson, a rejeté une proposition tendant à la participation du Canada dans ces deux tournois avec une équipe d'amateurs.

En ce qui concerne le tournoi olympique de Sapporo en 1972 (3 au 13 février), il sera ouvert à 16 équipes: les six du groupe "A" de cette année, les huit du groupe "B", et les deux premières du groupe "C". Ces équipes seront en principe réparties en quatre groupes. Jusqu'ici, les six premières ont annoncé leur participation, de même que la Suisse, la Yougoslavie et le Japon. L'Allemagne de l'Est, l'Autriche et l'Italie ont d'ores et déjà renoncé au tournoi.

DERRIÈRE LE VOLANT



...d'une secrète BT-34 F-1

Graham Hill a dévoilé sa toute nouvelle BT-34 jusque là gardée secrète, en fin de semaine dernière à Brands Hatch, près de Londres, lors d'une épreuve pour voitures de Formule 1 ne comptant pas pour le championnat du monde des conducteurs. Il s'agit d'un bolide de conception tout à fait nouvelle, dessiné par Ron Tauranac et construit par la société Motor Racing Development de Jack Brabham, un ancien champion mondial. La BT-34 doit participer aux grandes épreuves internationales d'ici la fin de la saison.

Al Unser favori à Phoenix...

Al Unser, vainqueur des deux manches de 150 milles de San Racla (Argentine) qui constituaient, en février, la première épreuve du championnat de l'Auto Club des Etats-Unis (USAC), figure parmi les favoris des 150 milles de Phoenix (Arizona), deuxième course du championnat américain et qui aura lieu demain.

Quarante-trois voitures sont engagées dans la compétition dotée de \$60,000 en prix. Outre Unser, qui pilotera encore sa Johnny Lightning special, trois autres anciens vainqueurs des 500 milles d'Indianapolis seront au départ: son frère Bobby, Mario Andretti et A.J. Foyt.

Ces trois pilotes ne seront cependant pas les seuls grands rivaux d'Al Unser, puisque seront au départ des conducteurs tels que Swede Savage, Cale Yarborough, Roger McCluskey, Gary Bettenhausen, Johnny Rutherford et Lloyd Ruby, lequel termina second dans les deux courses argentines.

Seules sa fierté et ses chances en souffriront...

Un accident survenu à Mario Andretti au cours d'un tour d'exercice l'a laissé indemne mais nuira considérablement à ses chances de l'emporter lors de l'épreuve du Grand Prix Quistor, riche de \$250,000 en bourses, dimanche à la piste d'Ontario (Californie).

En effet, Andretti, le meneur au points dans la course au championnat du monde des conducteurs, a perdu le contrôle de son bolide quand une roue s'en est détachée, avant-hier, et la Ferrari rouge flamme est allée s'écraser contre un mur de soutènement. Andretti s'en est tiré indemne mais la suspension avant-gauche de la voiture a été très endommagée. L'accident a empêché l'as-conducteur d'obtenir une bonne place au damier du départ, et il devra maintenant partir de la 30ème et dernière position.

"Je commençais tout juste à réchauffer cette voiture", de commenter Andretti visiblement malheureux. Une nouvelle pièce doit arriver par avion d'Italie aujourd'hui, mais Mario ne sera pas sur place pour faire un autre tour d'essai, puisqu'il sera à Phoenix afin de participer à la course de l'USAC.

Heureusement que le Grand Prix est une épreuve sur invitation, à l'intention de voitures de formules 1 et A, ce qui permet quand même à Andretti d'y participer sans avoir à se qualifier. Mais c'est la dernière position qui l'attend maintenant.

Mark Donohue est désormais favori pour triompher, à la suite d'un excellent chronométrage de 107.061 milles à l'heure lors d'un tour d'exercice avant-hier.

McLair appuiera encore les ralliements...

De nouveau cette année, la Brasserie Molson du Québec commanditera son championnat des ralliements, automobiles (C.M.R.). C'est ce qui ressort d'une récente réunion des membres organisateurs et participants, où tous les clubs de "rallies" étaient représentés.

Michel Seigneur, de la Licorne, a été élu président. Il sera second d'André Larivière, du club des Laurentides, comme vice-président; Alain Marier, du club Laval, secrétaire-trésorier; Claude Beauchamp, du club Métropolitain, publiciste; Donald Loisel, de la Licorne, statisticien, et Pierre Noël, du même club, directeur de la compétition. Michel Fuller représentera le commanditaire.

Le GP de Watkins Glen à l'honneur...

En octobre dernier, le Grand Prix des Etats-Unis, disputé à Watkins Glen (N.Y.), s'est mérité le premier trophée décerné par l'American Racing Press Association.

Les membres de l'ARPA devaient choisir, par un vote secret, le récipiendaire méritant, selon les critères suivants: publicité anticipée, méthode de distribution des laissez-passer, chronométrage et comptage des points, sécurité ainsi que l'attitude générale du personnel responsable de la presse.

Le Glen, qui l'a remporté de justesse sur le Grand Prix Player's du Canada, disputé au circuit Mont-Tremblant (224 points contre 222), devient ainsi le premier récipiendaire du trophée annuel; la présentation aura lieu lors du 13ème Grand Prix des U.S.A. en octobre prochain.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE CHAMBLY

Travaux de réparations, transformations et aménagements extérieurs — Ecole secondaire polyvalente Gérard-Filion, Comité de Tailloir, P.Q.

Avis est par le présent donné que contrairement aux instructions contenues dans la demande de soumissions originale parue dernièrement les soumissionnaires en plomberie, chauffage, ventilation et électricité, intéressés à soumissionner pour les travaux de réparations, transformations et aménagements extérieurs — Ecole secondaire polyvalente Gérard-Filion, Comité de Tailloir, Province de Québec, devront remettre leurs soumissions cachetées au Bureau des soumissions déposées de Montréal, au plus tard le 3 avril 1971 à 12:00 heures.

Le secrétaire-trésorier, André Châtier, Donné à Longueuil, Ce 26ème jour de mars 1971.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE

No. 13663

DAME ISABELLE DAMATO, demanderesse, ménagère, résidente et domiciliée au no. 22 de la 1ère avenue, Côte Ste-Catherine, district de Montréal.

ROGER DUFOUR, chauffeur, d'adresse inconnue.

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

ROGER DUFOUR est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTRÉAL, le 23 mars 1971

(S) MARIUS D'AMOURS
Protonotaire adjoint C.S.M.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE

No. 886 133

TRANSMARES REAL ESTATE AND INVESTMENT LIMITED, corps politique dûment incorporé, ayant son siège social et principal établissement à New Providence, Nassau, Bahamas.

Demanderesse,

FRANK E. HUSON, Administrateur, anciennement résident et domicilié dans les ville et district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus.

BERNARD WILLIAMS, Administrateur, anciennement domicilié et résident dans les ville et district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus.

Défendeurs,

THE GRAND BAHAMA DEVELOPMENT COMPANY LTD., corps politique dûment incorporé, ayant son siège social et principal établissement à Freeport, Grand Bahama, Bahamas.

Mise-en-cause.

AVIS

Les défendeurs FRANK E. HUSON et BERNARD WILLIAMS, ainsi que la mise-en-cause The Grand Bahama Development Company Ltd., sont par ces présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la date de la dernière publication de cet avis, pour prendre connaissance du bref d'assignation et de la déclaration dans la présente action, dont des copies ont été laissées à leur intention au Greffe de cette Cour.

MONTRÉAL, ce 18ème jour de mars 1971.

(S) JACQUES DIONNE
Protonotaire de la Cour Supérieure, District de Montréal

Mes Martineau, Walker, Allion, Beaulieu, Phelan & MacKell
Procureurs de la Demanderesse.

Commission des écoles catholiques de Mont-Royal

APPEL D'OFFRES

Ecole secondaire polyvalente Pierre-Laporte

pavillon "A"

La Commission des écoles catholiques de Mont-Royal recevra à ses bureaux au 1568, boulevard Laird, Montréal, jusqu'à 18:00 heures, jeudi le 23 avril 1971 des soumissions pour la modification et l'agrandissement de l'école Pierre-Laporte qui seront ouvertes publiquement, séance tenante.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans les sections 1A et 1C du cahier des charges, volume 1, lequel, en plus des autres documents contractuels, pourra être obtenu par les ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX au bureau des ARCHITECTES Labelle Labelle Marchand Gauthier au 4200 ouest, rue Jean-Talon, suite 315, Montréal 308, contre un dépôt de \$100.00 payable en argent ou par chèque visé fait à l'ordre des architectes. Ces documents pourront aussi être consultés aux bureaux des Associations de la construction de Trois-Rivières, Québec et Rimouski.

Les soumissionnaires généraux devront être accompagnés d'un chèque visé fait à l'ordre de la saidite Commission ou d'un cautionnement de \$100,000.00 valide pour 90 jours à compter de la date d'ouverture de ces soumissions; à ce cautionnement de soumission devra être jointe une attestation de la caution acceptant de fournir, le cas échéant, un cautionnement d'exécution et un cautionnement pour pages, matériaux et services équivalents à 10% du montant de contrat.

Les SOUS-TRAITANTS pour les spécialités désignées ci-dessous devront remettre leur soumission avant 15:00 heures, lundi le 19 avril 1971 au Bureau des soumissionnaires déposées de Montréal; chaque soumission devra être présentée sur la formule officielle de ce Bureau et être accompagnée d'un chèque visé fait à l'ordre de la saidite Commission ou d'un cautionnement de soumission au montant indiqué ci-dessous valide pour 120 jours à compter de la date d'ouverture de la soumission; de plus, le cautionnement de soumission des sous-traitants en PLUMBRIE, CHAUFFAGE, VENTILATION et ÉLECTRICITÉ devra être accompagné d'une attestation de la caution acceptant de fournir, le cas échéant, un cautionnement d'exécution et un cautionnement pour pages, matériaux et services équivalents à 10% du montant de contrat.

SPECIALITES CAUTIONNEMENT SPECIALITES

Acier d'armature (fourniture)	\$3,000.00	Peinture	\$4,000.00
Acier d'armature (pose)	\$1,000.00	Plomberie	\$5,000.00
Charpente d'acier	\$1,000.00	Chauffage	\$16,500.00
Maçonnerie (fourniture)	\$3,000.00	Ventilation	\$12,000.00
Maçonnerie (pose)	\$5,000.00	Isolation (section 15D)	\$15,000.00
Isolation (section 13A)	\$1,000.00	Contrôles	\$1,000.00
Couverture et toiture (section 7A)	\$3,000.00	Électricité	\$18,000.00
Plafonds	\$1,000.00	Intercommunication	\$4,000.00
Plafonds acoustiques (section 9F)	\$2,000.00		
Couvre-planchers (section 9B)	\$2,000.00		
Tapis	\$1,000.00		
Aménagement (section 11A)	\$3,000.00		

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 18 mars, 1971 par lequel C. Reginald Bawn Industries Ltd. a transporté et édité toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, P.Q. le 19 jour de mars 1971, sous le numéro 2282971.

Le 19 jour de mars, 1971, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Le 22 mars, 1971, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 18 mars, 1971 par lequel C. Reginald Bawn Industries Ltd. a transporté et édité toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, P.Q. le 19 jour de mars 1971, sous le numéro 2282971.

Le 22 mars, 1971, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Le 22 mars, 1971, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Le 22 mars, 1971, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Le 22 mars, 1971, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Le 22 mars, 1971, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Le 22 mars, 1971, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Le 22 mars, 1971, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Le 22 mars, 1971, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Vous recherchez la bonne santé? Voici une manière de la trouver

par REJEAN BRODEUR

Avez-vous l'impression de ne pas être au meilleur de votre forme physique? Manquez-vous d'entrain? Est-ce que vous avez des difficultés à surmonter les problèmes de tous les jours? Peut-être qu'un bon cours de conditionnement physique vous aiderait à replacer toutes ces choses là à la bonne place. Pourquoi parler de cet état de choses aujourd'hui? Tout simplement parce qu'un tel programme est mis en pratique depuis environ deux ans au Centre culturel et sportif à Montréal et que les résultats ont nettement démontré qu'il y a place pour ce genre de manifestation pour le bien physique et moral de l'homme et de la femme.

Nous ne parlons pas sans connaître les bienfaits d'un tel programme. Car nous le suivons depuis deux mois déjà. Et quel bienfait pour tout l'organisme. Ce ne sont pas seulement des paroles pour mousser la publicité d'un Centre, mais les statistiques prouvent qu'un tel programme profite à tous ses participants.

Saviez-vous qu'au départ, Jean-Guy Boisvert, le gérant du Centre culturel et son adjoint, Claude Lemay, ont pensé intéresser les hommes d'affaires à un cours à sept heures le matin? Et cela a réussi. Aujourd'hui plus d'une trentaine d'hommes d'affaires se lèvent possiblement à 5h30 ou 6h afin de se rendre pour entreprendre leur journée de bon pied. Ils font ainsi cet effort trois fois la semaine. Un effort cours sur l'heure du midi attire autant

d'intéressés parmi lesquels on peut compter des avocats, des notaires, des chauffeurs d'autobus, des chauffeurs de taxis et de nombreux médecins. Ces derniers reconnaissent que ce programme a sa raison d'être et ils sont heureux d'y participer.

Que contient ce programme?

Ce programme de conditionnement physique où l'on applique la méthode Aérobics, est tout d'abord dirigé par des professeurs d'éducation physique sérieux, MM. Lemay et Boisvert. Chaque participant a une fiche bien personnelle. Il est suivi à la lettre. En plus de la course qui est le moyen principal de se tenir en bonne forme, le programme d'une heure trois fois la semaine, contient de nombreux exercices de réchauffement d'abord avant la course elle-même qui

peut varier entre cinq et 16 minutes dépendant depuis combien de temps l'élève suit le cours. Puis après la course proprement dite, il y a une courte course sur place puis d'autres exercices pour terminer. Une bonne douche ou bien des bains de vapeur sont également à la disposition des participants. Ce programme permet de développer la résistance pulmonaire et cardiaque, donc pour une meilleure santé en général. Et Dieu sait si de la santé, on en a jamais trop.

Nouveau programme

Avec le printemps qui arrive, le Centre culturel lance un nouveau programme de conditionnement physique à l'intention des hommes et des femmes. Pour de plus amples renseignements, on peut communiquer avec le Centre. Le Centre culturel vous offre la chance de développer



LA COURSE... POUR LA SANTÉ — Aussi bien les femmes que les hommes profitent des bienfaits des programmes d'éducation physique, du Centre culturel et sportif. Excellente façon de courir au devant de la santé et de la garder également.

vos qualités sportives dans d'autres domaines également. Si vous vous intéressez au domaine aquatique, le Centre vous dispensera de cours de natation ou de plongée sous-marine. Les amateurs de chasse et de pêche pourront y suivre des cours de lancer à la mouche. Quoiqu'il en soit, si vous vou-

lez vous préparer physiquement et mentalement pour pratiquer votre sport préféré durant la saison estivale, il est temps de vous y préparer. On acceptera maintenant vos inscriptions au Centre, à 527-2121. Comme nous, vous ne le regretterez certainement pas.

YANKEES 4 — METS 2

ST PETERSBURG, Floride (PA) — Les droitiers Mel Stottlemyre et Stan Bahnsen ont limité les Mets de New York à seulement quatre coups sûrs en conduisant les Yankees de New York à une victoire de 4-2 hier après-midi.

Stottlemyre a lancé quatre manches pour accorder deux coups sûrs et aucun point. Les Yankees ont enregistré tous leurs points contre le gaucher Jerry Koosman. Ce dernier a lancé sept manches et il est le premier Met à accomplir l'exploit cette année à l'entraînement.

A St-Petersburgh

New York (A) 200 020 000 — 4 11 1
New York (N) 000 002 000 — 2 4 2
Stottlemyre, Bahnsen (5) et Munson; Koosman, Ryan (8) et Grote. G—Stottlemyre. P—Koosman.

A Sarasota

Minneapolis 020 000 000 — 2 5 0
Chicago (A) 00 001 010 — 3 9 1
10 manches

Hall, Wiley (8), Campisi (8) et Ratliff, Dempsey (8); Bradley, Forster (8), Kealy (9) et Brinkman, Egan (8). G—Kealy. P—Campisi.

A Winter Haven

St-Louis 100 100 000 — 2 7 0
Boston 010 000 05x — 6 9 0
Reuss, Drabowsky (8), Linzy (8) et Simmons; Culp, Lyle (8) et Montgomery. G—Lyle. P—Drabowsky. Circuits: St-Louis, Melendez; Boston, Scott.

A Pompano Beach

Atlanta 101 000 402 — 8 13 1
Washington 024 001 000 — 7 9 3
Barber, Wilhelm (4), Herbel (7) et Williams, King (9); Bosman, Knowles (7), Pina (9) et French, Casanova (5). G—Herbel. P—Knowles. CC—Atlanta, Williams, King; Washington, Foy, Stroud.

A Lake Lakeland

Pittsburgh 100 002 000 — 3 9 1
Detroit 001 010 000 — 2 5 1
Ellis, Nelson (8), Marone (9) et Sanguinelli, Niekro, Timmerman (8), Foor (9) et Freehan. G—Ellis. P—Niekro. Circuit: Pittsburgh, Oliver.

Un 66 pour Jerry Heard

MIAMI (AP) — Le jeune Jerry Heard, qui tente de remporter un second tournoi au circuit professionnel de golf américain, a joué 66, hier, six coups sous la normale, pour prendre une avance d'un coup à l'issue de la première ronde du tournoi National Airlines doté d'une bourse de \$200,000.

Le jeune géant de 23 ans, qui en est à sa troisième saison au circuit américain, dédient une priorité d'un coup sur les vétérans Miller Barber et Lee Trevino, le vainqueur de l'an dernier.

Un vent assez violent a balayé le parcours du club de golf de Miami long de 6,970 verges et seuls Barber et l'Australien Bruce Devlin auraient pu déloger Heard du premier rang.

Devlin s'est cependant contenté de 68, tout comme Frank Beard, Bruce Crampton, Dow Finsterwald, Herb Hooper et Earl Fennell.

Le Sud-Africain Gary Player qui, à un certain moment était cinq coups sous la normale, a terminé avec un compte de 69. Il a notamment connu certaines difficultés lorsqu'il envoya sa balle dans l'eau avec son coup de départ.

Également à 69, on retrouve Tom Shaw et Carlyle Sneed, deux golfeurs qui ont savouré la victoire à deux reprises cette saison.

Arnold Palmer, qui a lui aussi gagné deux fois, a présenté une carte de 70, ce qui le place à quatre coups du me-

neur et de la première bourse de \$40,000.

Tony Jacklin, le champion de l'omnium des États-Unis, a joué 72 et il est ex æquo avec Chuck Courtney qui a réussi le quatrième trou d'un coup de la saison, au circuit.

Jack Nicklaus et Billy Casper sont les deux grands absents du tournoi. Ils ont préféré ne pas y prendre part afin de pouvoir mieux se préparer en vue du tournoi des Maîtres.

Un vent assez violent a balayé le parcours du club de golf de Miami long de 6,970 verges et seuls Barber et l'Australien Bruce Devlin auraient pu déloger Heard du premier rang.

Devlin s'est cependant contenté de 68, tout comme Frank Beard, Bruce Crampton, Dow Finsterwald, Herb Hooper et Earl Fennell.

Le Sud-Africain Gary Player qui, à un certain moment était cinq coups sous la normale, a terminé avec un compte de 69. Il a notamment connu certaines difficultés lorsqu'il envoya sa balle dans l'eau avec son coup de départ.

Également à 69, on retrouve Tom Shaw et Carlyle Sneed, deux golfeurs qui ont savouré la victoire à deux reprises cette saison.

Arnold Palmer, qui a lui aussi gagné deux fois, a présenté une carte de 70, ce qui le place à quatre coups du me-

Ali et Frazier suspendus

NEW YORK (AFP) — Le docteur Edwin Campbell, praticien de la Commission de boxe de New York, a révélé hier que, pour raison de santé, Joe Frazier et Muhammad Ali étaient automatiquement suspendus pour une durée indéterminée par suite de blessures reçues dans leur combat du 8 mars, comme l'exigent les règlements locaux.

Il a ensuite démenti avoir déclaré qu'il craignait que Joe Frazier, qui traita durant trois jours après le match, souffre d'une blessure à la tête. Il a toutefois reconnu qu'il était possible qu'un caillot de sang se soit formé dans les tissus enveloppant le cerveau du boxeur. «J'en ai décelé les symptômes de beaucoup d'autres choses, mais si j'avais pensé qu'il avait réellement une blessure à la tête, j'aurais immédiatement ordonné son hospitalisation», a-t-il dit.

En fait, Frazier se remet d'une affection des reins fréquente chez beaucoup d'athlètes, a révélé le Dr James Giuffrè, médecin-chef de l'hôpital Saint-Luke de Philadelphie où le champion du monde des poids lourds est en observation depuis le 15 mars.

«Le rein de l'athlète», comme le dénomme curieusement le médecin-chef, est provoqué par une tension combinée physico-psychologique qui agit sur les reins et affecte du même coup la tension artérielle.

«Le rein de l'athlète est en effet une maladie fréquente chez les nageurs, les joueurs de ballon-panier les coureurs et les boxeurs», a précisé le Dr Giuffrè qui estime que son célèbre patient, dont tous les examens ont ré-

vélé qu'il était absolument normal, pourra quitter l'hôpital dans un ou deux jours.

Pour dissiper tout doute quant à l'état de santé de Frazier, le docteur Giuffrè a annoncé que Frazier avait re-

çu la permission de quitter l'hôpital afin de voir, sur scène à New York, son groupe qui a pour nom les Knockouts. Il devra cependant retourner à l'hôpital afin de subir quelques examens.

Les choix de "M. Lee" à B.B.

CE SOIR

- 1ère course: 1 — Queen Jersey (no 5); 2 — Green River Ref (no 8); 3 — Front Page Mir (no 9).
2ème course: 1 — Mighty Go (no 6); 2 — Noseys Brother (no 1); 3 — Leshisa Tarachar (no 2).
Paris doubles suggérés: 5-6 ou 5-1.
3ème course: 1 — Gloverland Away (no 6); 2 — Pec (no 7); 3 — Bullet Star (no 1).
4ème course: 1 — Gemini Frost (no 4); 2 — Lucky Friday (no 3); 3 — Sherbrooke Way (no 2); 4 — Lynn Crystal (no 6).
Quiniela suggérée: roulette 2-3-4-6.
5ème course: 1 — Worthy Hodgen (no 5); 2 — Cordobes (no 4); 3 — Geoffrey Mir (no 2).
6ème course: 1 — Prima Pick (no 6); 2 — Beautiful Katy (no 4); 3 — Mertz Western (no 3).
7ème course: 1 — Josedale War God (no 6); 2 — Daddy Bill (no 4); 3 — Asola Mite (no 3); 4 — Clever Julie (no 1).
Quiniela suggérée: roulette 1-3-4-6.
8ème course: 1 — Peter Jaco (no 4); 2 — Walkill Ensign (no 6); 3 — Queen's Lafayette (no 2).
9ème course: L'entrée, Mountain Scout (no 1), Meadow Rod (no 1A); 2 — Cottage (no 4); 3 — Swinging Time (no 2).
10ème course: 1 — C.A. Dundee (no 1); 2 — Racco (no 6); 3 — Coquette Bri (no 4).
Exacta suggérée: 1-6, 6-1.

Mise au jeu: \$200.00

En banque: \$230.80

- 1ère course: au mutuel, \$2-4-0 sur le numéro 5
Paris double: \$4.00 sur la combinaison 5-6 ou 5-1.
4ème course: au mutuel, \$2-2-0 sur le numéro 4 et \$2.00 sur chacune des quinielas 4-6, 4-3 et 4-2.
5ème course: \$2 place et \$2 Show sur le numéro 4, et \$2 place et \$2 show sur le numéro 5.
6ème course: au mutuel, \$4-6-0 sur le numéro 6.
7ème course: au mutuel, \$4-4-0 sur le numéro 6 et \$2 sur la quiniela 6-4.
10ème course: \$4 sur l'exacta 1-6.
Donc et au total, "Monsieur Lee" mise \$52 sur le programme de ce soir à la piste Blue Bonnets.
Jusqu'ici, "M. Lee" a choisis 46 gagnants en 140 courses ou une moyenne de 32.8%.

HOCKEY

CLASSEMENTS

Ligue Nationale					Avant-hier soir-nuit				
Est					LEAFS 6 — SEALS 0				
G P N BP BC Pts					Première période				
Boston	54	12	7	374	115	1—Toronto: Keon (37)			
New York	45	17	11	239	164	2—Glennie, MacMillan, ...	5-31		
Montréal	39	21	13	268	198	2—Toronto: Stittler (8)			
Toronto	36	30	13	236	192	3—Harrison, Spencer, ...	13-49		
Buffalo	21	39	13	198	278	3—Toronto: Ullman (31)			
Detroit	20	42	10	198	283	Henderson, Selwood, ...	14-19		
Vancouver	21	43	7	201	275	Aucune punition.			
Ouest					Deuxième période				
Chicago	47	17	9	265	173	4—Toronto: Ullman (32)	9-27		
St-Louis	30	25	17	199	192	5—Pun.: Dorey, D. Hextall (maj.)			
Minnesota	28	30	15	183	208	8-46, Spencer 13-29, Lyle 18-46.			
Philadelphie	26	31	14	194	213				
Pittsburgh	21	34	18	209	223				
Los Angeles	22	38	12	216	262				
Californie	19	49	5	179	287				
Mercredi					Troisième période				
Montréal 5 Philadelphie 3					5—Toronto: Ellis (23)				
Chicago 2 Boston 1					6—McKenney	14-21			
Pittsburgh 8 Detroit 2					6—Toronto: Selwood (20)	17-18			
Toronto 6 Californie 0					Pun.: E. Hicke 16-50.				
Hier					Lancers par:				
Toronto à Los Angeles					Toronto	10	7	16	33
Vancouver à Detroit					Californie	11	9	6	28
Minnesota à Philadelphie					Gardiens: Tor., Plante et Parent; Cal., Smith.				
Ce soir					A — 3,891.				
Vancouver à Buffalo									
St-Louis à Californie									
COMPTES					LIGUE AMERICAINE				
Esposito, Bos.	67	74	141	71	Est				
Orr, Bos.	37	96	133	87	Montréal	27	29	12	209
Bucyk, Bos.	50	60	110	4	Providence	25	29	12	230
Hodge, Bos.	42	59	101	109	Springfield	27	32	8	224
B. Hull Chi.	44	51	95	32	Québec	23	29	15	262
Hullman, Tor.	32	48	80	24					
McKenzie, Bos.	30	44	74	112	Baltimore	37	19	8	238
Cashman, Bos.	20	54	74	96	Cleveland	34	25	7	241
Keon, Tor.	37	36	73	2	Hershey	28	28	10	219
Béliveau, Mont.	22	49	71	38	Rochester	22	32	10	194

Le Conseil n'aime pas ça

MANILLE — Le Conseil mondial de la boxe a indiqué à Manille qu'un combat de championnat du monde des poids-légers entre le Britannique Ken Buchanan et le Panaméen Ismael Laguna irait

à l'encontre de ses règlements.

Le président Justiniano Montano a ajouté que le seul aspirant reconnu par le conseil était l'espagnol Pedro Carrasco.

Le président Justiniano Montano a ajouté que le seul aspirant reconnu par le conseil était l'espagnol Pedro Carrasco.

Le président Justiniano Montano a ajouté que le seul aspirant reconnu par le conseil était l'espagnol Pedro Carrasco.

Le président Justiniano Montano a ajouté que le seul aspirant reconnu par le conseil était l'espagnol Pedro Carrasco.

Le président Justiniano Montano a ajouté que le seul aspirant reconnu par le conseil était l'espagnol Pedro Carrasco.

Le président Justiniano Montano a ajouté que le seul aspirant reconnu par le conseil était l'espagnol Pedro Carrasco.

Le président Justiniano Montano a ajouté que le seul aspirant reconnu par le conseil était l'espagnol Pedro Carrasco.

Le président Justiniano Montano a ajouté que le seul aspirant reconnu par le conseil était l'espagnol Pedro Carrasco.

Le président Justiniano Montano a ajouté que le seul aspirant reconnu par le conseil était l'espagnol Pedro Carrasco.

Le président Justiniano Montano a ajouté que le seul aspirant reconnu par le conseil était l'espagnol Pedro Carrasco.

Voyage en perspective?

Appelez 877-4032 pour une réservation immédiate dans un hôtel CN

Saint-Jean, T.-N.—Hôtel Newfoundland
Halifax—Hôtel Nova Scotian
Montréal—Le Reine Elizabeth
Ottawa—Château Laurier
Winnipeg—Hôtel Fort Garry
Saskatoon—Hôtel Bessborough
Jasper, Alta.—Jasper Park Lodge
Edmonton—Hôtel Macdonald
Vancouver—Hôtel Vancouver
*administré par Hilton

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Demain à 8 heures p.m.

DÉTROIT

VS

CANADIENS

Billets maintenant en vente ou

FORUM

3737 Monseigneur, Mtl-Nord,
5936 St-Hubert, Montréal,
321-3832 274-0694

CLARKSON, GORDON & CIE

Comptables agréés

Montréal - Québec

R.V. Bonnet, C.A. H. Bell, C.A.

A.M. Camard, C.A. H.M. Caron, C.A.

L.J. Carrière, C.A. M.A. Deneau, C.A.

W.A. Farlinger, C.A. J.B. Goss, C.A.

A.W. Gilmour, C.A. G. Grogan, C.A.

J.P. Grovigne, C.A. D.C. Haver, C.A.

G.F. Keating, C.A. K.A. MacKenzie, C.A.

M.A. MacKenzie, C.A. R. Normand, C.A.

R. Paul, C.A. R.A. Sauter, C.A.

W.J. Smith, C.A. S.S. Sullivan, C.A.

Associés - résidents

Montréal - Québec

Halifax - Saint-Jean

Montréal - Ottawa - Toronto - Hamilton

Kitchener - London - Windsor - Thunder Bay - Winnipeg - Regina - Calgary - Edmonton - Vancouver - Victoria

Arthur Young, Clarkson, Gordon & Co.

États-Unis, Brésil

Téléphone (514) 288-8281

Montréal 1 Que

Code 514 - 842-6651

1440 ouest, rue Ste-Catherine

Montréal - 866-2891

Ottawa, Québec, Trois-Rivières

St-Jérôme, Hull, Hawkesbury

Montréal - 866-2891

Ottawa, Québec, Trois-Rivières

St-Jérôme, Hull, Hawkesbury

Montréal - 866-2891

Ottawa, Québec, Trois-Rivières

St-Jérôme, Hull, Hawkesbury

Montréal - 866-2891

Ottawa, Québec, Trois-Rivières

St-Jérôme, Hull, Hawkesbury

Montréal - 866-2891

Ottawa, Québec, Trois-Rivières

On a le camping qu'on mérite

par François Barbeau

Le camping a connu en 10 ans une popularité quasi incroyable. Ce mode de vie autrefois réservé, croyait-on, aux durs, aux fous, aux trappeurs et aux scouts, est maintenant celui de Monsieur-tout-le-monde et de sa famille.

Le grand responsable de cette popularité est le Salon du camping, qui a fait connaître la vie au grand air. Les premiers Salons, avant l'ère de la commercialisation à outrance, étaient fréquentés par des néophytes, des gens qui n'avaient jamais vu une tente ou un sac de couchage. Ils se laissaient gagner d'enthousiasme et découvraient tous les plaisirs de la vie sous la toile, avec tous ses inconvénients.

C'était l'époque de la tente, du vrai camping, des vrais contacts avec la nature, de la grande paix.

Le camping n'est plus ce qu'il était, les campeurs ne sont plus ce qu'ils étaient.

On pourrait faire un parallèle entre cette situation et ce qui s'est passé lors de l'expansion de la Ligue nationale de hockey, expansion qui, tous s'accordent à dire, a détérioré le calibre du jeu.

Le paradoxe du camping peut se traduire ainsi: plus il devient populaire, plus il est pratiqué et moins il permet de bénéficier pleinement de ses avantages. Les exceptions confirment la règle.

Qu'il suffise de visiter un des nombreux terrains, privés ou provinciaux, qui parsèment la contrée.

Entassés les uns sur les autres, les campeurs semblent s'être empressés de recréer le plus vite possible autour d'eux l'atmosphère de la ville qu'ils se proposaient de fuir pour quelques jours ou quelques semaines.

Les cordes à linge s'entremêlent, les relents de cuisine sont presque palpables, le commérage est étourdissant, le sol est d'une propreté fort douteuse et la plage, s'il elle existe, qu'elle donne sur le lac artificiel ou naturel, un étang, une rivière, le fleuve ou la mer, est si peu ragoûtante qu'on se demande si les poissons morts qu'on y trouve ne se sont pas suicidés par dégoût.

Plus étrange encore est de voir les installations qu'on appelle des tentes. A l'origine, une tente était un abri sommaire qu'on regagnait la nuit venue pour y dormir, protégé de la pluie, des insectes, de la rosée, etc.

Maintenant, on voit des tentes énormes, soutenues par une structure métallique compliquée. On y reconstruit le génie inventif de l'homme: deux chambres à coucher, salon, etc. La cuisine est à part, bien logée sous un abri de toile, à proximité

d'une table métallique, de fauteuils pliants...

Pas étonnant que certaines mères de famille quittent avec répugnance leurs maisons de ville pour aller camper, quand elles savent fort bien le travail qui les attend. Forcément, puisqu'elles emportent avec elles la bouilloire électrique, le grille-pain, le poêlon à friture automatique, et une garde-robe trop complète qu'il faut bien entreposer et entretenir.

Les enfants, eux, se séparent avec répugnance de leurs jeux de ville et convainquent leurs parents que leur bicyclette est indispensable. Les pères, de leur côté, se détachent difficilement de leur appareil de télévision portatif ce qui fait que de belles soirées d'été sous les étoiles sont gâchées par les cris enthousiastes d'un commentateur décrivant une partie des Expos.

C'est l'image du camping d'aujourd'hui.

Quand on pense que dans un grand parc provincial l'été dernier, le ministère du tourisme faisait une enquête auprès des campeurs au sujet des améliorations à apporter au terrain, et que nombreuses étaient les personnes qui réclamaient des routes pavées...

Pourtant, il aurait suffi, en popularisant le camping, d'éduquer les gens. Mais on a élargi leurs horizons sans leur offrir leurs oeillères.

On pourrait en jeter le blâme sur certains exploitants de terrains privés de camping, qui, voyant le gain facile,

invitent les gens à venir s'entasser chez eux sans leur offrir beaucoup en retour, et qui tolèrent les cris et les rires des joueurs de cartes qui vont s'approvisionner en bière au magasin du terrain.

Les campeurs muent, comme des serpents. Ils abandonnent périodiquement leur peau, c'est-à-dire leur tente, pour passer à un modèle plus grand, plus spacieux, pour arriver au stade final, la tente-roulotte ou la roulotte.

L'expérience de vivre dans ces véhicules ne s'appelle plus camping. Les férus de ce genre de vacances se défendent en vantant tous les avantages dont ils peuvent jouir: terrains bien équipés, avec électricité, égouts, aire de stationnement pavée, restaurant, piscine, etc.

On constate en effet que de plus en plus de terrains sont aménagés pour ces abris sur roues, et qu'on y refuse maintenant d'accepter le vrai campeur, qui risquerait de dégrader le paysage, de dégrader les environs avec sa vulgaire tente.

Le Salon du camping a sa grande part de responsabilité dans cette évolution.

Les organisateurs de ce spectacle, animés de bonnes intentions au départ, ont succombé à l'appât du gain. Admettons qu'ils soient encore animés de bonnes intentions puisque les ristournes du Salon servent à animer les nombreuses activités du Centre de l'Immaculée-Conception.

Il n'en demeure pas moins que leur rêve de populariser la vie au grand air est en train



de se transformer en cauchemar. Les espaces verts qu'ils voyaient s'ouvrir à tous, la communion avec la nature, l'accessibilité du camping aux familles les moins aisées, tout cela s'envole avec la fumée des papiers gras qu'on fait allégrement brûler au magnifique Camping Huit Castors. Camping, toilettes sèches, douches, piscine, bière, électricité, tables, foyers, All conveniences... \$3 la nuit, \$15 la semaine. On se rapproche fort du motel.

Ces terrains sont régis, pour la plupart, par les normes d'une association de propriétaires. On s'est préoccupé d'offrir aux clients un minimum vital de confort.

On n'a pas compris que le camping n'est pas que le seul geste de planter une tente, de dormir sous la toile, de

cuisiner au grand air. Le camping, en fait, n'est que très peu cela. Il faut l'accueillir à toute cette gamme d'activités qu'on ne peut pratiquer dans les régions urbaines et qui ne se limitent pas à la pétanque ou aux fers ou aux bains de soleil.

Le camping n'exclut évidemment pas la pratique d'activités "passives", mais il devrait favoriser de vraies aventures de plein air, la découverte de l'environnement, l'étude, si superficielle soit-elle, des choses vivantes ou mortes qui passent inaperçues.

Tirer les gens de leur inertie n'est pas fondamentalement le rôle du gouvernement, mais seuls jusqu'à maintenant les parcs nationaux offrent à leurs visiteurs des programmes de découverte. Encore faut-il dire que le rôle des parcs

nationaux en est un de conservation et d'éveil du public à la nature, et qu'il serait anormal qu'il en soit autrement.

On pratique donc le camping au Québec, dans la plupart des cas, parce qu'on y voit un moyen peu coûteux de prendre des vacances, et non par choix.

Les campeurs sont nombreux, il faut l'avouer. Les emplacements de camping le sont aussi. Des curieux qui se pressent chaque année au Salon, combien sont gagnés à la vie au plein air?

Il serait intéressant de le savoir, comme il serait fort curieux d'apprendre de leur bouche pourquoi ils se lancent dans une telle "galère", comment il entrent dans le camping, quelles sont leurs notions d'étiquette et de respect de la propriété d'autrui.

LE DIXIÈME SALON

Le Salon du camping et des sports célèbre aujourd'hui son dixième anniversaire.

Les étapes franchies en si peu de temps sont remarquables: de la première exposition au centre de l'Immaculée-Conception, en arriver à s'installer au grand hall d'exposition de la place Bonaventure n'est pas une mince prouesse.

Avec les années, les tentes ont cédé la place au Salon aux remorques diverses, aux roulettes, transition que de nombreux amateurs ont déplorée.

Cette année, les organisateurs semblent avoir réalisé

leur erreur et soulignent dans un communiqué: "La tente reprend de la vogue et pour souligner sa popularité renouvelée, le Salon comprendra un village de tentes où l'on pourra revivre les heures délicieuses passées en forêt".

Outre les tentes, les tentes-remorques et les roulettes, on pourra s'extasier au Salon devant "un échantillonnage complet de tout ce qu'il y a sur le marché".

D'autre part, presque tous les sports d'été seront représentés. Aux quatre coins du hall d'exposition, on verra des démonstrations de natation, de plongée sous-marine, de karaté, de judo, de golf et de baseball. Les chevaux seront même de la fête et se prêteront à un spectacle hippique.

Pour attirer les non-campeurs, on a prévu un spectacle animé par André Lejeune, auquel participeront Oncle Pierre et Midas, la famille du Camping '71, M. et Mme Yvon Corbeil et leurs quatre enfants, etc.

On fera même revivre la belle époque des "thons", sous forme d'un marathon de plongée. Deux spécialistes de plongée sous-marine vivront trois jours et trois nuits consécutives sous l'eau. Ils y mangeront, y dormiront, donneront des démonstrations de leur technique.

En grande première, on verra le film "Camping d'aujourd'hui" réalisé par Nicole Bertolino, des Productions Via le Monde et du Centre Immaculée-Conception.

On jouera au golf

Les amateurs de golf auront l'occasion de se "faire le bras" au Salon Camping et Sports qui se tiendra du 26 mars au 4 avril à la Place Bonaventure. En avant-première de la saison estivale, le Salon mettra en vedette un terrain de Mini-Putt où le public sera invité à affronter les plus grandes vedettes du sport et du monde du spectacle.

Il y aura de nombreux prix à gagner tous les jours. Monsieur, Madame et même les enfants auront l'occasion de perfectionner leurs coups de précision, tout en s'amusant ferme.

Le Mini-Putt du Salon sera animé durant toutes les heures d'ouverture.

Les Bertolino

Daniel et Nicole Bertolino, désormais célèbres par leurs émissions de télévision à Radio-Canada, seront en vedette au Salon Camping et Sports.

Ils animeront un cinéma permanent où ils présenteront les films de leurs expéditions les plus mouvementées. On retrouvera dans l'enceinte du cinéma un vaste échantillonnage des oeuvres d'art et d'artisanat qu'ils ont rapportées de leurs nombreux voyages.

Les Bertolino présenteront pour la première fois dans un cinéma, le film qui sera en vedette aux "Beaux Dimanches" le dimanche de l'ouverture du Salon. Ce film sur les primitifs de la Nouvelle Guinée est sans doute la plus grande réalisation des Bertolino.

Thomcliffe

Reservé, P.Q. Route 11
Un véritable restaurant de grande classe.

Seulement à 15 minutes de Montréal par:
L'AUTOROUTE DES LAURENTIDES
Vers le nord: Sortie 9
Vers le sud: Sortie 13

Table d'hôte, jusqu'à la fermeture.
\$4.00



Heures d'ouverture: 11h. à 11h.00 tous les jours

Prix d'entrée: Adultes: \$1.50
Etudiants: \$1.00
Enfants (de 12 ans et moins) 25¢

PRENEZ LE METRO

le salon camping et sports '71

PLACE BONAVENTURE
26 MARS AU 4 AVRIL

• Visitez l'exposition de camping la plus complète au pays.
• Tous les grands noms — les marques les mieux connues — tentes, tentes-remorque, roulettes — équipement sportif.

PARTICIPEZ AU GRAND PROGRAMME D'ANIMATION

- "Le Feu de Camp" avec André Lejeune et ses musiciens.
- Pour les enfants: l'Oncle Pierre et Midas (les vendredis soirs, les samedis et dimanches).
- "Le Camping d'aujourd'hui" film nouveau présenté sur écran géant.
- Le baseball O'Keefe: frappez des circuits gagnez des billets des Expos.
- Le spectacle hippique Molson: dressage, sauts, western.
- Jean Rafa et la pétanque: gagnez des prix.
- A la piscine: Record mondial d'endurance 60 heures, voyez les "Pyramas", experts en plongée sous-marine. Spectacle aquatique présenté par de petits enfants.
- Le Mini-Putt: jouez au golf, gagnez des prix de valeur.
- Les Bertolinos et le film "Menosavey" sur les primitifs de Nouvelle Guinée.
- Les Disciples de Nemrod: Fabrication de mouches, munitions. Participez au cours de sécurité dans le maniement d'armes à feu.

OUVERT TOUS LES SOIRS

Jusqu'à 9 hres.
Dimanche 1 à 5 hres



Travel Mate Larh Steury



CAMPEUR MOBILE CAMPER

11795, ETHIER, Montréal-Nord
7 rues à l'est de Pie-IX, entre boul. Gauthier et Henri-Bourassa
TEL.: (514) 325-5110

QUEL MALHEUR D'AVOIR UN PEIGNE ET PAS DE CHEVEUX



Cambien de fois avez-vous entendu pareil proverbe: vous maniez, qui avez le crâne dégarni. Grâce à Maxime, ce dicton n'a plus raison d'être. Aujourd'hui, vous pouvez être chauve, et avoir besoin d'un peigne car Maxime s'est spécialisé depuis quelques années pour rendre aux chauves ou presque, leur personnalité d'antan. Il a maintenant son artiste perruquier, ses techniciens et son coiffeur capillaire.

Le Natur-A-Top appelé "2ème Cuir Chevelu", est un procédé québécois. Maxime est fier de garantir sa qualité et le prouve en vous donnant à l'achat de votre prothèse un an de garantie et de service complet d'entretien, gratuitement. Vous prendrez rendez-vous chaque mois avec notre coiffeur capillaire afin qu'il entretienne votre prothèse. Cette grâceuseté est unique et bien entendu faite par Maxime.

Maxime ne tisse pas les cheveux, n'implante pas de tige de métal dans le crâne. Il ne vend pas à regret et avec incertitude car il est fier et confiant de ce qu'il vous propose: "le 2ème cuir chevelu".

La demande étant très forte y compris dans la province, Maxime va ouvrir très prochainement de nouveaux bureaux à Québec, Sherbrooke, et Shawinigan pour vous mieux servir. Donc messieurs les chauves ou presque... de la province, une belle apparence est à votre portée. Votre "moi" intérieur s'épanouira quand vous porterez un "2ème cuir chevelu" de chez nul autre que Maxime.

7609 ST-HUBERT, Mtl
Tél: 276-2518

Je désire avoir une consultation sans obligation de ma part.
(0-76-371)

NOM
ADRESSE
TEL
VILLE

Roulotte Capri 1971

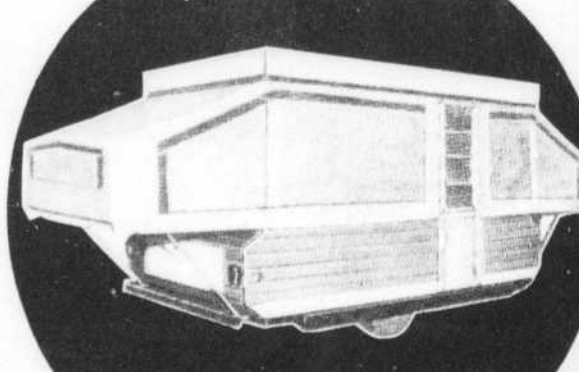


15' essieu double
Complètement isolée, 4 saisons, équipement de luxe et qualité soignée. Pour budget moyen. Disponible en 12 15 17 et 19. Modèle custom ou de luxe.

ENEZ NOUS VISITER AU SALON DU CAMPING

À la Place Bonaventure
du 26 MARS au 4 AVRIL

Capri Familiale 1971



Fabriquée à Ste-Thérèse.
Toit entièrement isolé, luxueusement équipée, accommodement 8 personnes. Aussi disponible pour 6 personnes.

CM SPORT INC. présente:

Ses nouveaux modèles 1971

(Fabriqués spécialement pour le climat québécois)

Siège social: 319, boul. Labelle Ste-Thérèse, P.Q.

Tél.: 435-1948

Bellevue Junior 1971



Toujours le même modèle vedette pour 4 personnes, idéal pour débutants ou pour petite voiture. Construction très soignée. Tout mou (Aussi disponible pour 6 personnes). 2 modèles à toit rigide 6 et 8 personnes. Changements révolutionnaires en 71.

OUVERTURE D'UNE AUTRE SUCCURSALE À ST-LÉONARD AU NORD DU BOUL. MÉTROPOLITAIN PRÈS DE LA SORTIE L'ANGELIER
Tél: 322-4050
(Voisin Motel Lido)



Roulotte GRAND PRIX 1971
Pour ceux qui aiment le grand luxe
Disponible en 18 1/2 20' 23' et 27'

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE